

## COMPTE ADMINISTRATIF 2013

~ ~ ~ ~

Le compte administratif 2013 présente les résultats de l'exécution du budget.

### Les dépenses

En 2013, le montant total des dépenses (hors restes à réaliser et réaménagement de la dette) s'élève à 1,009 Milliard d'euros contre 998,7 M€ en 2012. Globalement, les dépenses d'interventions atteignent 804,8 M€ (hors restes à réaliser).

Le taux de réalisation en dépenses (hors crédits revolving) s'élève à 93,6% (contre 93,23% en 2012), soit 96% pour l'investissement et 92,4 % pour le fonctionnement.

Dans le contexte économique actuel, le taux de réalisation des dépenses régionales est élevé. La contrainte budgétaire pesant sur les maîtres d'ouvrages en a conduit certains à retarder le lancement de projets. La Région a pu réaffecter les crédits au profit d'autres investissements.

**L'année 2013 a été marquée par le vote et la mise en œuvre du Plan de Mobilisation pour le développement économique et l'emploi voté en février.** Ce plan a permis de lancer des actions en faveur du soutien aux entreprises (Fonds d'amorçage Emergence Innovation, plan régional de soutien à l'export, etc.), du soutien à la transition énergétique par l'investissement (rénovation thermique de logements sociaux, amélioration des transports collectifs, etc.) et du soutien aux jeunes, aux salariés les plus fragilisés et aux demandeurs d'emploi (emplois d'avenir, Fonds Réactif Emploi-Formation).

Le succès de l'appel à projet sur l'innovation des PME/TPE et le lancement de projets de recherche d'envergure (Biomédicament, Lavoisier) illustrent le dynamisme du territoire régional.

**Le Plan Avenir Jeunes en région Centre a été voté en octobre 2013.** Il prévoit la mise en œuvre de 15 mesures nouvelles pour renforcer l'accès à l'autonomie et à l'emploi des jeunes grâce à des aides concernant aussi bien la mobilité, le logement, la santé, le sport, les loisirs, la culture que la citoyenneté. Ces mesures ont été lancées en 2013 et leur mise en œuvre se poursuivra en 2014.

**Pour l'année 2013, le compte administratif fait apparaître un niveau d'investissement élevé.** Un tel niveau, en période de conjoncture économique défavorable, illustre le volontarisme de la Région pour soutenir fortement l'activité économique et régionale. Ces investissements soutiennent directement l'emploi, dans des secteurs parfois très touchés tels que le BTP, et le développement des territoires avec le déploiement du très haut débit.

Les lycées ont fait l'objet d'investissements à hauteur de 74,4 M€. Les efforts ont porté sur l'amélioration des internats et la qualité de vie des lycéens, la performance énergétique, l'accessibilité et la mise en sécurité.

Quatre projets concernant la rénovation ou la construction dans les CFA ont donné lieu à des versements à hauteur de 14,3 M€ (reconstructions du CFA BTP de Blois, de l'antenne de Bourges du CFA régional, restructurations partielles du CFA de la MFR de Sorigny et du CFA

de La Mouillère à Orléans). Les conditions d'apprentissage en région ont été ainsi améliorées pour donner à chacun les plus grandes chances de réussite et accroître ainsi la compétitivité de notre territoire.

L'engagement fort de la Région en faveur des établissements d'enseignement supérieur s'est poursuivi en 2013 à hauteur de 3,46 M€ (extension de la faculté de médecine de Tours et rénovation du site Dupanloup à Orléans).

Au titre des infrastructures ferroviaires, plus de 37 M€ ont été mobilisés pour des projets d'envergure tels que Chartres-Orléans, Dourdan-La Membrolle, et la ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux. Ces investissements restructurent notre territoire, accompagnent l'évolution des modes de déplacement et contribuent à limiter les rejets de CO<sup>2</sup> dans l'atmosphère.

Des équipements culturels et sportifs d'envergure ont été livrés en 2013 avec le FRAC et le Vélodrome.

Enfin, au travers des politiques territoriales d'aménagement du territoire, ce sont près de 82 M€ que la Région a alloués à la solidarité en direction de ses différents territoires.

### **Les recettes**

Les recettes réalisées atteignent 1,027 Milliard d'euros (y compris le résultat reporté de 2012 et hors opérations de gestion de dette et restes à réaliser), contre 1,028 Milliard d'€ en 2012 (soit un taux de réalisation de 95,3 %).

L'emprunt n'a été réalisé qu'à hauteur de 20 M€ pour 74,3 M€ inscrits au BP (contre 53,8 M€ en 2012). Ceci est le résultat de la gestion particulièrement attentive de la collectivité **qui a permis de se désendetter à hauteur de 29,4 M€ (hors CPE)** en limitant ainsi le recours à l'emprunt et en autofinçant les dépenses d'investissement à hauteur de 63 %.

Hors emprunt, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 100,38 %.

### **L'arrêté des comptes**

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 17 893 720,71 € €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à – 11 820 455,82 €. Le résultat net est donc de 6 073 264,89 €.

La balance du compte de gestion figure en annexe et présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2014 lors du vote du budget supplémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

François BONNEAU

# COMPTE ADMINISTRATIF 2013

## SOMMAIRE

### I - La réalisation du budget 2013

A. Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique....	4
B. L'arrêté des comptes 2013 .....	6
C. Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion.....	7

### II - La réalisation du budget 2013 par politique

#### A - Les interventions régionales

<b>Formation professionnelle .....</b>	<b>10</b>
<b>Apprentissage .....</b>	<b>18</b>
<b>Enseignement lycées .....</b>	<b>25</b>
<b>Formations sanitaires et sociales .....</b>	<b>34</b>
<b>Enseignement supérieur.....</b>	<b>40</b>
<b>Recherche et technologie .....</b>	<b>46</b>
<b>Culture .....</b>	<b>53</b>
<b>Sports et jeunesse.....</b>	<b>68</b>
<b>Territoires solidaires .....</b>	<b>75</b>
<b>Technologies d'information et de communication.....</b>	<b>95</b>
<b>Environnement .....</b>	<b>100</b>
<b>Transports et déplacements .....</b>	<b>108</b>
<b>Tourisme .....</b>	<b>120</b>
<b>Economie – Innovation.....</b>	<b>127</b>
<b>Europe et coopération décentralisée .....</b>	<b>140</b>

## B - Les moyens généraux

<b>Moyens généraux de l'administration .....</b>	<b>149</b>
<b>Communication.....</b>	<b>153</b>
<b>Moyens généraux financiers .....</b>	<b>154</b>
<b>Gestion des ressources humaines.....</b>	<b>162</b>

## III - Les décisions

A. L'approbation du compte de gestion .....	165
B. L'approbation du compte administratif .....	165
C. L'arrêté des comptes 2013 .....	167

## IV – Le rapport annuel de la dette..... 168

## V – Le rapport sur la gestion pluriannuelle..... 177

## VI – Les virements de crédits entre chapitres..... 186

# **LA REALISATION DU BUDGET**

**2013**

## A – Le tableau de réalisation des dépenses et des recettes par politique

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	DEPENSES			
	Voté BP + DM (s) 2013	Réalisé 2013 (1)	restes à réaliser au 31/12/2013 (2)	CA 2013 (1)-(2)
<b>TOTAL</b>	<b>864 821 773,27</b>	<b>804 866 394,76</b>	<b>35 602 390,12</b>	<b>840 468 872,62</b>
Investissement	308 710 381,40	294 036 087,07	27 690,92	294 063 777,99
Fonctionnement	556 111 391,87	510 830 307,69	35 574 699,20	546 405 094,63
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</b>	<b>84 312 867,69</b>	<b>78 161 681,60</b>	<b>5 067 639,09</b>	<b>83 229 320,69</b>
Investissement	90 000,00	88 578,15	0,00	88 578,15
Fonctionnement	84 222 867,69	78 073 103,45	5 067 639,09	83 140 742,54
<b>APPRENTISSAGE</b>	<b>115 972 241,27</b>	<b>109 192 170,10</b>	<b>5 643 281,63</b>	<b>114 835 451,73</b>
Investissement	9 597 400,00	11401884,87	0,00	11401884,87
Fonctionnement	106 374 841,27	97 790 285,23	5 643 281,63	103 433 566,86
<b>ENSEIGNEMENT LYCEES</b>	<b>143 394 712,43</b>	<b>132 018 928,93</b>	<b>4 875 618,55</b>	<b>136 894 635,22</b>
Investissement	80 016 570,83	74 437 736,11	27 690,92	74 465 427,03
Fonctionnement	63 378 141,60	57 581 192,82	4 847 927,63	62 429 208,19
<b>FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>	<b>45 713 624,92</b>	<b>44 545 411,12</b>	<b>1 160 187,19</b>	<b>45 705 598,31</b>
Investissement	2 803 700,00	2 972 760,10	0,00	2 972 760,10
Fonctionnement	42 909 924,92	41 572 651,02	1 160 187,19	42 732 838,21
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>11 218 646,45</b>	<b>6 873 210,37</b>	<b>6 410 18,60</b>	<b>7 514 228,97</b>
Investissement	7 590 000,00	4 748 829,98	0,00	4 748 829,98
Fonctionnement	3 628 646,45	2 124 380,39	6 410 18,60	2 765 398,99
<b>RECHERCHE ET TECHNOLOGIE</b>	<b>29 100 217,75</b>	<b>27 060 397,18</b>	<b>1 409 206,45</b>	<b>28 469 603,63</b>
Investissement	19 016 600,00	18 480 723,03	0,00	18 480 723,03
Fonctionnement	10 083 617,75	8 579 674,15	1 409 206,45	9 988 880,60
<b>CULTURE</b>	<b>42 005 615,11</b>	<b>31 139 580,17</b>	<b>8 228 676,11</b>	<b>39 368 256,28</b>
Investissement	1 598 986,00	8 756 876,30	0,00	8 756 876,30
Fonctionnement	31406 629,11	22 382 703,87	8 228 676,11	30 611 379,98
<b>SPORTS</b>	<b>11 353 667,00</b>	<b>8 107 844,43</b>	<b>8 16 181,21</b>	<b>8 924 025,64</b>
Investissement	6 479 600,00	4 299 429,25	0,00	4 299 429,25
Fonctionnement	4 874 067,00	3 808 415,18	8 16 181,21	4 624 596,39
<b>TERRITOIRES SOLIDAIRES</b>	<b>74 513 165,52</b>	<b>81 820 568,97</b>	<b>0,00</b>	<b>81 820 568,97</b>
Investissement	69 218 044,57	76 252 178,19	0,00	76 252 178,19
Fonctionnement	5 295 120,95	5 568 390,78	0,00	5 568 390,78
<b>TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>	<b>3 840 442,00</b>	<b>3 402 454,96</b>	<b>144 601,50</b>	<b>3 547 056,46</b>
Investissement	65 700,00	661309,70	0,00	661309,70
Fonctionnement	3 224 742,00	2 741 145,26	144 601,50	2 885 746,76
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>17 434 887,24</b>	<b>13 134 653,87</b>	<b>2 257 418,24</b>	<b>15 392 072,11</b>
Investissement	6 705 586,00	5 651 585,63	0,00	5 651 585,63
Fonctionnement	10 729 301,24	7 483 068,24	2 257 418,24	9 740 486,48
<b>TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS</b>	<b>203 211 537,55</b>	<b>204 579 302,50</b>	<b>235 581,23</b>	<b>204 814 883,73</b>
Investissement	51620 494,00	52 955 916,60	0,00	52 955 916,60
Fonctionnement	151 591 043,55	151 623 385,90	235 581,23	151 858 967,13
<b>TOURISME</b>	<b>9 607 884,00</b>	<b>6 208 134,32</b>	<b>303 764,00</b>	<b>6 511 898,32</b>
Investissement	5 000 700,00	2 216 759,54	0,00	2 216 759,54
Fonctionnement	4 607 184,00	3 991 374,78	303 764,00	4 295 138,78
<b>ECONOMIE INNOVATION</b>	<b>45 396 169,15</b>	<b>40 260 854,87</b>	<b>3 999 037,12</b>	<b>44 259 891,99</b>
Investissement	22 000 000,00	21 340 058,29	0,00	21 340 058,29
Fonctionnement	23 396 169,15	18 920 796,58	3 999 037,12	22 919 833,70
<b>EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>27 746 095,19</b>	<b>18 361 201,37</b>	<b>820 179,20</b>	<b>19 181 380,57</b>
Investissement	17 357 000,00	9 771 461,33	0,00	9 771 461,33
Investissement gestion déléguée des fonds européens	17 100 000,00	9 542 663,15	0,00	9 542 663,15
Investissement coopération décentralisée	257 000,00	228 798,17	0,00	228 798,17
Fonctionnement	10 389 095,19	8 589 740,04	820 179,20	9 409 919,24
Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens	8 251 890,58	7 548 879,45	83 791,43	7 732 670,88
Fonctionnement coopération décentralisée	2 137 204,61	1 040 860,59	636 387,77	1 677 248,36

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM (s) 2013	Réalisé 2013 (1)	restes à réaliser au 31/12/2013 (2)	CA 2013 (1)-(2)
investissement	413 690 481,80	230 123 438,72	3 957 176,27	234 080 614,99
fonctionnement	250 675 873,91	76 506 755,69	539 150,97	77 045 906,66
<b>COMMUNICATION</b>	<b>5 647 140,80</b>	<b>5 829 418,97</b>	<b>867 233,69</b>	<b>6 696 652,66</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	5 647 140,80	5 829 418,97	867 233,69	6 696 652,66
<b>MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION</b>	<b>19 272 417,55</b>	<b>15 353 768,03</b>	<b>2 149 517,40</b>	<b>17 503 285,43</b>
Investissement	3 325 873,91	1 853 817,31	539 150,97	2 392 968,28
Fonctionnement	15 946 543,64	13 499 950,72	1 610 366,43	15 110 317,15
<b>MOYENS GENERAUX FINANCIERS</b>	<b>270 043 730,00</b>	<b>92 200 531,47</b>	<b>395,00</b>	<b>92 200 926,47</b>
Investissement	247 350 000,00	74 652 938,38	0,00	74 652 938,38
Fonctionnement	22 693 730,00	17 547 593,09	395,00	17 547 988,09
<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>118 727 193,45</b>	<b>116 739 720,25</b>	<b>940 030,18</b>	<b>117 679 750,43</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	118 727 193,45	116 739 720,25	940 030,18	117 679 750,43
<b>RESULTAT affecté fonctionnement</b>				

<b>TOTAL GENERAL hors résultat reporté</b>	<b>1 278 512 255,07</b>	<b>1 034 989 833,48</b>	<b>39 559 566,39</b>	<b>1 074 549 399,87</b>
<b>TOTAL GENERAL avec résultat reporté</b>	<b>1 278 512 255,07</b>	<b>1 034 989 833,48</b>	<b>39 559 566,39</b>	<b>1 074 549 399,87</b>
Investissement	559 386 255,31	370 542 842,76	566 841,89	371 109 684,65
Fonctionnement	719 125 999,76	664 446 990,72	38 992 724,50	703 439 715,22
<b>TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette</b>	<b>1 078 512 255,07</b>	<b>1 009 522 744,92</b>	<b>39 559 566,39</b>	<b>1 049 082 311,31</b>
Investissement	359 386 255,31	345 075 754,20	566 841,89	345 642 596,09
Fonctionnement	719 125 999,76	664 446 990,72	38 992 724,50	703 439 715,22
<b>TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens</b>	<b>1 053 160 364,49</b>	<b>990 492 144,51</b>	<b>39 375 774,96</b>	<b>1 029 867 919,47</b>
Investissement	342 286 255,31	333 594 033,24	566 841,89	334 160 875,13
Fonctionnement	710 874 109,18	656 898 111,27	38 808 933,07	695 707 044,34

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	RECETTES			
	Voté BP + DM (s) 2013	Réalisé 2013 (1)	restes à réaliser au 31/12/2013 (2)	CA 2013 (1)+(2)
<b>TOTAL</b>	<b>78 815 866,10</b>	<b>91 100 577,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	31 743 156,00	43 621 354,69	0,00	0,00
Fonctionnement	47 072 710,10	47 479 222,68	0,00	0,00
<b>FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE</b>	<b>2 355 597,61</b>	<b>2 640 207,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	2 355 597,61	2 640 207,35	0,00	0,00
<b>APPRENTISSAGE</b>	<b>23 535 000,00</b>	<b>23 976 855,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00	0,00
Fonctionnement	21 835 000,00	22 276 855,40	0,00	0,00
<b>ENSEIGNEMENT LYCEES</b>	<b>9 467 597,00</b>	<b>10 177 906,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	421 706,00	835 142,60	0,00	0,00
Fonctionnement	9 045 891,00	9 342 764,32	0,00	0,00
<b>FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES</b>	<b>1 200 261,49</b>	<b>1 200 261,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 200 261,49	1 200 261,49	0,00	0,00
<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>	<b>0,00</b>	<b>12 704,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	12 704,00	0,00	0,00
<b>RECHERCHE ET TECHNOLOGIE</b>	<b>0,00</b>	<b>125 029,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	41 373,29	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	83 656,19	0,00	0,00
<b>CULTURE</b>	<b>1 803 400,00</b>	<b>2 099 965,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	1 775 100,00	2 077 615,66	0,00	0,00
Fonctionnement	28 300,00	22 349,58	0,00	0,00
<b>SPORTS</b>	<b>1 454 750,00</b>	<b>1 196 838,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	1 454 750,00	1 196 838,85	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TERRITOIRES SOLIDAIRES</b>	<b>0,00</b>	<b>67 963,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	62 963,67	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	5 000,00	0,00	0,00
<b>TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>33 700,00</b>	<b>27 700,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	3 275,48	0,00	0,00
Fonctionnement	33 700,00	24 425,44	0,00	0,00
<b>TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS</b>	<b>2 185 000,00</b>	<b>20 840 692,76</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	1 473 000,00	20 134 721,56	0,00	0,00
Fonctionnement	712 000,00	705 971,20	0,00	0,00
<b>TOURISME</b>	<b>0,00</b>	<b>177 403,49</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	0,00	165 712,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	11 691,49	0,00	0,00
<b>ECONOMIE INNOVATION</b>	<b>7 824 600,00</b>	<b>7 918 127,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	7 818 600,00	7 831 172,47	0,00	0,00
Fonctionnement	6 000,00	86 955,48	0,00	0,00
<b>EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>28 955 960,00</b>	<b>20 638 919,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Investissement	17 100 000,00	9 572 539,11	0,00	0,00
Investissement gestion déléguée des fonds européens	17 100 000,00	9 572 539,11	0,00	0,00
Investissement coopération décentralisée	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	11 855 960,00	11 066 380,74	0,00	0,00
Fonctionnement gestion déléguée des fonds européens	11 775 960,00	10 966 261,66	0,00	0,00
Fonctionnement coopération décentralisée	80 000,00	100 119,08	0,00	0,00

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Voté BP + DM (s) 2013	Réalisé 2013 (1)	restes à réaliser au 31/12/2013 (2)	CA 2013 (1)+(2)
	1 171 438 523,00	933 636 468,12	27 739 110,57	961 375 578,69
Investissement	313 735 700,00	82 323 468,84	13 200 000,00	95 523 468,84
Fonctionnement	857 702 823,00	851 312 999,28	14 539 110,57	865 852 109,85
<b>COMMUNICATION</b>	<b>0,00</b>	<b>6 124,25</b>	<b>0,00</b>	<b>6 124,25</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	6 124,25	0,00	6 124,25
<b>MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION</b>	<b>81 000,00</b>	<b>236 724,02</b>	<b>0,00</b>	<b>236 724,02</b>
Investissement	0,00	7 218,12	0,00	7 218,12
Fonctionnement	81 000,00	229 505,90	0,00	229 505,90
<b>MOYENS GENERAUX FINANCIERS</b>	<b>1 168 005 523,00</b>	<b>928 489 951,37</b>	<b>27 739 110,57</b>	<b>956 229 061,94</b>
Investissement	313 735 700,00	82 316 250,72	13 200 000,00	95 516 250,72
Fonctionnement	854 269 823,00	846 173 700,65	14 539 110,57	860 712 812,22
<b>GESTION DES RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>3 352 000,00</b>	<b>4 903 668,48</b>	<b>0,00</b>	<b>4 903 668,48</b>
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	3 352 000,00	4 903 668,48	0,00	4 903 668,48
<b>RESULTAT affecté fonctionnement</b>	<b>28 257 865,97</b>	<b>28 257 865,97</b>		

<b>TOTAL GENERAL hors résultat reporté</b>	<b>1 250 254 389,10</b>	<b>1 024 737 045,49</b>	<b>27 739 110,57</b>	<b>1 052 476 156,06</b>
<b>TOTAL GENERAL avec résultat reporté</b>	<b>1 278 512 255,07</b>	<b>1 052 994 911,46</b>	<b>27 739 110,57</b>	<b>1 080 734 022,03</b>
Investissement	345 478 856,00	125 944 823,53	13 200 000,00	139 144 823,53
Fonctionnement	933 033 399,07	927 050 087,93	14 539 110,57	941 589 198,50

<b>TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette</b>	<b>1 078 512 255,07</b>	<b>1 027 527 822,90</b>	<b>27 739 110,57</b>	<b>1 055 266 933,47</b>
Investissement	145 478 856,00	100 477 734,97	13 200 000,00	113 677 734,97
Fonctionnement	933 033 399,07	927 050 087,93	14 539 110,57	941 589 198,50

<b>TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens</b>	<b>1 049 636 295,07</b>	<b>1 006 989 022,13</b>	<b>27 739 110,57</b>	<b>1 034 728 132,70</b>
Investissement	128 378 856,00	90 905 195,86	13 200 000,00	104 105 195,86
Fonctionnement	921 257 439,07	916 083 826,27	14 539 110,57	930 622 936,84

## B - L'arrêté des comptes 2013

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

**Le résultat de la section de fonctionnement** intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2013, ce résultat s'élève à 248,912 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
<b>Résultat de fonctionnement</b>	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	28 257 865,97	1 034 587 822,83	1 062 845 688,80
Dépenses (réelles + ordre)		813 933 835,80	813 933 835,80
Total	28 257 865,97	220 653 987,03	248 911 853,00

**Le solde d'exécution de la section d'investissement** est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2013, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 231,018 M€.

	(A)	(B)	
<b>Résultat d'investissement</b>	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		487 734 928,97	487 734 928,97
Dépenses (réelles + ordre)	210 623 538,95	508 129 522,31	718 753 061,26
Total	-210 623 538,95	-20 394 593,34	-231 018 132,29

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 17 893 720, 71 € (248 911 853,00 € – 231 018 132,29 €).

**Les restes à réaliser** en dépenses s'élèvent à 39,56 M€, dont 38,99 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,567 M€ au titre des dépenses d'investissement.

**Les restes à réaliser** en recettes s'élèvent à 27,74 M€, soit 13,20 M€ en investissement et 14,54 M€ en fonctionnement.



## C - Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne sont de très grande qualité et conformes aux objectifs financiers que s'est fixée la Région :

- **le taux d'épargne brute ressort à 26,07 %.**
- **l'épargne nette se situe à 187,098 M€** : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en recourant modérément à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (**épargne nette > 150 M€**).
- **La capacité de désendettement de la Région se situe à 2,6 années** : elle reste en deçà du ratio que s'est fixé la Région (**capacité de désendettement < 3 ans**).

	CA 2012	CA 2013		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
<b>EPARGNE DISPONIBLE</b>				
+ Recettes de gestion	915 786 291	898 792 222	14 539 110,57	913 331 333
- Dépenses de gestion	673 288 099	647 074 870	38 992 724,50	686 067 594
<b>= Epargne de gestion</b>	<b>242 498 192</b>	<b>251 717 352</b>	<b>-24 453 614</b>	<b>227 263 739</b>
- Intérêts de la dette	17 490 353	17 372 121,21	0	17 372 121
<b>= Epargne brute</b>	<b>225 007 839</b>	<b>234 345 231</b>	<b>-24 453 614</b>	<b>209 891 617</b>
- Remboursement de la dette en capital	44 013 211	47 246 792	0	47 246 792
<b>= Epargne disponible</b>	<b>180 994 628</b>	<b>187 098 439</b>	<b>-24 453 614</b>	<b>162 644 825</b>
<b>VEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIONS</b>				
Dépréciation	0	111 357	0	111 357
Amortissements	11 866 212	13 691 244	0	13 691 244
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>				
+ Dépenses d'investissement	304 843 426	297 828 962	566 841,89	298 395 804
- Recettes d'investissement	72 122 465	80 477 735		80 477 735
<b>= Besoin de financement en investissement</b>	<b>232 720 962</b>	<b>217 351 227</b>	<b>566 842</b>	<b>217 918 069</b>
<b>EMPRUNT</b>				
Emprunt	56 300 000	<b>20 000 000</b>	<b>13 200 000</b>	<b>33 200 000</b>
<b>RESULTAT</b>				
<b>= Résultat de l'exercice</b>	<b>4 573 666</b>	<b>-10 364 145</b>	<b>-11 820 456</b>	<b>-22 073 244</b>
<i>dont Fonctionnement</i>	213 141 628	220 653 987	-24 453 614	196 200 373
<i>dont Investissement</i>	-208 567 962	-231 018 132	12 633 158	-218 384 974
<b>+ Report des années antérieures</b>	<b>585 409</b>	<b>28 257 866</b>		28 257 866
<i>dont report fonctionnement</i>	566 082	28 257 866		28 257 866
<i>dont report investissement</i>	19 327	0		0
<b>= Résultat de clôture</b>	<b>5 159 075</b>	<b>17 893 721</b>	<b>-11 820 456</b>	<b>6 073 265</b>
<i>dont résultat fonctionnement</i>	213 707 710	248 911 853	-24 453 614	224 458 239
<i>dont résultat investissement</i>	-208 548 634	-231 018 132	12 633 158	-218 384 974

**La réalisation du budget 2013  
par politique**

## ***A – Les interventions régionales***

# **FORMATIONS PROFESSIONNELLES**

## BILAN

En 2013, l'action de la Région au titre de sa politique « Formations professionnelles » a été déterminante dans un contexte de crise économique importante avec la mobilisation de plus de 83,1 M€.

La Région a ainsi investi 65,5 M€ pour **favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi en les formant.**

- o Plus de 10 500 places de formation ont été achetées pour répondre aux besoins de formation dont 820 dans le cadre du Fonds Réactif Emploi-Formation, mis en place en 2013.
- o 374 aides individuelles à la formation ont été accordées.
- o 19,8 M€ ont été consacrés à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.
- o Près de 28 000 actions de formation aux savoirs de base ont été réalisées en faveur des citoyens de la Région.

La Région a également accompagné, à titre préventif, la **sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés.**

Ainsi, dans le cadre du Pacte de Continuité Professionnelle (PCP), elle a noué des partenariats avec des OPCA ou des partenaires d'un secteur spécifique (artisanat, culture, etc.) pour favoriser la formation d'actifs fragilisés par les mutations économiques subies et/ou du fait de leur situation propre (salariés intérimaires, actifs aux compétences obsolètes, etc.).

- o 15 conventions PCP ont été conclues en 2013,
- o Plus de 3 300 personnes en ont bénéficié.

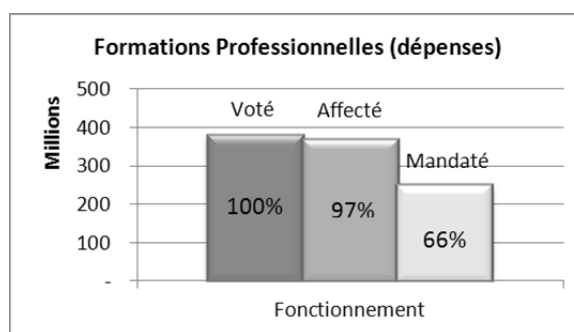
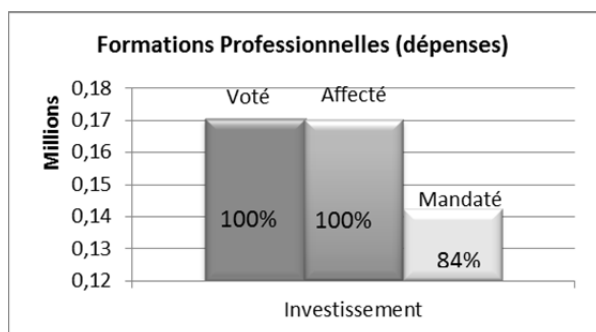
Dans le même temps, la Région a :

- poursuivi sa **politique de soutien aux acteurs de l'accueil - information-orientation** (Missions Locales notamment), compte tenu de l'importance de l'accompagnement des publics concernés ;
- consacré des moyens financiers pour **développer la recherche – innovation** dans le domaine de la formation professionnelle, avec le financement de 4 nouveaux projets au titre du **Fonds Régional d'Innovation Pédagogique pour la Formation.**

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	170 000,00	170 000,00	0,00	142 346,65	27 653,35	27 653,35
AE	381 805 965,11	369 222 943,69	12 583 021,42	251 680 172,13	130 125 792,98	117 542 771,56

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



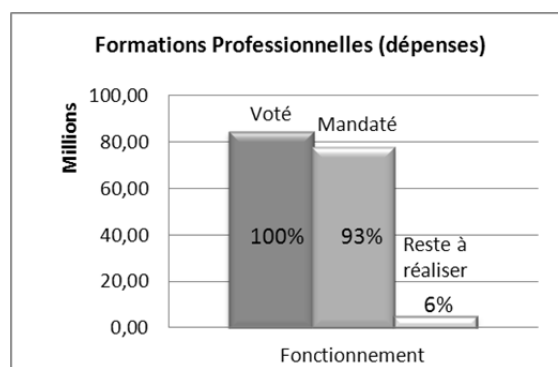
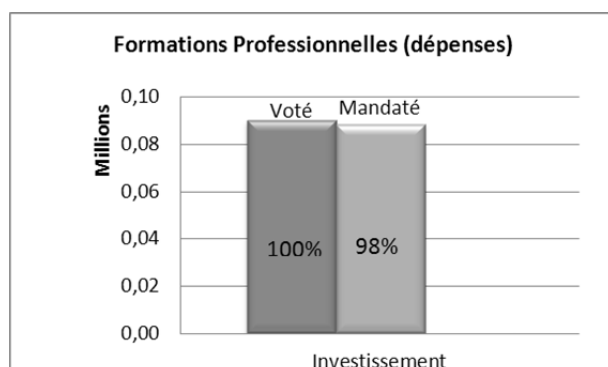
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	90 000,00	88 578,15	0,00	98,42%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	84 222 867,69	78 073 103,45	5 067 639,09	98,72%	2 355 597,61	2 640 207,35
<b>Total</b>	84 312 867,69	78 161 681,60	5 067 639,09	98,71%	2 355 597,61	2 640 207,35

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Programme régional de formation

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE 2009-0745	GESTION REMU DES BENEFICIAIRES 2010-2012	1 500 000,00	150 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
AE 2011-0925	REMUNERATION 2012	16 897 000,00	655 000,00	17 552 000,00	17 550 598,00
AE 2012-0577	CHEQUE FORMATION 2013	1 500 000,00	200 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
<b>TOTAL</b>		19 897 000,00	1 005 000,00	20 902 000,00	20 900 598,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	69 083 947,83	69 456 038,13	396 288,35	101,11%	2 275 500,00	2 402 087,14
<b>Total</b>	69 083 947,83	69 456 038,13	396 288,35	101,11%	2 275 500,00	2 402 087,14

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, le Programme Régional de Formation a reposé principalement sur la mise en œuvre de Parcours vers l'Emploi et la Qualification. Ces actions de formation en faveur des demandeurs d'emploi visent à favoriser leur accès ou leur retour à l'emploi (actions d'orientation et de découverte des métiers, actions de développement de compétences, etc.).

Ces dernières ont bénéficié à **10 500 demandeurs d'emploi**, dont 49,7 % de jeunes de moins de 26 ans. Parmi eux, près de **7 494 demandeurs d'emploi se sont plus particulièrement formés en vue de l'acquisition d'une qualification**.

Le Fonds réActif Emploi-Formation, créé en 2013, a permis d'apporter de nouvelles solutions souples et réactives, pour répondre aux besoins économiques des acteurs du territoire régional exprimant des besoins de recrutement à court terme.

Au global, les formations collectives ont représenté 38,2 M€ de dépenses.

En complément, la Région mobilise un dispositif d'aide individuelle à la formation : le chèque formation. Comme les années précédentes, ce dernier a continué en 2013 à être fortement sollicité puisque 374 aides ont été attribuées (1,3 M€ de dépenses).

Au-delà de la prise en charge des coûts pédagogiques, la Région assure la prise en charge de la rémunération et de la protection sociale des demandeurs d'emploi pendant le suivi de leur formation (financée par la Région). En 2013, la Région a ainsi mandaté 19,8 M€ au titre de la rémunération et la protection sociale des **9 883 stagiaires** de la formation professionnelle.

Le Programme Régional de Formation repose en outre sur le dispositif « Visa Libres Savoirs » qui a permis d'offrir en 2013 aux habitants de la région, l'accès libre à la formation dans le champ des savoirs de base.

Au titre de l'exercice 2013, **26 856 visas** ont été confirmés.

**210 jeunes ont bénéficié du visa « Compétences d'Avenir »** mis en place par la Région dans le prolongement de la création des Emplois d'avenir, nouvel outil d'insertion depuis novembre 2012 à destination des jeunes les moins qualifiés.

Cette intervention régionale a représenté 6,9 M€ de dépenses.

### Programme : Accueil, information, orientation

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	6 566 524,50	4 826 474,06	1 752 850,91	100,19%	0,00	118 117,01
<b>Total</b>	6 566 524,50	4 826 474,06	1 752 850,91	100,19%	0,00	118 117,01

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, la Région a mobilisé 6,6 M€ en faveur de l'accueil, de l'information, de l'orientation des personnes en recherche d'emploi et de formation. Ce fort investissement s'est traduit principalement par :

- le soutien financier au fonctionnement des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation, afin d'assurer un accompagnement de qualité des personnes concernées. Grâce à ce dernier :
  - o les missions locales ont pu suivre **42 696 jeunes** de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle,
  - o les Points relais conseil en VAE ont reçu en entretien conseil **plus de 3 000 personnes**,
  - o **1 500** jeunes ont bénéficié de l'aide au permis de conduire allouée par la Région (200 €).
  
- le financement de l'activité du GIP Alfa Centre en matière :
  - o d'information sur les formations, les métiers et les diplômes,
  - o d'analyse des évolutions de l'emploi et des populations dans les territoires,
  - o d'appui à la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation.

Le GIP a, par ailleurs, poursuivi en 2013 le portage de la plate-forme téléphonique d'information gratuite sur la formation professionnelle. **Plus de 5 400 appels** ont été reçus à ce titre pour l'exercice 2013.



## Programme : Sécurisation des parcours professionnels

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	7 862 850,36	3 455 967,39	2 728 045,28	78,65%	0,00	39 905,59
<b>Total</b>	7 862 850,36	3 455 967,39	2 728 045,28	78,65%	0,00	39 905,59

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Parallèlement à la compétence légale de la Région en matière de formation des demandeurs d'emploi, la collectivité s'implique fortement dans la sécurisation des parcours professionnels des salariés fragilisés dans une logique préventive.

A ce titre, a été institué en 2011 le dispositif «**Pacte de Continuité Professionnelle**» qui a permis de développer depuis, des partenariats dans ce domaine et d'impulser une nouvelle approche du capital humain avec les Organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) et autres structures concernées.

Grâce au soutien de la Région, ce sont plus de **3 000 salariés qui ont pu être formés**.

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales, le Conseil régional a poursuivi et renforcé ses efforts en développant sur les territoires, l'offre de formation contribuant ainsi à la sécurisation des parcours dans ce secteur.

Les dépenses 2013 se sont élevées au global à 3,4 M€.

## Programme : Equipement des centres d'AIOA

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2013-0179	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	80 000,00	10 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>		80 000,00	10 000,00	90 000,00	90 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	90 000,00	88 578,15	0,00	98,42%	0,00	0,00
<b>Total</b>	90 000,00	88 578,15	0,00	98,42%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Missions locales ont pu, grâce aux financements accordés par la Région (0,88 M€), s'équiper en mobilier et matériels informatiques, leur permettant ainsi d'optimiser l'accompagnement des jeunes qu'elles assurent.

## Programme : Qualité de la formation

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	645 045,00	308 480,65	122 152,43	65,91%	65 597,61	65 597,61
<b>Total</b>	645 045,00	308 480,65	122 152,43	65,91%	65 597,61	65 597,61

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Lors de la signature du Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation Professionnelle (CPRDFP) le 5 juillet 2011, la Région a décidé de la création d'un **Fonds Régional d'Innovation Pédagogique pour la Formation** (FRIP) afin de développer la recherche – innovation dans le domaine de la formation professionnelle.

Un 1<sup>er</sup> appel à projet a été lancé en 2012 ; un autre en 2013. A l'issue de ce dernier, 4 projets ont été retenus par la Commission permanente Régionale (CPR), pour un montant de 0,089 M€ (dont 0,023 M€ au titre de la formation professionnelle).

En complémentarité, deux actions d'accompagnement auprès des organismes de formation ont été poursuivies en 2013, visant à professionnaliser les équipes pédagogiques au titre de :

- La modularisation de l'offre (découpage en compétences) et de l'individualisation des parcours de formation.
- L'accompagnement à la création de ressources en Formation ouverte et à distance (FOAD), notamment dans le cadre des visas.

## Programme : Egalité Femmes/Hommes, lutte contre les discriminations

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	64 500,00	26 143,22	68 302,12	146,43%	14 500,00	14 500,00
<b>Total</b>	64 500,00	26 143,22	68 302,12	146,43%	14 500,00	14 500,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, au titre de la mise en œuvre de son plan d'actions égalité femmes/hommes, la Région a :

- engagé l'expérimentation Egal'O Centre avec l'Etat pour prévenir le décrochage à l'emploi des personnes en congé parental,
- conduit une opération spéciale sur les forums de l'orientation,
- et soutenu des actions associatives structurantes sur les territoires.

0,035 M€ ont été mobilisés sur cette ligne, couplés à la mobilisation d'actions de formation pour les personnes en congé parental.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux du Contrat de plan Régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) sur la prévention des discriminations liées à l'origine, la Région a soutenu l'organisation de la première « Semaine des préjugés » coordonnée par le GIP Alfa Centre (0,015 M€).

# **APPRENTISSAGE**

## BILAN

Depuis 1998, la Région s'est attachée à structurer et développer l'apprentissage, dans une logique de complémentarité avec la formation professionnelle sous statut scolaire, autour de trois grandes thématiques : l'élévation du niveau de qualification, le maintien d'une offre de formation en direction des publics les plus fragiles et la territorialisation de l'offre de formation afin de rapprocher les formations au plus près des apprenants. Cette politique se traduit aujourd'hui par un réseau de 41 CFA et 117 sites de formation proposant plus de 700 formations allant du CAP au titre d'ingénieur.

Dans un contexte économique difficile conduisant à un léger tassement des effectifs apprentis, 20 160 jeunes en formation en janvier 2013 contre 20 427 l'année précédente (- 1,30%), la Région s'est attachée à renforcer l'offre de formation avec en particulier l'ouverture à la rentrée de 2013, de 15 nouvelles formations dont 9 relevant de l'enseignement supérieur. La dynamique d'élévation du niveau de qualification des apprentis se traduit par 25% d'apprentis inscrits dans des formations du supérieur ; ce pourcentage n'était que de 15% en 2007. L'objectif de 1 000 apprentis formés en 2015 au sein du CFA des Universités d'Orléans et de Tours a été dépassé en 2013 avec 1 071 jeunes inscrits.

La politique régionale s'est également traduite par un effort tout particulier pour l'amélioration de l'outil de formation avec la prise en charge de quatre nouvelles opérations immobilières : reconstructions du CFA BTP de Blois, de l'antenne de Bourges du CFA régional de la pharmacie, restructurations partielles du CFA de la MFR de Sorigny ainsi que du CFA de La Mouillère à Orléans. La Région participe au financement de ces opérations pour un montant global de 14,372 M€.

Dans une dynamique d'innovation pédagogique, la Région a accentué son effort de déploiement de l'Environnement numérique de travail (ENT) NET O CENTRE dans les CFA. A fin 2013, ce sont 20 établissements qui sont désormais équipés permettant d'offrir des services à près de 12 000 apprentis. Sur un plan plus général, les dispositifs d'accompagnement pédagogique des apprentis mis en place par les CFA avec le soutien financier de la Région et de l'Europe, se traduisent par d'excellents taux de réussite à l'examen et en particulier un taux de 82,19% de réussite pour le CAP.

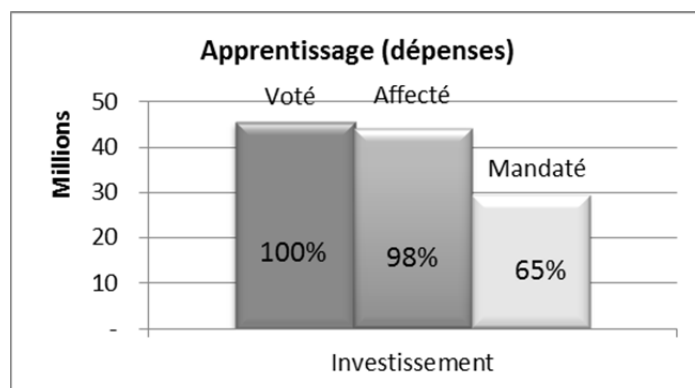
Les dialogues de gestion avec les CFA ont constitué un moment particulièrement important avec une lecture objective et partagée de la situation de chaque établissement en termes d'offre de formation, d'organisation, de projets d'investissement et de moyens financiers. 26 CFA ont fait l'objet d'un dialogue de gestion en 2013. Les diagnostics partagés notamment sur la situation financière des établissements ont conduit au versement de 2,450 M€ de subventions complémentaires par la Région, afin de permettre à l'ensemble des CFA d'assurer leurs missions de formation auprès des jeunes.

Alerté dès 2012 des difficultés auxquelles se trouvent confrontés un nombre croissant de CFA, le gouvernement a fait du développement et du financement de l'apprentissage un thème majeur de la loi « Formation Professionnelle, Emploi et Démocratie Sociale ». Au sein de l'Association des Régions de France, la Région Centre s'est fortement mobilisée, en tant que Région référente, dans le cadre de la préparation de cette loi. Le texte promulgué le 5 mars 2014, renforce le rôle des Régions en matière d'organisation et de développement de l'apprentissage et les place au cœur du dispositif de répartition de la taxe d'apprentissage entre les CFA. Ces mesures constituent une reconnaissance du savoir-faire et de l'engagement des régions dans un domaine particulièrement important. La mise en œuvre de la loi constituera un enjeu essentiel au cours des prochaines années.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	45 176 000,00	44 144 659,26	1 031 340,74	29 265 780,23	15 910 219,77	14 878 879,03
AE	-	-	-	-	-	-

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



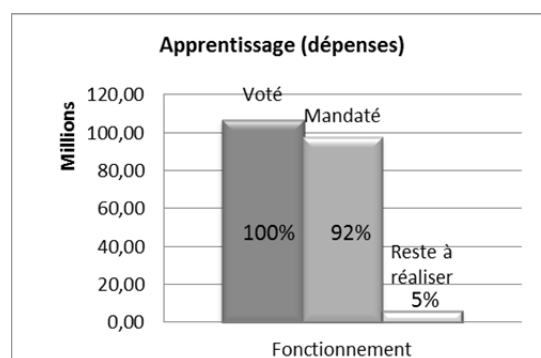
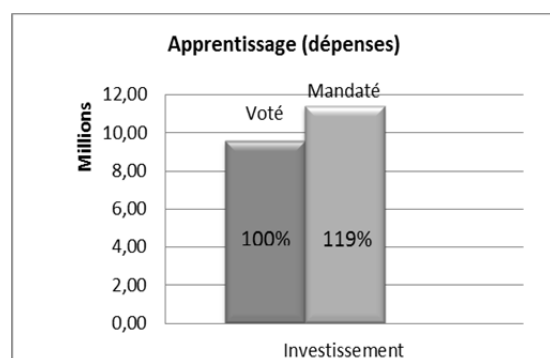
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	9 597 400,00	11 401 884,87	0,00	118,80%	1 700 000,00	1 700 000,00
<b>Fonctionnement</b>	106 374 841,27	97 790 285,23	5 643 281,63	97,23%	21 835 000,00	22 276 855,40
<b>Total</b>	115 972 241,27	109 192 170,10	5 643 281,63	99,02%	23 535 000,00	23 976 855,40

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Un taux de réalisation supérieur à 100 % signifie que des virements de crédits ont été effectués.

## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Construction, aménagement réhabilitation, équipement

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2012-1561	CMA 41 - GROS ENTRETIEN CFA	1 300 000,00	-290 000,00	1 010 000,00	1 010 000,00
AP	2013-1563	MFEO SORIGNY RESTRUCTURATION PARTIELLE	1 920 000,00		1 920 000,00	1 920 000,00
AP	2013-1564	AFPPREC RECONSTRUCTION ANTENNE DE BOURGES	852 000,00		852 000,00	852 000,00
AP	2013-1565	LA MOUILLERE RESTRUCTURATION PARTIELLE ETS (1ERE PHASE)	1 850 000,00		1 850 000,00	1 850 000,00
AP	2013-1566	BTP CFA 41 - RESTRUCTURATION CFA (EQUIPEMENTS INCLUS)	9 750 000,00		9 750 000,00	9 750 000,00
<b>TOTAL</b>			15 672 000,00	-290 000,00	15 382 000,00	15 382 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	7 551 410,00	9 565 265,25	0,00	126,67%	0,00	0,00
<b>Total</b>	7 551 410,00	9 565 265,25	0,00	126,67%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Proposer aux apprentis un outil de formation performant leur permettant de préparer dans de bonnes conditions leurs diplômes, constitue une priorité pour la Région.

L'année 2013 a été particulièrement marquée par le lancement de nouveaux projets immobiliers majeurs dans les CFA :

- reconstruction du CFA BTP de Blois (coût 24,750 M€ TTC, subvention 9,750 M€),
- restructuration du CFA de la Maison familiale d'orientation et d'éducation (MFEO) de Sorigny (coût 2,9 M€ TTC, subvention 1,920 M€),
- reconstruction de l'antenne de Bourges du CFA de la pharmacie d'officine (coût 1,526 M€ TTC, subvention 0,852 M€),
- restructuration du lycée – CFA de la Mouillère (coût 2,697 M€ TTC, subvention 1,850 M€).

L'engagement global de la Région pour ces opérations s'élève à 14,372 M€ dont 3,4 M€ ont été versés aux CFA cours de l'année 2013.

L'année 2013 a également vu la livraison des locaux de l'école d'ingénieurs de Châteauroux gérée par la CCI de l'Indre dans le cadre d'un partenariat avec HEI Lille.

## Programme : Financement des CFA

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0180	PLAN ANNUEL D EQUIPEMENTS DES CFA	2 000 000,00		2 000 000,00	1 999 630,57
<b>TOTAL</b>			2 000 000,00		2 000 000,00	1 999 630,57

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 045 990,00	1 836 619,62	0,00	89,77%	1 700 000,00	1 700 000,00
<b>Fonctionnement</b>	63 915 952,03	63 855 917,84	459 600,00	100,63%	21 485 000,00	21 829 251,00
<b>Total</b>	65 961 942,03	65 692 537,46	459 600,00	100,29%	23 185 000,00	23 529 251,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le plan d'équipement vise à accompagner l'évolution des référentiels de formation et les besoins des établissements. Il porte principalement sur l'acquisition de matériels pédagogiques et d'équipements informatiques. 1,836 M€ de crédits de paiement ont été mobilisés en 2013 au bénéfice de 29 CFA.

Le financement de la formation des apprentis a constitué le cœur de l'intervention financière de la Région. Avec 63,855 M€ de crédits attribués aux CFA en 2013, la Région a accentué de façon significative son effort financier par rapport à 2012 : + 1,440 M€ (+2,31%).

En 2013, 26 CFA ont fait l'objet d'un dialogue de gestion. Ces établissements accueillent 17 744 apprentis soit 86,64% du total des apprentis formés. Sur ces 26 CFA, 16 présentaient une situation financière fragilisée, avec des demandes de subventions complémentaires auprès de la Région. Les diagnostics partagés ont amenés la Région à mobiliser 2,450 M€ de subventions complémentaires, afin de permettre aux CFA d'assurer leur mission de formation auprès des jeunes.

## Programme : Egalité des chances

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	6 157 169,85	3 361 201,65	2 125 169,27	89,11%	0,00	59 689,67
<b>Total</b>	6 157 169,85	3 361 201,65	2 125 169,27	89,11%	0,00	59 689,67

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, 4 138 apprentis et 812 élèves aides-soignants (cursus temps plein) au sein des écoles du sanitaire agréées par la Région, ont bénéficié de l'aide régionale au 1<sup>er</sup> équipement professionnel. Au cours de cette même année, il a été décidé d'élargir le dispositif aux apprentis entrant directement en 2<sup>ème</sup> année d'une formation éligible à l'aide au 1<sup>er</sup> équipement. Cette mesure participe à la lutte contre le décrochage, en



permettant à des jeunes issus d'un cursus général, technologique ou supérieur ou sortis du système scolaire, de se réorienter vers la voie professionnelle.

Par ailleurs, le cadre règlementaire de l'aide au 1<sup>er</sup> équipement professionnel a été étendu aux élèves qui entrent pour la 1<sup>ère</sup> fois en formation d'aide-soignant en cursus temps partiel et en formation d'aide médico-psychologique dans les établissements du secteur social agréés par la Région Centre.

L'apprentissage s'inscrit pleinement dans l'ambition de « Région apprenante » affichée dans le CPRDFP et, dans cette dynamique, permettre à tous les jeunes d'accéder à une qualification constitue un enjeu majeur. En 2013, la Région a poursuivi son intervention auprès des CFA, afin de leur permettre de prendre en charge les difficultés scolaires rencontrées par les apprentis. Avec l'aide de la Région, les CFA proposent aux jeunes des actions d'accompagnement portant sur l'adaptation des parcours de formation (soutien, dédoublements, groupes de soutiens, plateformes d'individualisation, etc.) et la lutte contre les abandons en cours de formation. Ces actions sont mises en œuvre avec le soutien financier de l'Europe dans le cadre du Fonds Social Européen. Elles bénéficient à plus de 5 000 apprentis dont 326 en situation de handicap.

### Programme : Aide aux employeurs d'apprentis

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	34 249 257,00	29 692 939,00	2 200 000,00	93,12%	0,00	0,00
<b>Total</b>	34 249 257,00	29 692 939,00	2 200 000,00	93,12%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, 36 127 aides ont été versées à 12 323 entreprises.

En décembre 2013, la Région Centre a adopté un nouveau cadre d'intervention des aides versées aux employeurs d'apprentis, afin de se conformer à la loi de finances 2014. L'Indemnité Compensatrice Forfaitaire (ICF) est désormais supprimée et remplacée par une nouvelle prime à l'apprentissage de 1 000 € par année de formation. Cette prime est réservée aux entreprises de moins de 11 salariés. Un dispositif transitoire pour les contrats d'apprentissage signé avant le 1<sup>er</sup> janvier 2014 a également été mis en place.

### Programme : Mobilité des apprentis

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 756 386,44	735 430,79	791 192,36	86,92%	350 000,00	387 914,73
<b>Total</b>	1 756 386,44	735 430,79	791 192,36	86,92%	350 000,00	387 914,73

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pour les apprentis, « Parcours d'Europe » se décline en 2 dispositifs : Trans'Europe Centre et Euro Métiers Centre. Le dispositif « Mobilité International » complète « Parcours d'Europe » avec une ouverture sur le monde.

En 2013, 854 apprentis ont bénéficié d'une mobilité :

20 projets **Trans'Europe Centre** ont été présentés par 14 CFA permettant ainsi à 462 apprentis de CAP et Bac Pro de découvrir de nouveaux horizons en lien avec leur formation.

351 apprentis ont bénéficié de projets individuels à finalité professionnelle dans le cadre d'« **Euro Métiers Centre** ». Afin de répondre au mieux aux projets de formation des jeunes quel que soit leur niveau, Euro Métiers Centre regroupe trois mesures : « Premier parcours » (apprentis préparant des diplômes de niveau CAP et bac pro), « Jeunes diplômés » (tous niveaux de qualification) et « BAC + » permettant des mobilités de 2 semaines à 6 mois au sein d'entreprises implantées en Europe. Il est important de noter que « premiers parcours » et « jeunes diplômés » s'inscrivent dans le cadre du dispositif européen Léonardo.

41 apprentis ont effectué une mobilité dans le cadre du dispositif « Mobilité Internationale ».

### Programme : Fonds d'innovation

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	296 075,95	144 795,95	67 320,00	71,64%	0,00	0,00
<b>Total</b>	296 075,95	144 795,95	67 320,00	71,64%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Lancé en 2012, le Fonds Régional d'Innovation Pédagogique pour la Formation vise à soutenir la recherche – innovation dans le domaine de la formation professionnelle. Il concerne les centres de formation professionnelle continue implantés sur le territoire régional et les CFA et les écoles du sanitaire et social conventionnés ou agréés par la Région.

En 2013, quatre projets ont été retenus par la Région dont deux relevant de l'apprentissage et du sanitaire et social.

## **ENSEIGNEMENT - LYCEES**

## BILAN

L'année 2013 marque pour la Région Centre à la fois la poursuite d'engagements précédents, la consolidation de mesures politiques mais aussi l'entrée en vigueur d'un dispositif nouveau dans un contexte économique qui se durcit. Environ 137 M€ ont été consacrés à cette politique : plus de 74 M€ en investissement et plus de 62 M€ en fonctionnement.

Le budget en faveur de l'enseignement et des lycées est majoritairement mobilisé autour des domaines dont la collectivité régionale à la charge depuis les différentes lois de décentralisation : rénovation, restructuration et maintenance du patrimoine immobilier, dotations en équipements et dotations financières des établissements.

Le patrimoine immobilier des lycées publics constitue le premier poste de dépense et mobilise à lui seul 59 M€ (auxquels on peut ajouter 4,72 M€ en fonctionnement). Les besoins de rénovation et d'adaptation restent nombreux du fait de l'importance du patrimoine géré et des évolutions de l'enseignement. La Région entend réserver aux besoins en maintenance et cadre de vie une place importante.

Au-delà des opérations de rénovation les plus importantes ou de maintenance menées en 2013, un engagement fort de 5 M€ a été décidé en matière d'accessibilité des établissements. Il confirme cette année encore la volonté pour notre collectivité de répondre aux obligations réglementaires dans ce domaine. Un programme de 19 mises en accessibilité est en cours.

Par ailleurs, les efforts engagés autour de la question de l'efficacité énergétique, à travers une enveloppe budgétaire spécifique ou via le contrat de performance énergétique, ont été poursuivis. Cette politique, mise en œuvre depuis plusieurs années, a permis d'attribuer une dotation globale de fonctionnement constante aux établissements pour la quatrième année consécutive alors que le coût de l'énergie augmente chaque année.

S'agissant des résultats produits par le contrat de performance énergétique qu'a passé la Région avec la société Eifficentre en août 2010, le deuxième rapport annuel d'évaluation a été examiné par la CPR de septembre 2013. La baisse des consommations d'énergie des 19 lycées est sensible : une diminution de 24,1 % pour la chaleur (gaz, bois, pompes à chaleur) et 6,4 % pour l'électricité, à conditions climatiques égales.

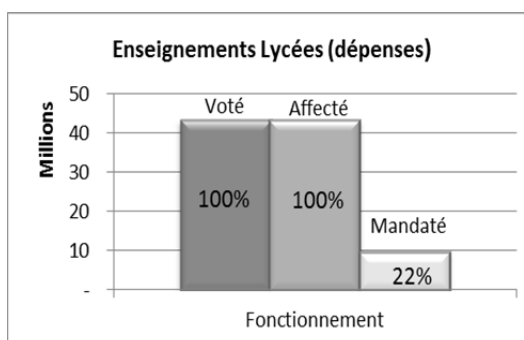
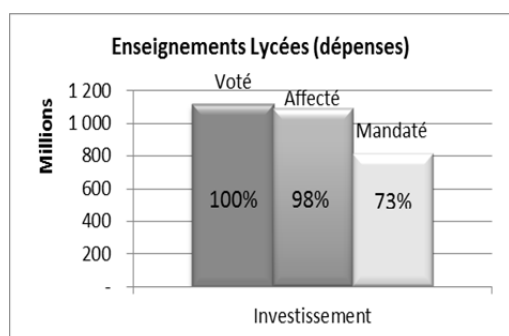
En complément de ces nombreuses rénovations et pour accompagner les ouvertures de filière ou changements de référentiels, 11,89 M€ ont été consacrés à l'acquisition d'équipements pour les lycées, soit 15,97 % des dépenses d'investissement. La collectivité accompagne notamment les évolutions du référentiel de formation du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP).

Enfin en matière d'actions éducatives, fort d'une expérimentation concluante, la démarche Ci'T Lycées accompagne désormais trois territoires dans la réalisation de projets. Le dernier volet « contraception » de la politique de prévention et promotion de la santé a été mis en place en septembre 2013.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	1 108 342 007,25	1 089 697 704,24	18 644 303,01	811 158 489,18	297 183 518,07	278 539 215,06
AE	43 247 000,00	43 247 000,00	0,00	9 443 514,30	33 803 485,70	33 803 485,70

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



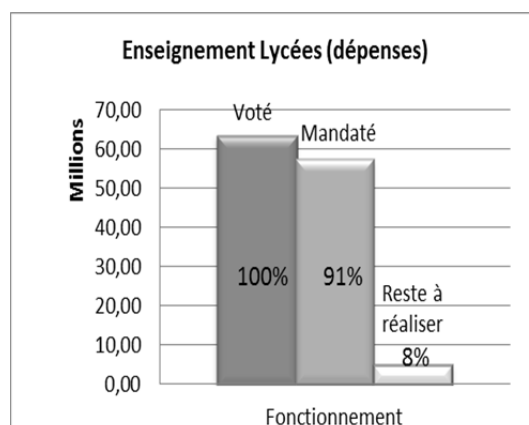
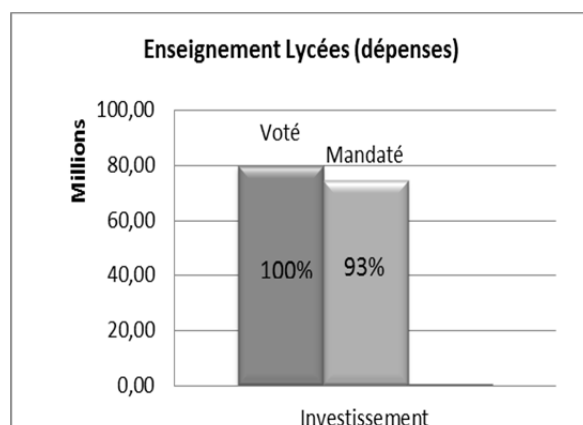
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	80 016 570,83	74 437 736,11	27 690,92	93,06%	421 706,00	835 142,60
<b>Fonctionnement</b>	63 378 141,60	57 581 192,82	4 847 927,63	98,50%	9 045 891,00	9 342 764,32
<b>Total</b>	143 394 712,43	132 018 928,93	4 875 618,55	95,47%	9 467 597,00	10 177 906,92

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2005-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	27 254 611,40	1 035 000,00	28 289 611,40	28 026 362,55
AP	2008-0014	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	57 170 000,00	10 300 000,00	67 470 000,00	67 470 000,00
AP	2009-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	34 315 000,00	9 880 000,00	44 195 000,00	43 362 468,74
AP	2012-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	23 810 000,00	450 000,00	24 260 000,00	24 260 000,00
AP	2013-0014	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS	1 500 000,00		1 500 000,00	1 500 000,00
AP	2007-0934	RECONSTRUCTION - LP NADAUD	2 500 000,00	10 500 000,00	13 000 000,00	13 000 000,00
AP	2012-1214	GROSSES REPARATIONS, GROS ENTRETIENS	10 355 000,00	2 680 000,00	13 035 000,00	13 035 000,00
AP	2013-1214	GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS	4 315 000,00		4 315 000,00	4 315 000,00
AP	2012-1216	ACCESSIBILITE	5 250 000,00	5 000 000,00	10 250 000,00	10 250 000,00
AP	2013-1216	ACCESSIBILITE	200 000,00		200 000,00	200 000,00
AP	2012-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES PAR AN	15 000 000,00	-4 000 000,00	11 000 000,00	10 894 896,47
AP	2013-1955	EFFICACITE ENERGETIQUE POUR 5 LYCEES / AN	14 500 000,00		14 500 000,00	14 500 000,00
AP	2013-0007	ACQUISITION RENOUVELLEMENT REPARATIONS DE BIENS	13 940 000,00		13 940 000,00	13 940 000,00
AP	2013-0012	AIDE A L'INVESTISSEMENT DS L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	4 900 000,00		4 900 000,00	4 900 000,00
AP	2013-0013	ENTRETIEN MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	5 800 000,00		5 800 000,00	5 799 500,00
<b>TOTAL</b>			220 809 611,40	35 845 000,00	256 654 611,40	255 453 227,76

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	80 016 570,83	74 437 736,11	27 690,92	93,06%	421 706,00	835 142,60
<b>Fonctionnement</b>	8 855 765,70	8 175 843,42	526 325,64	98,27%	152 388,00	132 389,19
<b>Total</b>	88 872 336,53	82 613 579,53	554 016,56	93,58%	574 094,00	967 531,79

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### I- Patrimoine immobilier des lycées publics

L'autorisation de programme dédiée aux extensions restructurations a vu le vote de neuf nouvelles opérations et abondements et notamment les opérations de restructuration de l'atelier du lycée Jean de Berry à Bourges et de lycée Dessaignes à Blois ou encore la restructuration du pole restauration hôtellerie du lycée Dolto à Olivet.

L'autorisation de programme consacrée à l'entretien et à la maintenance du cadre de vie a permis le vote d'une soixantaine d'opérations comme la mise aux normes des cuisines des restaurants scolaires des lycées Jean de Berry et Vauvert à Bourges.

Pour l'autorisation de programme dédiée aux grosses réparations et gros entretiens, ce sont quatorze nouvelles opérations et une opération abondée qui ont été présentées au vote. On peut remarquer la création de l'opération de restructuration du gymnase du lycée Grandmont à Tours ou la mise aux normes de l'internat du lycée Philibert de l'Orme à Lucé.

L'autorisation de programme consacrée à l'efficacité énergétique a permis le vote d'une vingtaine nouvelles opérations dédiées à l'amélioration de la performance énergétique des lycées et notamment l'initiation de l'opération de mise aux normes générale d'un

bâtiment d'externat du lycée Pothier à Orléans ainsi que l'opération de mise aux normes du lycée Val de Cher à Saint-Aignan sur Cher.  
Enfin, L'autorisation de programme dédiée à la mise en accessibilité des lycées a été abondée pour poursuivre l'engagement régional sur six nouveaux lycées.

Trente-six d'opérations ont été finalisées au cours de l'année 2013.

On notera notamment la livraison du nouveau bâtiment dédié à la vie scolaire du lycée Jean Zay à Orléans, la mise aux normes des installations d'extraction des poussières de l'atelier modelage du lycée Brisson à Vierzon, la mise en conformité de l'internat du lycée Monod à Saint Jean de Braye, la livraison de la bergerie de l'Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole (EPLEFPA) d'Indre et Loire à Fondettes, la livraison de la dernière tranche de la restructuration des ateliers du lycée Jean Mermoz à Bourges, ou encore, la mise aux normes des locaux cuisine des lycées Jean de Berry et Vauvert, à Bourges.

Plus spécifiquement, en terme de performance énergétique, on évoquera la livraison des opérations d'isolation et de réfection des terrasses des lycées Agricole de La Saussaye, et du lycée Val de Cher à Saint Aignan sur Cher, ou de démolition des locaux de l'intendance du lycée Paul-Louis Courier à Tours.

## **II- Les équipements**

La Région a affecté en 2013, 13,94 M€ pour l'acquisition ou le renouvellement d'équipements pédagogiques, scientifiques, technologiques, informatiques et fonctionnels.

Cette somme a notamment permis de financer :

- Le renouvellement d'ordinateurs de manière plus importante que les années précédentes, pour un montant de 2 557 945 €, permettant ainsi d'accélérer le remplacement de postes vétustes, et de mieux répondre aux nombreuses demandes des lycées,
- Pour un montant de 308 563 €, la mise en œuvre de la mesure 6 du Plan avenir jeunes en région Centre adopté le 26 septembre 2013, consistant à soutenir 15 projets pédagogiques numériques innovants requérant l'usage de tablettes, d'ordinateurs portables et la mise en œuvre d'un réseau Wifi.
- La première tranche du remplacement des équipements réfrigérés, nécessaire pour se conformer à la réglementation sur les gaz à effet de serre, pour un montant de 613 015 €
- Pour un montant de 164 770 €, le renouvellement de véhicules de service dont deux utilitaires complètement électriques et 3 véhicules hybrides (essence et électrique)
- L'accompagnement des évolutions des référentiels du Bac Sciences et Technologies Industrielles et Développement Durable (STI2D) et du Baccalauréat Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP) pour 124 975 €
- Des achats décidés en 2013 pour de machines industrielles et/ou technologiques pour 13 lycées, pour un total de 1 376 k€.
- Des déménagements ont été organisés pour les machines du LP Dolto en direction d'une dizaine de sites suite à la fermeture de la filière Bac Pro MEI, et du LP Mermoz pour transfert à l'IUT pour un an du fait des travaux (71,5 k€ TTC).

## Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	46 600 732,63	44 587 416,75	1 478 259,50	98,85%	8 602 744,00	8 776 016,59
<b>Total</b>	46 600 732,63	44 587 416,75	1 478 259,50	98,85%	8 602 744,00	8 776 016,59

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

29 856 180 € ont été versés aux établissements au titre de la Dotation de fonctionnement des lycées publics et des charges particulières, soit 67 % du programme global. Les charges particulières permettent de couvrir des dépenses exceptionnelles ou liées aux particularités du lycée. Cette dotation est stable depuis plusieurs années, malgré des coûts de viabilisation en hausse.

La collectivité, conformément au principe de parité, est redevable aux lycées privés sous contrat de l'Education Nationale d'un forfait d'externat. Ce forfait externat comprend deux parts. La part « matériel » est calculée sur la base du coût moyen d'un élève de lycée public augmenté de 5%. Pour la part « personnel », la Région a procédé au strict reversement du montant transféré par l'Etat. Le montant mandaté en 2013 au titre du forfait externat s'élève à 8 858 193 €, soit 20 % du programme global.

Chaque année, la Région accorde une dotation EPS aux lycées publics. En 2013, une somme globale de 1 444 943 € a été mandatée aux lycées qui ne possèdent pas d'installations sportives propres ou suffisantes, pour financer le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport. L'application de la parité privé/public a conduit au mandatement de 286 430 € au titre du forfait EPS des lycées privés à 36 établissements.

La Région finance les dépenses de transport des élèves, principalement des internes quand le lycée ne possède pas d'internat ou quand des travaux sont exécutés dans un lycée obligeant à déplacer des élèves. La somme mandatée à ce titre en 2013 est de 252 522 €.

## Programme : Mobilité des lycéens

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	2 684 923,61	2 115 121,83	532 586,57	98,61%	290 759,00	338 620,55
<b>Total</b>	2 684 923,61	2 115 121,83	532 586,57	98,61%	290 759,00	338 620,55

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La collectivité agit auprès des élèves à travers trois dispositifs : Trans'Europe Centre (TEC), Action Internationale (AINT) et Euro-métiers Centre (Léonardo). En 2013, ces trois dispositifs ont été regroupés sous la mesure « Parcours d'Europe » (mesure de la



mandature pour favoriser la mobilité européenne des jeunes) avec les Jumelages et Mobi-Centre.

Le nombre d'élèves qui a bénéficié de la politique de mobilité Parcours d'Europe en 2013 est stable : **6 150**. Ils sont répartis de la façon suivante sur les 3 dispositifs proposés :

Mobilité collective :

- 1- Etape Actions Internationales : 220 élèves dont 142 élèves pour des séjours en Europe ;
- 2- Etape Trans'Europe Centre : 5 625 élèves.

Mobilité individuelle :

- 3- Etape Euro Métiers Centre – Premiers parcours – « Leonardo Lycéens » voté en 2012 mais mis en œuvre et soldé en 2013 : 301 élèves soit 1 327 semaines de stages.

Les stages professionnels Euro-Métiers Centre sont cofinancés par l'Union Européenne pour une somme en 2013 de 202 920€.

### Programme : Egalité des chances

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	3 592 803,60	1 754 891,05	1 758 569,84	97,79%	0,00	26 568,94
<b>Total</b>	3 592 803,60	1 754 891,05	1 758 569,84	97,79%	0,00	26 568,94

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'aide régionale au 1<sup>er</sup> équipement professionnel facilite l'acquisition du premier équipement professionnel, à travers un chèque adressé aux familles, représentant une aide individuelle allant de 25 € à 200 € pour les lycéens, apprentis, élèves aides-soignants préparant leur formation dans un lycée, un CFA ou dans un établissement du secteur social de la région Centre. En 2013, cette aide a concerné 6675 lycéens, 4612 apprentis et 812 élèves aides-soignants, pour une aide moyenne de 59€.

En 2013, concernant la gratuité des manuels scolaires, les subventions portées aux établissements ont permis pour 133 970 € de financer le renouvellement des manuels de Terminales STMG et ST2S dans les 28 établissements concernés par ces formations.

Par ailleurs, 443 120 € ont été attribués aux établissements d'enseignement professionnel pour financer les manuels scolaires non transmissibles (pochettes, cahiers d'exercices), sur une base élève de 17 à 34 €.

Dans le cadre de sa politique d'égalité des chances, la Région a renouvelé la mise à disposition d'une plateforme d'aide aux devoirs, ouverte à plus de 6200 élèves, répartis dans 16 établissements, et comptabilisant 1 764 heures de connexion. Ce dispositif représente une dépense de 53 163 €. Dans le cadre de l'action Français Langue Etrangère (FLE), la collectivité a également soutenu, par un financement de 87 680 €, des actions de formation dispensées dans 11 lycées et au bénéfice de 190 jeunes, permettant d'offrir l'accès à la maîtrise de la langue française à des jeunes de plus de 16 ans nouvellement arrivés en France.

Vingt-huit projets Lycéens-Citoyens portant sur un des quatre axes proposés (« agenda 21 », « éducation à l'environnement pour un développement durable », « Savoirs Faire et Métiers », « Citoyenneté culturelle ») ont été soutenues en 2013, représentant une enveloppe financière de 126 961,37 €. La mise en œuvre de l'ensemble de ces projets a impliqué ou concerné plus de 11 000 jeunes.

L'opération Radio lycée a été conduite dans 6 lycées publics de la région, dont un lycée par département. Le financement de cette opération représente 66 334,92 €.

En 2013, fort d'une expérimentation concluante de la démarche Ci'T Lycées sur 3 territoires, les lycées de 3 nouveaux territoires bénéficient depuis la rentrée 2013 de l'accompagnement de la Région aidée en cela par une structure extérieure, proposant une ingénierie propice à la rencontre et à l'émergence de projets au service des territoires.

## Programme : Information et orientation

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	929 726,69	551 695,84	278 011,30	89,24%	0,00	65 000,00
<b>Total</b>	929 726,69	551 695,84	278 011,30	89,24%	0,00	65 000,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le projet « Assure ton Avenir » vise à lutter contre le décrochage scolaire et comprend plusieurs volets :

- Appui au fonctionnement des vingt plateformes décrochage traitant le suivi des 5 250 jeunes de plus de 16 ans repérés sans solution,
- « Assure ton Année » afin d'accompagner des jeunes toujours sans solution après « Assure ta Rentrée ! » ou qui décrochent en cours d'année scolaire : 92 jeunes ont intégré un parcours en 2013 et pour 70% d'entre eux, cette expérience a trouvé une issue positive (retour scolarité, apprentissage, formation continue, emploi).
- « Accroche-toi, décroche ton Bac ! » au sein du lycée Benjamin Franklin pour permettre aux triplants de terminale des lycées d'enseignement général et technologique d'obtenir leur diplôme. En 2013, sur les 19 jeunes inscrits, seize ont obtenu le baccalauréat et les trois autres sont inscrits dans un projet de formation.

En 2013, la Région a mandaté 61 178,84 € pour ce projet Etat-Région.

Par ailleurs, la Région poursuit son engagement en faveur de l'information des jeunes et des familles. La collectivité s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires. Ces conventions de partenariat sont : la Délégation Régionale de l'ONISEP Centre (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions - Centre), le CRIPTARC (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique Agricole de la Région Centre), le CRDP (Centre National de Documentation Pédagogique). Le budget consacré à ces actions menées en partenariat était en 2013 de 110 000 €.

En 2013, la Région a mandaté 551 695 € à sa politique en faveur de l'information et l'orientation (Forums, Quartiers des métiers des Artisanales de Chartres, Salon régional des métiers d'art et Conventions de partenariat). La Région Centre a ainsi subventionné

l'organisation de 10 forums de l'orientation pour une enveloppe globale de 330 550 €. La poursuite d'une communication autour de la thématique « Tous les métiers sont mixtes » a dynamisé ces manifestations sur tous les territoires.

Par ailleurs, la Région Centre, engagée dans les 42èmes Olympiades des métiers, a organisé une délégation régionale pour accompagner les 5 jeunes médaillés d'or en jardinerie paysage (binôme), bijouterie, tournage et technologie de l'information, à concourir aux épreuves internationales organisées à Leipzig en Allemagne du 4 au 8 juillet 2013. L'enveloppe budgétaire consacrée à cet évènement est de 10 489 €.

### Programme : Prévention santé dans les lycées

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	714 189,37	396 223,93	274 174,78	93,87%	0,00	4 169,05
<b>Total</b>	714 189,37	396 223,93	274 174,78	93,87%	0,00	4 169,05

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'action régionale consacrée à la promotion de la santé des lycéens est entrée dans sa troisième année de mise en œuvre avec la réalisation du dernier volet relatif à la contraception.

Ainsi, 500 € ont été alloués aux infirmiers des lycées publics pour favoriser l'accès aux moyens de contraception et de participer à la réduction des risques de grossesse non désirées et d'infections sexuellement transmissibles. L'enveloppe allouée en 2013 à cette mesure a été de 51 000 €.

Les autres volets du dispositif de promotion de la santé ont été reconduits, ainsi :

- l'appel à projets « Lycéens, Apprentis, bien dans son corps, bien dans sa tête » avec 72 lycées et MFR ayant déposé un projet pour un montant global de 196 619,08 €.
- le renouvellement de la convention triennale avec l'Agence régionale pour la santé (ARS) et la signature de la convention annuelle d'action comportant un partenariat avec la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (71 900 €),
- l'organisation d'une journée thématique dédiée au « harcèlement scolaire » (qui a rassemblé 150 personnes),
- la consolidation des « espaces écoute » dans le Cher et l'Eure et Loir avec un de plus en Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher, le maintien des « points station » dans les lycées du Loiret,
- la poursuite des actions antérieures comme l'aide pédagogique à domicile.

**FORMATIONS SANITAIRES  
ET SOCIALES**

## BILAN

Les mesures arrêtées dans le cadre du *Plan Urgence Santé* de la Région ont permis en 2013 d'accorder des diplômes à 1 002 étudiants infirmiers et 1 124 élèves aides-soignants, chiffres jamais atteints jusqu'alors. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la lutte contre le décrochage pour les premiers et à l'augmentation de la capacité d'accueil pour les seconds.

La poursuite de l'augmentation des capacités d'accueil en 2014 permettra de conforter et d'améliorer ces résultats : ainsi, le quota de la 1<sup>ère</sup> année de formation d'infirmier est passé de 1 137 à 1 166 en septembre 2013 et la capacité d'accueil des instituts de formation d'aide-soignant est passée de 908 à 961 places auxquelles il convient d'ajouter 273 places en cursus partiel. L'enquête d'insertion professionnelle menée auprès des instituts de formation pour les promotions diplômées entre 2008 et 2013 révèle que 75% des étudiants infirmiers diplômés et 90% des élèves aides-soignants diplômés exercent leur métier en région Centre à leur sortie d'école.

Quant au quota de la 1<sup>ère</sup> année d'études de masseur-kinésithérapeute, il a de nouveau augmenté en 2013 passant de 75 à 90. 54 étudiants issus de la promotion 2010/2013 (qui comptait 60 étudiants à l'entrée en formation) ont été diplômés en juillet 2013. Sur ces 54 diplômés, 40 exerçaient en région Centre 3 mois après l'obtention du diplôme. Compte tenu des augmentations de quotas intervenues en 2012 et 2013, le nombre de diplômés devrait être compris entre 65 et 70 en 2015 et entre 80 et 85 à compter de 2016.

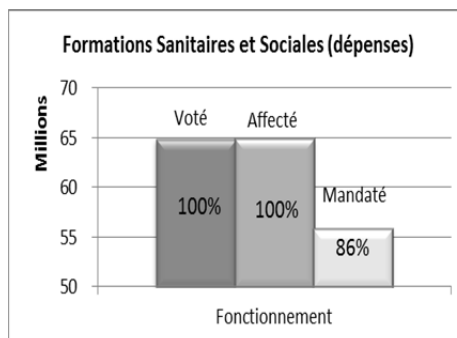
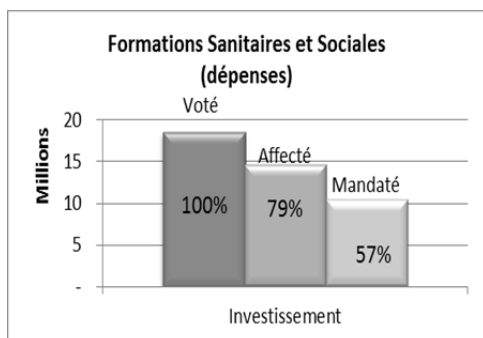
Le processus Licence-master-doctorat (LMD) s'est poursuivi en 2013 avec la reconnaissance au grade de licence de la formation de manipulateur d'électroradiologie médicale et au grade de master de la formation d'infirmier anesthésiste. Ces deux formations sont dispensées au sein de l'Institut de formation pharmacie santé (IFPS) rattaché au CHU de Tours. Cette reconnaissance a été officialisée par deux conventions de partenariat signées entre l'Agence régionale de santé, l'Université de Tours, le CHU de Tours et le Conseil régional. Par ailleurs la plate-forme d'enseignement à distance Learnos mise en service dans le cadre de la formation d'infirmier a été reconduite en 2013 pour 4 années supplémentaires.

Enfin, la Région Centre a poursuivi en 2013 ses efforts vers les étudiants les plus défavorisés en revalorisant de 11% le montant des bourses tout en maintenant l'échelon le plus élevé, à savoir 6 600 € par an. Cet échelon aura bénéficié en 2013 à 433 boursiers sur un total de 2 391.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	18 345 000,00	14 549 214,44	3 795 785,56	10 461 796,69	7 883 203,31	4 087 417,75
AE	64 857 140,35	64 857 140,35	0,00	55 883 547,98	8 973 592,37	8 973 592,37

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



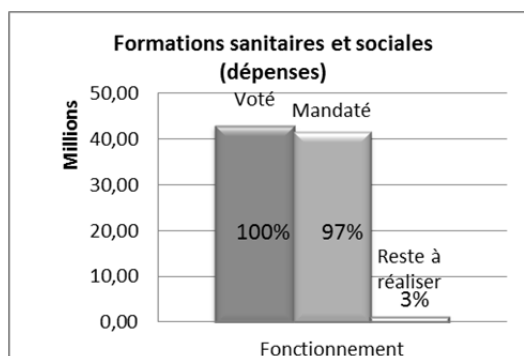
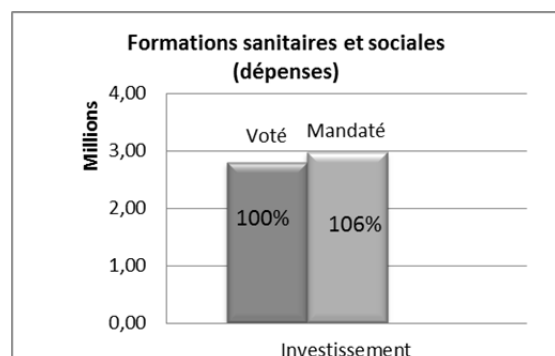
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 803 700,00	2 972 760,10	0,00	106,03%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	42 909 924,92	41 572 651,02	1 160 187,19	99,59%	1 200 261,49	1 200 261,49
<b>Total</b>	45 713 624,92	44 545 411,12	1 160 187,19	99,98%	1 200 261,49	1 200 261,49

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Financement des écoles et instituts de formation sanitaire et sociale

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	33 485 579,90	32 417 028,90	1 090 217,00	100,06%	500 000,00	500 000,00
<b>Total</b>	33 485 579,90	32 417 028,90	1 090 217,00	100,06%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits engagés au financement du fonctionnement des formations sanitaires et sociales pour assurer la formation de 7 000 apprenants répartis dans 22 établissements s'est élevé à 32,771 M€ répartis entre :

- 26,252 M€ pour les établissements du secteur sanitaire ;
- 6,519 M€ pour les établissements du secteur social.

Au titre du cofinancement de Pôle emploi, (financement de places de formation d'aides-soignants, ambulanciers et aides médico psychologiques), la Région Centre a perçu une recette de 0,5 M€.

Les principales mesures adoptées en 2013 sont la déclinaison du Plan Urgence Santé adopté par la Région Centre en 2012, à savoir :

- la poursuite de l'augmentation de la capacité d'accueil des instituts de formation d'aides-soignants qui est passée de 908 places (en cursus complet) en 2012 à 961 places en 2013 ; il convient d'ajouter à cette capacité d'accueil 273 places supplémentaires au sein des instituts de formation ouvertes en cursus partiel ;
- l'augmentation du quota des étudiants masseurs-kinésithérapeutes qui est passé de 75 en 2012 à 90 en 2013 ;
- l'augmentation du quota des étudiants infirmiers qui est passé de 1 137 en 2012 à 1 166 en 2013.

**Programme : Construction – Aménagement -  
Réhabilitation - Equipement**

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1313	PPI EQUIPEMENTS SANITAIRE ET SOCIAL 2013	300 000,00		300 000,00	299 929,44
AP	2013-1315	INFORMATISATION PEDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIVE	500 000,00		500 000,00	189 024,10
<b>TOTAL</b>			800 000,00		800 000,00	488 953,54

### La réalisation des crédits de paiement

	DÉPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 803 700,00	2 972 760,10	0,00	106,03%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	792,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Total</b>	2 803 700,00	2 973 552,10	0,00	106,06%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du budget 2013, ont été ouvertes deux Autorisations de Programme : l'une pluri annuelle d'un montant de 0,5 M€ destinée à l'informatisation administrative et pédagogique des établissements et une autre annuelle d'un montant de 0,3 M€ affectée à l'acquisition de matériels pédagogiques nécessaires au bon déroulement des formations.

Les crédits de paiement affectés ont permis de payer en partie ou totalité des travaux d'entretien et de modernisation au sein des instituts de formation de Dreux, Romorantin, Le Blanc, Amboise et Chartres. D'autre part, en 2013, le Conseil régional a versé un troisième acompte de 1,727 M€ pour cofinancer le nouvel institut de formation sanitaire et sociale de la Croix rouge transféré à compter de septembre 2014 à Chambray-les-Tours. Cette opération d'un montant total de 9,5 M€ est cofinancée par la Région à hauteur de 4,5 M€. Enfin, la Région a mandaté 0,142 M€ au bénéfice du Conseil général du Cher afin d'assurer le transfert dans des locaux lui appartenant de l'Institut de formation d'aides-soignants de Bourges.

**Programme : Aides financières attribuées aux  
élèves étudiants**

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-3008	BOURSES SECTEUR SANITAIRE 2013-2014	6 700 000,00		6 700 000,00	6 700 000,00
AE	2013-3009	BOURSES SECTEUR SOCIAL 2013-2014	2 950 000,00		2 950 000,00	2 950 000,00
<b>TOTAL</b>			9 650 000,00		9 650 000,00	9 650 000,00



## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	9 424 345,02	9 154 830,12	69 970,19	97,88%	700 261,49	700 261,49
<b>Total</b>	9 424 345,02	9 154 830,12	69 970,19	97,88%	700 261,49	700 261,49

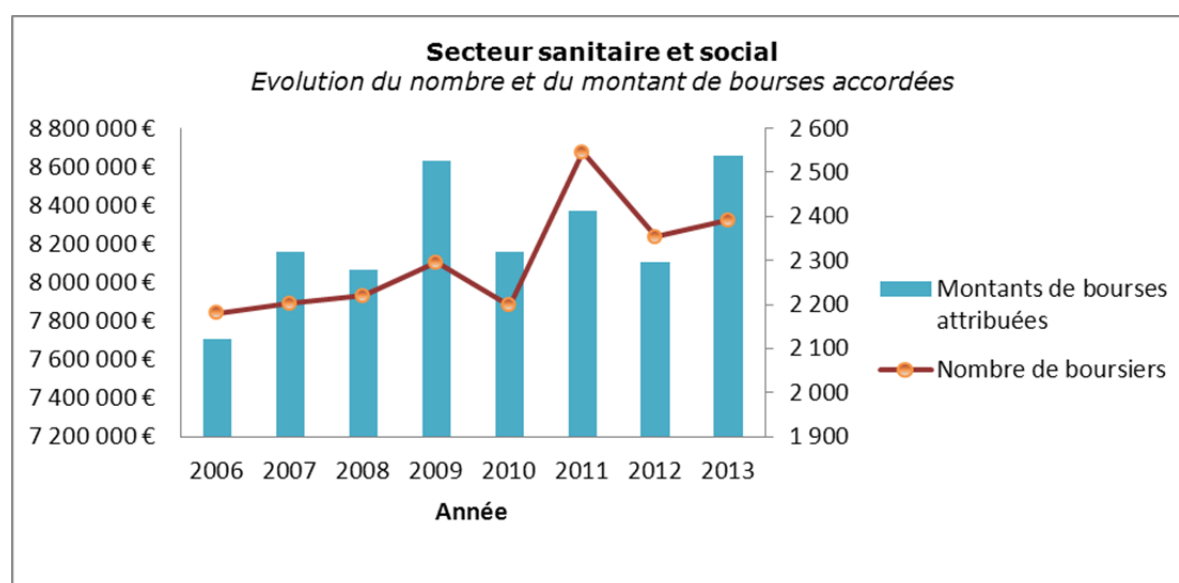
(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

2 391 étudiants inscrits dans l'un des établissements de formation sanitaire et sociale de la région ont bénéficié d'une bourse en 2013, soit un pourcentage de 34% de l'effectif total inscrit. 433 d'entre eux ont bénéficié de l'échelon de bourse le plus élevé, soit 6 600 € par année scolaire. Le montant des bourses accordées au titre de cet échelon représente à lui seul 30% du budget total affecté aux bourses, soit 2,75 M€.

Les échelons de bourses ont par ailleurs été revalorisés de 11% en 2013. Cette revalorisation fait suite à une première revalorisation d'un même pourcentage en 2012.



# **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

## BILAN

L'engagement fort de la Région pour les constructions immobilières universitaires, s'est poursuivi en 2013. Ce sont ainsi 3,46 M€ qui ont été investis dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

La Région a également poursuivi ses actions pour une meilleure qualité de la vie étudiante, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur régional : tablettes tactiles (Ordi-Centre), mobilité internationale des étudiants (Mobi-Centre), aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants.

Environ **2 000 étudiants** ont bénéficié de la **mesure Mobi-Centre** en effectuant un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ce dispositif permet aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, et constitue ainsi pour eux un atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et à terme d'insertion professionnelle.

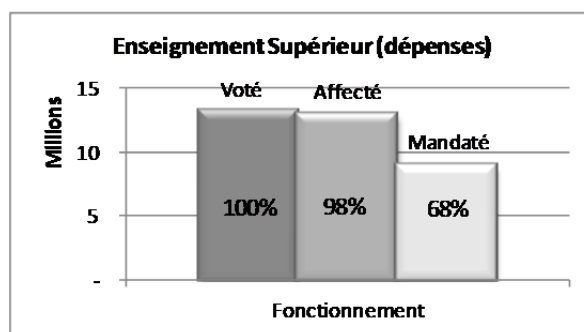
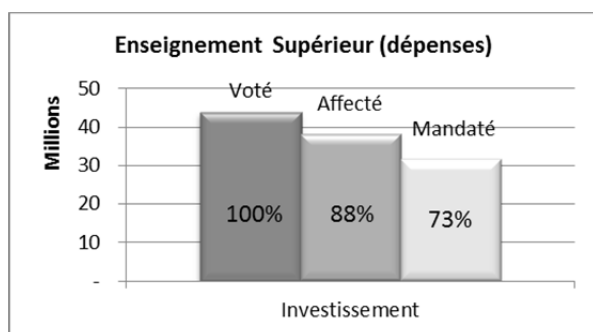
En 2013, la **mesure Ordi-centre** a évolué et les étudiants qui entament un second cycle d'étude (Master 1 et 1<sup>ère</sup> année d'études d'ingénieurs ou de management) ont bénéficié d'une tablette tactile munie d'un clavier. Ce matériel qui remplace les ordinateurs portables jusqu'à présent distribués répond davantage aux nouveaux usages numériques et permet à l'étudiant d'accéder à son espace numérique de travail et de prendre des notes en cours. Ce dispositif contribue à l'attractivité des formations de niveau Master de notre région, dans un environnement national de plus en plus compétitif. **4 050 étudiants** ont reçu une tablette tactile dans le cadre de la mesure Ordi-centre pour l'année universitaire 2013/2014.

Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la **couverture complémentaire de santé** des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux. Au titre de l'année Universitaire 2012/2013 (chiffres 2013/2014 non disponible à ce jour), ce sont **1 726 étudiants** boursiers des échelons 4 et supérieurs qui ont bénéficié de l'aide Régionale de 100 € pour adhérer à une mutuelle partenaire.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	43 394 384,30	38 135 108,75	5 259 275,55	31 684 384,64	11 709 999,66	6 450 724,11
AE	13 149 271,70	12 931 882,56	217 389,14	8 926 829,96	4 222 441,74	4 005 052,60

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



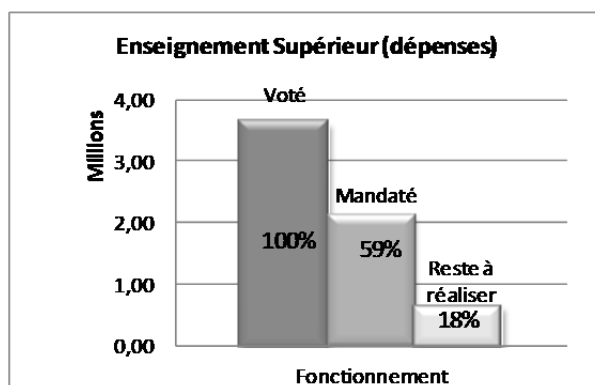
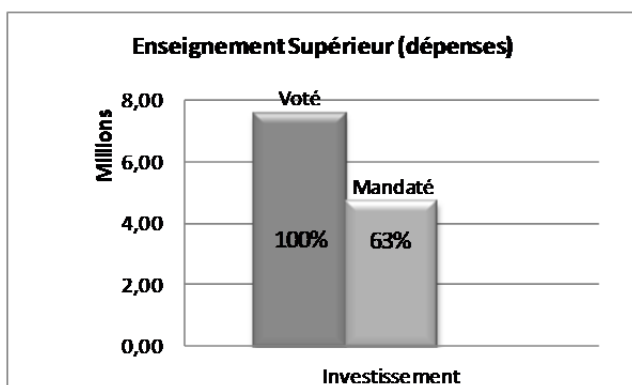
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	7 590 000,00	4 748 829,98	0,00	62,57%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	3 628 646,45	2 124 380,39	641 018,60	76,21%	0,00	12 704,00
<b>Total</b>	11 218 646,45	6 873 210,37	641 018,60	66,98%	0,00	12 704,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	4 840 000,00	3 460 000,00	0,00	71,49%	0,00	0,00
<b>Total</b>	4 840 000,00	3 460 000,00	0,00	71,49%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en œuvre du volet immobilier universitaire du Contrat de Projets Etat-Région s'est traduite par le versement de crédits régionaux pour les opérations suivantes :

- extension de la faculté de médecine à la Riche (2,02 M€) ;
- réhabilitation et aménagement du bâtiment Dupanloup à Orléans (1 M€) ;
- reconstruction de l'IUT d'Orléans (0,44 M€)

L'écart entre le budget voté et les crédits mandatés s'explique par les prix obtenus sur le marché de travaux de la faculté de médecine. L'opération initialement évaluée à 15,25 M€ s'est élevée en définitive à 12,38 M€ et la participation régionale est passée de 12,60 M€ à 10,12 M€.

### Programme : Mobilité internationale des étudiants

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE 2013-1134	MOBICENTRE	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	894 237,50
<b>TOTAL</b>		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	894 237,50

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	3 101 962,25	1 881 243,61	637 520,30	81,20%	0,00	12 704,00
<b>Total</b>	3 101 962,25	1 881 243,61	637 520,30	81,20%	0,00	12 704,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de la **mesure Mobi-Centre** est resté proche de **2 000** mais les grands établissements ont tardé à adresser les demandes d'acomptes, qui ne seront donc versés qu'en 2014.

De plus, au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'aide régionale à la mobilité a été réduite à 40 € par semaine, tout en conservant le niveau de 60 € pour les situations dans lesquelles l'aide

régionale est la plus déterminante (critères sociaux et de destination). Ces éléments expliquent le faible taux de mandatement observé.

### Programme : TIC et Enseignement supérieur

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-0475	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	200 000,00		200 000,00	85 873,36
AP	2013-1475	FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2 200 000,00		2 200 000,00	1 154 130,45
AP	2013-411608	CG 41 - INSA	0,00	170 000,00	170 000,00	170 000,00
AP	2013-1608	INSA	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
AP	2013-0460	UNIVERSITE NUMERIQUE	250 000,00	250 000,00	500 000,00	330 000,00
<b>TOTAL</b>			2 650 000,00	550 000,00	3 200 000,00	1 870 003,81

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 750 000,00	1 288 829,98	0,00	46,87%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	296 684,20	164 030,53	3 498,30	56,47%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 046 684,20	1 452 860,51	3 498,30	47,80%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'évolution de la **mesure Ordi-centre** qui a consisté à remplacer le don d'ordinateurs par le don de tablettes aux étudiants qui entrent en second cycle a permis de dégager des économies de crédits tant en investissement qu'en fonctionnement.

En effet, le coût d'une tablette est inférieur à celui d'un ordinateur portable et de surcroît, une tablette ne nécessite pas un lourd service de maintenance téléphonique et en ligne du fait de sa facilité d'utilisation et de réinitialisation. Les services de maintenance, qui étaient de 2 ans, ont ainsi été réduits à 7 mois.

Enfin, la Région s'est engagée à soutenir financièrement **l'ENIVL de Blois** et **l'ENSI de Bourges** afin de faciliter la convergence de leurs équipements numériques et téléphoniques dans la perspective de leur fusion au sein de l'INSA Centre Val-de-Loire. Ainsi 0,300 M€ seront versés en 2014.

### Programme : Accès à une couverture santé complémentaire

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	230 000,00	79 106,25	0,00	34,39%	0,00	0,00
<b>Total</b>	230 000,00	79 106,25	0,00	34,39%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide pour la souscription de la **couverture complémentaire de santé** des étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux. Le dispositif permet de bien répondre aux besoins des étudiants, qui ont pu voir cette aide de 100 € directement déduite de leur souscription à leur mutuelle, sans avoir à avancer cette somme. Le public éligible à cette aide inclut les boursiers des niveaux 4 à 6.

**1 726 étudiants** ont bénéficié de cette aide au titre de l'année universitaire 2012/2013 contre 741 étudiants l'année précédente. Les campagnes d'information menées par les mutuelles et la Région expliquent la progression de ce dispositif.

Les soldes des subventions attribuées aux établissements de couverture santé ont été versés en 2014, ce qui explique le faible montant des mandats en 2013.

# **RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION**



## BILAN

L'année 2013 a vu le début de la mise en œuvre du nouveau dispositif « **Ambition Recherche Développement 2020** », dont l'objectif est d'apporter un soutien fort et ciblé à un nombre très limité de pôles de recherche à forte visibilité et attractivité au niveau national et international, et offrant des perspectives d'impact en termes de développement socio-économique régional. Le démarrage des pôles « Biomédicaments » et Lavoisier (Stockage de l'énergie) s'est traduit par le mandatement de plus de 5 M€.

La Région a par ailleurs poursuivi la mise en œuvre de ses **dispositifs d'appels à projets de recherche**, qui couvrent de manière complémentaire l'ensemble des domaines de la recherche, allant de la recherche fondamentale conduite dans les laboratoires jusqu'aux actions de recherche et développement portées par les entreprises pour accéder à de nouveaux marchés, en passant par les projets de recherche collaborative entre laboratoires et entreprises, notamment dans le cadre des pôles de compétitivité.

La Région montre ainsi sa volonté d'un soutien accru à la recherche publique régionale, qu'elle réponde à des objectifs finalisés ou à des objectifs plus fondamentaux, en allant au-delà de la seule contractualisation avec l'Etat dans le cadre du Contrat de Projets État-Région (CPER) et en lançant deux types d'appels à projets de recherche :

- Les appels à projets « **d'intérêt régional** », qui concernent des projets qui peuvent être positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales,
- Les appels à projets de recherche « **d'initiative académique** », s'adressant à des projets positionnés avant tout en termes de thématiques scientifiques, et reliés aux priorités scientifiques exprimées dans les stratégies de développement des établissements.

Plus de 11,3 M€ ont ainsi été affectés sur les projets sélectionnés au titre de l'année 2013. Par ailleurs, environ 8,1 M€ ont au total été mandatés au titre des appels à projets lancés en 2013 ou au bénéfice de projets soutenus dans le cadre des appels des années précédentes.

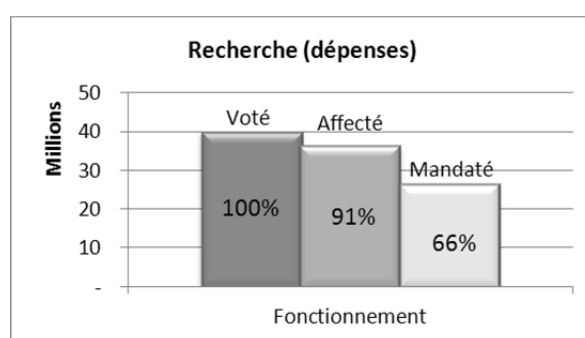
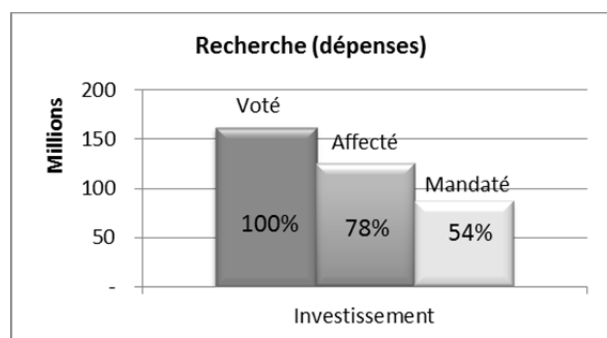
La Région a également poursuivi son soutien à l'innovation dans les entreprises, via le dispositif **Contrats d'Appui aux Projets Recherche & Développement** (CAP R&D) et via le démarrage de nouveaux projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires de recherche dans le cadre des quatre pôles de compétitivité régionaux.

Le programme d'actions dédié au soutien au **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Centre Val de Loire Université »** a fait l'objet d'un fort taux d'engagement, significatif du soutien déterminé de la Région pour les actions de structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche, indispensables pour renforcer la visibilité, l'attractivité et l'ouverture des établissements. Les actions soutenues ont notamment concerné les actions des plateformes d'entrepreneuriat de création d'entreprises dans les grandes écoles d'ingénieurs et de management, ainsi que l'accueil d'étudiants étrangers dans les universités et les écoles.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	160 283 837,31	124 647 863,91	35 635 973,40	86 498 620,99	73 785 216,32	38 149 242,92
AE	39 872 800,00	36 130 852,00	3 741 948,00	26 514 264,52	13 358 535,48	9 616 587,48

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



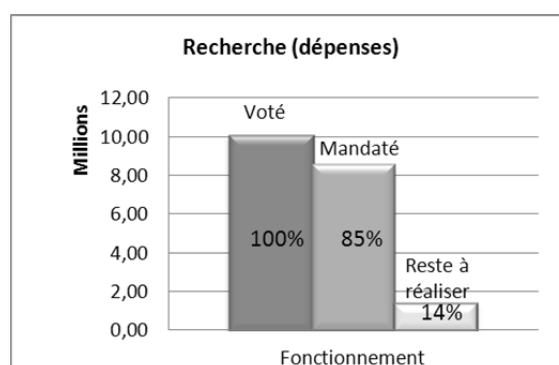
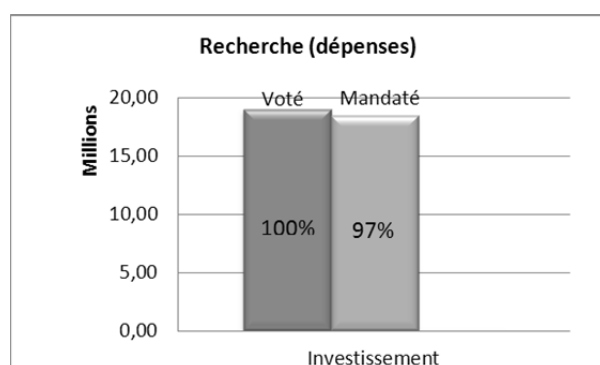
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	19 016 600,00	18 480 723,03	0,00	97,18%	0,00	41 373,29
<b>Fonctionnement</b>	10 083 617,75	8 579 674,15	1 409 206,45	99,06%	0,00	83 656,19
<b>Total</b>	29 100 217,75	27 060 397,18	1 409 206,45	97,83%	0,00	125 029,48

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	750 000,00		750 000,00	47 170,00
AP	2013-0897	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	1 875 000,00	1 300 000,00	3 175 000,00	3 064 815,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 625 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>3 925 000,00</b>	<b>3 111 985,00</b>

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 508 648,00	3 239 489,28	0,00	92,33%	0,00	40 000,00
<b>Fonctionnement</b>	1 761 572,53	1 326 364,00	462 173,94	101,53%	0,00	1 055,31
<b>Total</b>	<b>5 270 220,53</b>	<b>4 565 853,28</b>	<b>462 173,94</b>	<b>95,40%</b>	<b>0,00</b>	<b>41 055,31</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP+BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

**12 Contrats d'Appui aux Projets Recherche & Développement (CAP R&D)** ont été attribués en 2013. Les projets présentés ont été significativement plus ambitieux qu'en 2012, ce qui a justifié un abondement de l'autorisation de programme en Décision Modificative (DM2) d'un montant de 1,3 M€.

Un projet a été engagé en faveur du pôle de compétitivité Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux (DREAM). Ce projet a représenté un montant de subvention votée de 0,044 M€.

En 2013, la montée en puissance du **Fonds d'amorçage interrégional** s'est poursuivie. Cet outil est destiné à financer la création et l'amorçage de jeunes entreprises innovantes issues de la recherche (privée et/ou publique), des Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique (SATT), des pôles de compétitivité et des Incubateurs régionaux.

Sur 6 prises de participation, deux concernent des entreprises de la région Centre : la première étant spécialisée dans le développement d'antibiotiques à base d'huiles essentielles, la seconde orientant son activité dans la conception d'un système de prévention et d'extinction incendie innovant.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets pour les programmes de recherche Institut des Ultrasons, CIRE, et PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours).

## Programme : Développement de la recherche en Région

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-0472	BOURSES DOCTORALES	4 335 000,00		4 335 000,00	4 335 000,00
AP	2013-0850	APPEL A PROJETS 2013	12 100 000,00		12 100 000,00	10 993 565,29
AP	2013-1429	AMBITION R&D 2020	30 000 000,00		30 000 000,00	15 225 280,00
AE	2013-1850	APPEL A PROJETS	1 400 000,00		1 400 000,00	1 329 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>47 835 000,00</b>		<b>47 835 000,00</b>	<b>31 882 845,29</b>

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	12 456 819,00	12 963 874,84	0,00	104,07%	0,00	1 373,29
<b>Fonctionnement</b>	6 985 640,24	6 468 530,89	313 064,65	97,08%	0,00	82 600,88
<b>Total</b>	<b>19 442 459,24</b>	<b>19 432 405,73</b>	<b>313 064,65</b>	<b>101,56%</b>	<b>0,00</b>	<b>83 974,17</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau dispositif « **Ambition Recherche Développement 2020** », 5 M€ ont été mandatés pour le démarrage des pôles « Biomédicaments » et Lavoisier (Stockage de l'énergie)

Dans le cadre de ses **appels à projets de recherche d'intérêt régional**, la Région a soutenu le démarrage de 35 projets portés par les universités et par les organismes de recherche, au total pour un engagement supérieur à 6,5 M€. La plupart de ces projets impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations.

L'**appel à projets d'initiative académique** a été lancé en s'appuyant sur le PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) Centre Val-de-Loire Université, qui a mis en place un cadre de concertation entre ses membres (universités et grandes écoles), élargi aux grands organismes de recherche (CNRS, CEA, INRA, INSERM, BRGM). Les actions soutenues par la Région s'inscrivent ainsi en pleine cohérence avec les stratégies scientifiques partagées de ces établissements. Ces actions consistent en 16 projets de recherche, 11 acquisitions d'équipement et 4 recrutements de post-doctorants, pour un engagement total de près de 5,1 M€.

Le programme « Intelligence des Patrimoines », initialement proposé à la Région dans le cadre du dispositif Ambition Recherche Développement 2020, a fait l'objet d'une expérimentation (soutien voté à hauteur de 0,450 M€ en 2013), autour d'un programme de recherche et de valorisation recentré sur le Domaine de Chambord.

Différents programmes de recherche ont bénéficié de subventions au titre des articles 3.5 « Villes, Territoires et Civilisations », 3.6 « Sol, sous-sol et eau » et 3.7 (Station de Radioastronomie de Nançay), du CPER.

Le dispositif de **bourses doctorales** a permis le démarrage de 59 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en région Centre. Le financement total apporté aux plus de 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à plus de 4 M€.

La Région a attribué un montant de 0,120 M€ pour l'aide à l'organisation de **colloques** et manifestations scientifiques.

Le soutien au **Studium** a permis l'accueil d'une dizaine de chercheurs étrangers de haut niveau dans les laboratoires de la région.

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.

## Programme : PRES

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 156 404,98	638 325,49	603 967,86	107,43%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 156 404,98	638 325,49	603 967,86	107,43%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le soutien du **PRES Centre Val-de-Loire Université** a permis de favoriser les coopérations entre établissements d'enseignement supérieur et de recherche en région Centre. Les actions soutenues concernaient notamment la mise en place de l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur (ORES), outil d'analyse des parcours étudiants au sein des différents établissements et territoires.

La Région a également poursuivi le soutien à l'ouverture internationale des établissements par :

- l'appui à la mobilité entrante des étudiants dans les universités et grandes écoles (bourses pour le séjour des étudiants étrangers accueillis dans le cadre de partenariats officiels avec des universités étrangères) ;
- le financement d'une partie du fonctionnement de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens ;
- la mutualisation des actions d'accueil de chercheurs étrangers dans les laboratoires entre le Studium et le centre de mobilité des universités.

Les grandes écoles d'ingénieurs et de management membres de CVLU ont poursuivi, avec le soutien de la Région, l'animation du réseau de plateformes ICE (Innovation et Création d'Entreprises), portant des actions mutualisées dans le domaine de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, de la création d'entreprises, de missions d'appui aux entreprises dans le cadre de projets étudiants. Ces plateformes renforcent l'ancrage territorial de ces écoles et leur contribution au développement socio-économique régional.

## Programme : PEE Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1422	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE SSEE	800 000,00		800 000,00	125 000,00
<b>TOTAL</b>			800 000,00		800 000,00	125 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 051 133,00	2 277 358,91	0,00	74,64%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	180 000,00	146 453,77	30 000,00	98,03%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 231 133,00	2 423 812,68	30 000,00	75,94%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 2.1 « Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie ») pour les programmes de recherche Pôle de Géothermie, Pôle de recherches avancées sur les énergies du futur et MATEX (MATériaux en conditions EXtrêmes).

Les mandatements effectués ont permis de soutenir :

- la suite des activités du CERTEM (Centre d'Etudes et de Recherches Technologiques En Microélectronique), qui constitue un support de recherche essentiel pour le développement du pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique),
- la fin du programme ALHYANCE (prolongé par le programme Lavoisier, cf. « Développement de la recherche en région »).

Le soutien apporté par la Région au pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique) a permis le soutien de projets de recherche collaborative déjà en cours, ainsi que le démarrage du projet MUTATION (subvention de 0,125 M€ à destination de l'entreprise VERMON), qui porte sur l'amélioration de l'efficacité des sondes médicales en mettant sur le marché un nouvel appareil qui intégrera dans un même système les fonctions de thérapie et celle de l'imagerie.

**CULTURE**

## BILAN

La Région attache une attention particulière à la création, notamment à travers le soutien de nombreuses compagnies, formations musicales, artistes plasticiens qui ont été accompagnés dans le cadre de l'élaboration de leur projet. Ajouté à l'intervention dans le domaine de la création audiovisuelle, ce sont ainsi plus de 2,7 M€ qui ont été engagés en 2013. Parmi les projets soutenus, on peut citer la création du diptyque « Le Cycle de la Censure » par la compagnie de marionnettes « Les Anges au plafond », associée à la Scène nationale de Châteauroux depuis 2011. Grâce au soutien régional, le premier volet a été créé et présenté à la Scène nationale de Châteauroux en septembre 2012 puis a sillonné la région et la France rencontrant un vif succès (80 dates depuis sa création dont une vingtaine en région Centre à Châteauroux, Lèves, Bourges et Vendôme).

Parmi les priorités régionales on peut compter également la question des publics et celle sensible de la diffusion culturelle. Cette année 2013 a été marquée par l'achèvement des travaux du FRAC sur le site des Subsistances militaires à Orléans, comprenant la réhabilitation des bâtiments existants et la réalisation d'un signal architectural, « Les Turbulences » des architectes Jakob+MacFarlane. Le nouveau FRAC a ouvert ses portes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 14 septembre, avec l'exposition « ArchiLab – Naturaliser l'architecture », événement de rayonnement international et véritable succès médiatique et public. En effet ce sont plus de 6 000 personnes qui se sont rendues aux Turbulences durant ce week-end portes ouvertes et près de 23 000 pour la période de septembre à décembre 2013, avec plus de 5 000 personnes qui ont bénéficié d'ateliers, de formations ou de visites commentées dont 3 800 scolaires.

Sur le plan territorial, la deuxième année de mise en œuvre des Projets artistiques et culturels de territoires a vu la confirmation de résultats très satisfaisants tant sur le plan de la couverture régionale du dispositif avec un accroissement des communes et de la population touchées que sur la qualité des projets, notamment dans les territoires accompagnés par Culture O Centre et les services de la Région dans le cadre des contrats d'émergence et de développement.

En matière de pratique artistique, l'année 2013 a été marquée par l'adaptation du dispositif « Aux arts lycéens » adoptée en 2012, qui avait pour but, compte tenu du nombre important de sollicitations, de limiter le nombre de projets pouvant être portés au sein d'un même établissement, ceci afin de garantir un accès équitable à ce dispositif et une bonne répartition sur le territoire régional.

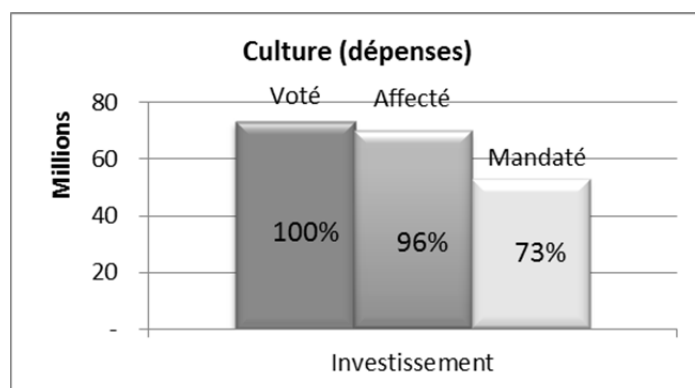
Enfin sur le plan de l'exécution budgétaire, le niveau relativement bas de réalisation pour la section d'investissement en 2013 est dû principalement au retard pris par certains porteurs de projet dans la transmission des pièces justificatives permettant de verser le solde des subventions pour certains projets conséquents financés dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 comme la restauration intérieure de la Cathédrale de Chartres. S'agissant des recettes, ce sont plus de 2 M€ qui ont été perçues, elles correspondent notamment aux participations de l'Etat et de l'Europe dans le cadre de la réalisation des projets portés en maîtrise d'ouvrage par la Région Centre (mise en œuvre du programme Chaumont développement, transfert du FRAC Centre sur le site des subsistances militaires d'Orléans).



## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	72 590 344,75	69 907 657,43	2 682 687,32	52 859 653,76	19 730 690,99	17 048 003,67
AE	-	-	-	-	-	-

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



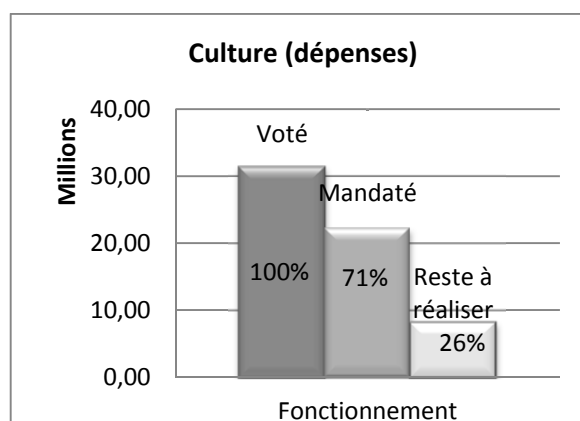
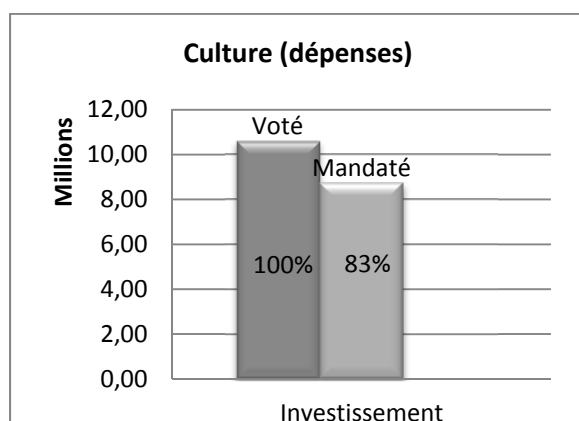
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	10 598 986,00	8 756 876,30	0,00	82,62%	1 775 100,00	2 077 615,66
<b>Fonctionnement</b>	31 406 629,11	22 382 703,87	8 228 676,11	97,47%	28 300,00	22 349,58
<b>Total</b>	42 005 615,11	31 139 580,17	8 228 676,11	93,72%	1 803 400,00	2 099 965,24

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Soutien à la création

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1899	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE	1 620 000,00		1 620 000,00	1 620 000,00
<b>TOTAL</b>			1 620 000,00		1 620 000,00	1 620 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 296 000,00	1 600 802,06	0,00	123,52%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 142 047,90	846 118,65	281 677,00	98,75%	0,00	0,00
<b>Total</b>	2 438 047,90	2 446 920,71	281 677,00	111,92%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, la Région a apporté son soutien à la Scène nationale de Châteauroux (70 000 €) pour la création du diptyque « Le Cycle de la Censure » par la compagnie marionnettique Les Anges au plafond, associée à la structure depuis 2011. Cette création se compose ainsi de deux pièces : « Les Mains de Camille » et « L'Homme invisible ».

Le premier volet, « Les Mains de Camille », a été créé et présenté à la Scène nationale de Châteauroux en septembre 2012 puis a sillonné la région et la France rencontrant un vif succès (80 dates depuis sa création dont une vingtaine en région Centre à Châteauroux, Lèves, Bourges et Vendôme). Le second volet verra le jour en 2015.

Par ailleurs, la Région Centre a aidé la création de dix-huit compagnies de théâtre de danse et d'arts de la rue (dont six nouvelles compagnies), vingt-deux ensembles musicaux régionaux, neuf artistes plasticiens et onze résidences d'art plastique.

Pour le cinéma, 346 demandes d'aides sélectives ont été déposées auprès du pôle Cinéma et audiovisuel de Ciclic. Le taux de sélectivité global s'établit à 24 % en 2013, en hausse de deux points par rapport à 2012. Pour l'aide aux industries audiovisuelles, 13 projets de développement ont été déposés (contre 14 en 2012 et 16 en 2011), 7 ont obtenu un soutien de l'Agence. 25 films ont été tournés en région Centre, représentant 281 jours de tournage répartis sur l'ensemble du territoire et ont généré 4 688 jours de travail au bénéfice des techniciens, des comédiens et/ou des figurants de la région Centre, suscitant 1,8 M€ de retombées économiques directes. La résidence de tournage de films d'animation a accueilli 6 films en 2013. Les films d'animation soutenus ont totalisé cette année 241 sélections en festival et 33 prix.

## Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-3108	CHAUMONT INVESTISSEMENT	50 000,00		50 000,00	50 000,00
AP	2013-7100	GP- CHAUMONT COMMANDE ARTISTIQUE 3	600 000,00	-100 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2013-1317	CHAUMONT COTEAU NORD TRAVAUX DE MISE EN SECURITE	0,00	410 000,00	410 000,00	410 000,00
<b>TOTAL</b>			650 000,00	310 000,00	960 000,00	960 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DÉPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 275 310,00	1 383 195,78	0,00	60,79%	634 700,00	880 644,08
<b>Fonctionnement</b>	2 082 000,00	2 035 442,18	0,00	97,76%	0,00	1 000,00
<b>Total</b>	4 357 310,00	3 418 637,96	0,00	78,46%	634 700,00	881 644,08

(1) Voté 2013 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### Fonctionnement

Le transfert du Domaine de Chaumont-sur-Loire de l'Etat à la Région avait notamment pour objectif de faire du Domaine un haut-lieu de la création artistique contemporaine.

La Région a accordé en 2013 à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Chaumont-sur-Loire une subvention de fonctionnement de 1,945 M€, correspondant à la programmation artistique et l'exploitation du Domaine. Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 0,065 M€ a été également attribuée afin de permettre au Domaine de faire face au développement de l'offre avec la création d'espaces supplémentaires (les prés du Goualoup) et au désengagement du Département du Loir-et-Cher (subventions 2011 : 150 000 €, 2012 : 0 €, 2013 : 15 000 €).

La convention triennale d'objectifs et de moyens conclue entre l'établissement public et la Région pour la période 2011-2014, a fixé un certain nombre d'objectifs en matière d'accueil du public et de fréquentation. En 2013, le Domaine régional a accueilli 383 131 visiteurs (400 606 en 2012) soit une baisse de 4 %. Cette baisse s'explique par des conditions météorologiques particulièrement défavorables qui ont concerné le Festival des jardins. Il faut cependant relativiser ces chiffres car depuis 2007, année du transfert de la propriété du Domaine à la Région, la fréquentation a presque doublé. En 2013, le Domaine poursuit sa programmation pluridisciplinaire de grande qualité et bénéficie d'une large couverture médiatique.

### Investissement

La Région poursuit la réalisation du projet Chaumont Développement, projet ambitieux permettant d'assurer la mise en valeur patrimoniale du château et du parc mais aussi de promouvoir l'art des jardins et la création contemporaine. L'année 2013 a été consacrée à la mise en valeur du patrimoine historique avec des interventions majeures sur le château et ses dépendances :

- la restauration des façades de l'escalier d'honneur du château.
- la consolidation des planchers de l'aile est du château,

- la restauration du parc historique du château,
- la création d'une résidence d'artistes au-dessus des écuries,
- la dernière tranche de réaménagement des bureaux de l'administration,
- la rénovation des bâtiments classés et le réaménagement de l'accueil côté entrée du bourg de Chaumont.

En parallèle de ces travaux, les études préalables pour les dernières opérations programmées sur 2014 ont été réalisées.

### Programme : Cité des musiques anciennes et de la création

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2009-7110	GP - CIMAC CONCOURS TRAVAUX EQUIPEMENTS	11 465 000,00	-11 263 849,19	201 150,81	201 150,81
<b>TOTAL</b>		11 465 000,00	-11 263 849,19	201 150,81	201 150,81

La diminution de cette autorisation de programme est la conséquence logique de l'arrêt du projet de la Cité des musiques anciennes et de la création qui a été décidé à la fin de l'année 2011.

### Programme : Mise en valeur du patrimoine

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2010-7115	GP - MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES	2 000 000,00	-400 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
AP 2013-0293	FRRAB	20 000,00		20 000,00	8 443,00
AP 2013-0880	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	80 000,00	-80 000,00	0,00	0,00
AP 2013-1305	FRAM ET FRAR	130 000,00		130 000,00	122 237,40
AP 2013-3004	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	10 000,00		10 000,00	10 000,00
AP 2013-7120	GP - REHABILITATION DES TANNERIES D'AMILLY	1 259 000,00		1 259 000,00	1 259 000,00
AP 2013-7122	GP - REHABILITATION DE L'ANTREPEAUX A BOURGES	769 000,00	30 000,00	799 000,00	791 000,00
AP 2013-7123	GP - CREATION DE RESIDENCES CINEMA D'ANIMATION DANS LE	1 366 550,00	180 000,00	1 546 550,00	1 546 550,00
AP 2013-7124	GP - THEATRE DE BLOIS	0,00	20 000,00	20 000,00	14 400,00
<b>TOTAL</b>		5 634 550,00	-250 000,00	5 384 550,00	5 351 630,40

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	4 061 100,00	3 066 748,00	0,00	75,52%	891 600,00	913 673,68
<b>Fonctionnement</b>	1 308 221,53	749 109,51	407 125,46	88,38%	0,00	324,00
<b>Total</b>	5 369 321,53	3 815 857,51	407 125,46	78,65%	891 600,00	913 997,68

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

## **Archéologie**

La Région a poursuivi son soutien à l'association ARCHEA (Association en région Centre pour l'histoire et l'archéologie) pour mettre en valeur le patrimoine archéologique de la région. Les projets de fouilles archéologiques menées en région Centre peuvent être financés à travers les appels à projet de recherche d'intérêt régional depuis 2011.

## **Patrimoine**

La convention triennale 2012-2014 entre la Fondation du patrimoine et la Région a mis en place un fonds d'intervention en faveur de la restauration et la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé en région Centre (0,040 M€) et un fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, qui intervient en faveur de la restauration et la mise en valeur du patrimoine, propriété des collectivités publiques et associations (0,333 M€). Ces deux dispositifs permettent de répondre à des sollicitations quotidiennes de petites communes et présentent un taux de consommation très satisfaisant.

## **Parcs et jardins**

La Région Centre est le premier financeur de l'Association des parcs et jardins en région Centre. Les missions traditionnelles de l'association (inventaire, organisation de formations spécialisées, animation du site Internet,...) sont complétées par un travail partenarial important tant avec les écoles (des scolaires aux écoles d'horticulture et du paysage), qu'avec la direction de l'Inventaire du patrimoine ou encore avec les professionnels du tourisme. L'objectif consiste à développer la professionnalisation de la filière qui attire un nombre toujours accru de visiteurs.

## **Livre et lecture**

La Région et l'Etat ont mis en place le Fonds régional de restauration et d'acquisition pour les bibliothèques (FRRAB). En 2013, le FRRAB a soutenu les demandes de la ville de Châteauroux (1 050 €), d'Orléans (2 881 €), et du Blanc (4 152 €).

## **Musées**

Afin de favoriser l'enrichissement et la bonne conservation des œuvres des musées, la Région a poursuivi sa politique d'aide à l'acquisition d'œuvres (12 achats d'œuvres subventionnées), en partenariat avec l'Etat, au titre du Fonds régional d'acquisition des musées (FRAM), à hauteur de 0,081 M€. Par ailleurs, le Fonds régional d'aide aux restaurations (FRAR), cofinancé également avec l'Etat, a permis de subventionner la restauration de 18 objets ou séries d'objets, pour un montant de 0,041 €.

## **Cinéma**

Le pôle Patrimoine de Ciclic construit une collection de films conservés sur leurs supports d'origine, diffusée grâce aux nouvelles technologies numériques et valorisée avec le concours des habitants. Cette mission se décline en trois volets : collecte/traitement, technique/conservation, diffusion/valorisation.

Ces archives cinématographiques comptabilisent plus de 825 fonds de films. 979 films ont été collectés en 2013 (13 404 films collectés depuis 2006). Ces fonds d'archives font l'objet de séances publiques, qui en 2013, ont rassemblé plus de 6 200 spectateurs (6 300 en 2012) lors de 38 séances de projection.

La chaîne Mémoire, plateforme de consultation des archives de Ciclic qui a pour ambition de participer à constituer et faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants, à travers un travail d'animation éditoriale sur ce fonds

exceptionnel et en favorisant la participation active des internautes, a connu un beau succès depuis son lancement fin 2010, avec 86 803 visites en 2013.

## Inventaire du patrimoine

Les différentes actions lancées en 2012 de manière à favoriser l'accès des habitants de la région aux ressources documentaires produites par la Région sur le patrimoine régional ont été largement poursuivies en 2013, avec notamment la publication d'un ouvrage sur Beaugency dans la collection « Cahiers du Patrimoine », celle de deux nouveaux volumes dans la collection jeunesse « Les Mystérieux Mystères Insolubles », un programme renouvelé d'actions éducatives et plusieurs conférences lors des Rendez-vous de l'histoire de Blois.

Parallèlement, ce sont treize programmes d'inventaire qui se sont poursuivis, répartis de manière assez égale sur l'ensemble du territoire régional. L'inventaire systématique du patrimoine régional est conduit en collaboration avec les Parcs Naturels Régionaux de la Brenne et du Perche et avec le Pays Loire-Touraine, tandis que des inventaires thématiques sont menés sur le patrimoine des lycées agricoles, les vitraux, l'architecture et l'urbanisme de la Reconstruction en Val de Loire... Parmi ces opérations, l'important programme de recherche consacré aux aménagements portuaires de la Loire, de Nevers à Candes-Saint-Martin, a été achevé en 2013.

### Programme : Moyens généraux des agences culturelles

## La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1447	CULTURE O CENTRE	30 000,00		30 000,00	0,00
AP	2013-1449	CICLIC	90 000,00		90 000,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>			120 000,00		120 000,00	90 000,00

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	155 000,00	120 000,00	0,00	77,42%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	3 163 487,98	3 128 892,78	34 595,20	100,00%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 318 487,98	3 248 892,78	34 595,20	98,95%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

## Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique

En 2011, le regroupement de deux établissements publics de coopération culturelle créés par la Région Centre et l'Etat a été décidé:

- l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel, Centre Images ;
- l'agence régionale du Centre pour le livre et la lecture, Livre au Centre.

En 2013, la Région a accordé une subvention pour les moyens généraux de l'agence de 0,730 M€, ce qui correspond à la somme des moyens attribués aux deux agences jusqu'en 2011 (soit 0,510 M€ pour Centre Images et 0,220 M€ pour Livre au Centre).

Le pôle Livre et lecture de Ciclic a géré quatre dispositifs régionaux en 2013 : le soutien aux maisons d'édition avec l'aide à la diffusion et l'aide aux projets éditoriaux, une aide transversale aux projets collectifs et innovants et une aide aux résidences d'auteur.

- 20 maisons d'édition soutenues pour 45 participations à des salons (25 salons différents dont 6 à l'étranger),
- 23 projets éditoriaux proposés à la commission : 13 dossiers soutenus,
- 3 projets collectifs et innovants accompagnés,
- 6 résidences d'auteur soutenues parmi les 10 dossiers déposés.

En 2013, un programme de formation a été organisé et deux axes ont été consolidés : l'accompagnement des éditeurs et la littérature jeunesse. 100 professionnels du livre et personnels de la petite enfance ont participé à ces différentes sessions.

### Agence Culture O Centre

Depuis 2011, l'Agence de la Région Centre pour le développement culturel (Culture O Centre) est appelée à concentrer ses activités et moyens sur sa mission centrale de production artistique. Les crédits qui ont été accordés à l'agence en 2013 pour son fonctionnement se sont élevés à 2,217 M€ (2,297 M€ en 2012).

En 2013, celle-ci a organisé, du 15 mai au 30 juin 2013, puis du 21 au 29 septembre 2013, la huitième édition du festival Excentrique qui s'est déroulé dans neuf localités de la région (Chinon, Boursay, La Neuville-sur-Essonne, l'agglomération de Blois, Bannegon, Néron, Beaugency, Savigny-en-Septaine et Levroux). Au cours de ces 32 jours de festival, quelques 120 représentations et 52 propositions artistiques ont été présentées, ainsi que des actions spécifiques autour de projets artistiques impliquant au total 1 166 habitants. Cette année, 15 000 spectateurs ont ainsi pu assister aux différentes programmations.

Dans le cadre du développement des services offerts par le parc de matériel de Culture O Centre, il a été proposé un plan d'investissement de 0,150 M€ sur la période 2012-2014. Ces subventions doivent permettre l'acquisition de matériels destinés à répondre de manière plus adéquate à la demande des usagers. Depuis 2012, une antenne décentralisée du parc de matériel est implantée dans le sud de la région à Bourges dans le cadre d'un partenariat avec l'association Emmetrop afin de favoriser des locations plus importantes sur ce territoire.

### Programme : Diffusion cinématographique et éducation à l'image

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 440 000,00	1 273 977,24	160 000,00	99,58%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 440 000,00	1 273 977,24	160 000,00	99,58%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP+BS+DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Portées par Ciclic, ces missions traduisent la volonté régionale de mener une politique culturelle en faveur des œuvres, des publics et des pratiques artistiques.

En matière de diffusion artistique et culturelle, Ciclic s'attache à assurer à chacun des films soutenus par la Région Centre la meilleure visibilité sur le territoire : 79 animations et avant-premières pour 5 637 spectateurs ont été organisées.

Le Cinémobile, qui parcourt depuis 30 ans le territoire régional, continue d'apporter en milieu rural une animation culturelle de qualité permettant à chacun de bénéficier du même droit d'accès aux films : 45 884 spectateurs ont été accueillis en 2013, dans les 46 communes qui composent le circuit.

Le pôle Éducation artistique et culturelle développe des actions d'éducation artistique aux images favorisant les rencontres entre le public, les artistes et les œuvres en partenariat avec les acteurs éducatifs et culturels, en temps scolaire et hors temps scolaire. Il assure également la coordination régionale de dispositifs nationaux ainsi que des ateliers de pratiques artistiques.

12 299 élèves ont ainsi bénéficié du dispositif Lycéens au cinéma en région Centre, soit plus de 10 % des lycéens de la région, la moyenne nationale étant de 8 %. Au titre de l'année scolaire 2013-2014, 29 ateliers de pratiques artistiques sont organisés au bénéfice de 2 180 élèves de la région, lors de 411 interventions dans 67 établissements scolaires. S'agissant du dispositif Passeurs d'images qui vise plus spécifiquement les publics éloignés de l'offre culturelle, 4 935 participants ont été accueillis en 2013.

### Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1124	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES	50 000,00		50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL</b>			50 000,00		50 000,00	50 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	56 686,00	57 491,96	0,00	101,42%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	8 889 018,34	5 494 385,35	3 248 787,50	98,36%	0,00	0,00
<b>Total</b>	8 945 704,34	5 551 877,31	3 248 787,50	98,38%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### Spectacle vivant

Des conventions triennales, biennales ou annuelles permettent à la fois d'apporter un soutien régional à des structures artistiques d'importance nationales (centres chorégraphiques, centres dramatiques, scènes nationales ou conventionnées, scènes de musique actuelle), mais aussi à des compagnies et à des ensembles musicaux installés et travaillant régulièrement en région Centre.

Les activités régionales de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sont portées par la Région qui lui a attribué une subvention de 1,103 M€ en 2013. 29 concerts ont été



présentés au public tout au long de l'année : 14 dans des communes de la région (dont plus de la moitié dans le cadre des PACT), 12 à Tours et 3 hors région.

En 2013, la Région Centre a proposé des conventions à dix-huit institutions de création et/ou de diffusion artistique. 21 compagnies de théâtre, de danse, d'art de la rue, 9 ensembles musicaux de rayonnement national et international et le réseau régional des acteurs des musiques amplifiées FRACAMA se sont vu attribuer une aide au fonctionnement dans le cadre d'un conventionnement. La Région Centre a également apporté une aide à la diffusion à 4 compagnies régionales qui souhaitaient présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon, 3 compagnies régionales au Festival « Chalon dans la Rue » et 1 compagnie régionale au Festival mondial des Théâtres de marionnettes de Charleville-Mézières.

## Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine. Il s'agit en 2013 de la Fondation du doute à Blois, d'Emmetrop à Bourges, du Centre de création contemporaine de Tours, de l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, de la Galerie La Box à Bourges et également du Centre international du vitrail à Chartres et du Centre de création céramique de La Borne, deux pôles majeurs de ressources et de diffusions.

### Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 795 601,72	1 226 320,37	430 298,00	92,26%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 795 601,72	1 226 320,37	430 298,00	92,26%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, la Région a soutenu 16 festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants, peuvent être cités le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région, qui attire le plus grand nombre de spectateurs (en 2013 61 200 spectateurs), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival BD Boum à Blois (41) qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de bande dessinée en France.

## Programme : Développement territorial de la culture

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-18001	CG18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRES DE NOIRLAC	1 331 440,00	209 740,00	1 541 180,00	1 541 180,00
AP	2008-28001	CG28 - VALORISATION DU PARC ET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	1 750 000,00	-1 575 000,00	175 000,00	175 000,00
AP	2008-37002	CG37 - VALORISATION DE LA DEMURE DE RONSARD AU PRIEURE DE ST COSME	181 845,00	334 480,00	516 325,00	516 325,00
AP	2008-37006	CG37 - MUSEE DE LHÔTEL GOUIN DE TOURS	1 183 333,00	-765 333,00	418 000,00	418 000,00
AP	2010-37008	CG37 - JARDINS DES CHATEAUX ET MUSEES	1 672 240,00	-1 469 582,00	202 658,00	202 658,00
AP	2011-1306	FONDS RÉGIONAL DE SOUTIEN À LA NUMÉRISATION DES SALLES DE CINEMA	433 700,00	60 000,00	493 700,00	378 364,32
AP	2013-0006	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	90 000,00	170 625,00	260 625,00	256 628,82
AP	2013-0315	ITINERANCE REGIONALE	60 000,00	-30 000,00	30 000,00	11 883,00
AP	2013-37027	CG 37 - FORTERESSE DE LOCHES	0,00	41 806,00 -41 806,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			6 702 558,00	-3 065 070,00	3 637 488,00	3 500 039,14

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 881 271,00	1 858 739,90	0,00	98,80%	0,00	34 497,90
<b>Fonctionnement</b>	7 081 398,76	4 251 037,63	2 453 242,52	94,67%	0,00	0,00
<b>Total</b>	8 962 669,76	6 109 777,53	2 453 242,52	95,54%	0,00	34 497,90

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### Projets artistiques et culturels de territoire et Théâtres de ville

En 2013, 65 territoires ont été soutenus au titre du dispositif des Projets artistiques et culturels de territoire, dont 2 sont des nouveaux territoires, pour une augmentation de communes touchées par les manifestations de 31% (555 communes en 2013) et une augmentation de la population potentiellement touchée de 14% (838 273 habitants en 2013).

En 2013, en application du même cadre d'intervention pour le développement territorial de la culture, six contrats régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. Deux de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale » : le théâtre André Malraux de Joué-lès-Tours (37) et l'AME de Montargis (45).

### Contrats territoriaux

La Région a financé des opérations dans le cadre des conventions signées avec les six départements pour la période 2007-2013. En 2013, la Région a été notamment sollicitée pour la restauration du clos et du couvert du Prieuré de Saint Benoît du Sault, pour des travaux de rénovation de la tour Nord-Ouest et de l'aile Nord au Château de Valençay, ou encore pour la sécurisation et la rénovation du circuit de visite du château. En 2013, la Région a également participé à l'aménagement des jardins du prieuré Saint Cosme. Elle a soutenu le projet de Noirlac, notamment l'aménagement le bâtiment d'accueil et la construction d'un bâtiment pour la logistique générale et technique.

### Livre et lecture

En plus de l'opération « Mille lectures d'hiver » confiée en gestion à l'Agence Ciclic (631 lectures pour l'édition 2013-2014 réparties de manière très homogène sur le territoire régional), la Région a soutenu douze manifestations littéraires en 2013.

### Arts plastiques et musées

En 2013, la Région Centre a soutenu la politique de diffusion de huit musées. Elle finance également les activités de l'Association des personnels scientifiques de la région Centre (APSMRC), notamment pour la réalisation de leur portail numérique dédié aux musées régionaux. Par ailleurs, la Région a développé sa politique de diffusion en matière d'arts plastiques en soutenant douze associations, collectifs d'artistes ou centres d'art.

### Cinéma

En 2013, quinze cinémas ont bénéficié du dispositif de soutien à la numérisation des salles de cinéma.

## Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 530 524,05	1 082 009,32	352 229,52	93,71%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 530 524,05	1 082 009,32	352 229,52	93,71%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)  
 (2) Titres émis  
 (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le chéquier culture « CLARC » a permis la diffusion au cours de la saison 2012-2013 de 51 836 chèquiers aux lycéens et apprentis contre 52 353 pour la saison 2011-2012. La saison 2012-2013 a également été marquée par une légère baisse du taux d'utilisation des chèques (37,60 % des valeurs faciales émises contre 38,80 % en 2011-2012).

## Programme : FRAC

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2007-7117	GP - FRAC CONSTRUCTION	12 961 210,90	438 900,00	13 400 110,90	13 400 110,90
AP	2008-7118	GP - FRAC RESERVES	1 712 326,66	-138 900,00	1 573 426,66	1 573 426,66
AP	2013-0717	FRAC ACQUISITION D'OEUVRES	80 000,00	50 000,00	130 000,00	130 000,00
AP	2013-1312	GP - FRAC ACQUISITION EQUIPEMENT EXPOSITION ACCUEIL	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
AP	2013-4120	FRAC : MAINTENANCE DES SITES	90 000,00		90 000,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>			14 843 537,56	450 000,00	15 293 537,56	15 293 537,56

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	804 219,00	614 408,60	0,00	76,40%	248 800,00	248 800,00
<b>Fonctionnement</b>	1 242 150,00	859 170,00	442 637,82	104,80%	28 300,00	18 293,00
<b>Total</b>	2 046 369,00	1 473 578,60	442 637,82	93,64%	277 100,00	267 093,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

## FRAC Transfert et FRAC réserves

En 2013 se sont achevés les travaux sur le site des Subsistances militaires à Orléans, comprenant la réhabilitation des bâtiments existants et la réalisation d'un signal architectural, « Les Turbulences » des architectes Jakob+MacFarlane. La livraison du chantier a eu lieu le 30 avril 2013. Le nouveau FRAC a ouvert ses portes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le 14 septembre 2013, avec l'exposition « ArchiLab – Naturaliser l'architecture ».

## FRAC : fonctionnement et acquisition

La Région a accru son soutien au fonctionnement du FRAC (0,855 M€ contre 0,780 M€ en 2012) afin de financer le recrutement de personnels supplémentaires, pour l'accueil du public et la médiation, l'exposition « Archilab », ainsi que les nombreux événements organisés en région à l'occasion de l'ouverture du nouveau site.

En 2013, la Région a choisi de consacrer l'enveloppe habituellement dédiée aux acquisitions d'œuvres, d'un montant de 0,130 M€, à l'achat de mobiliers et équipements pour le nouveau bâtiment.

## Programme : Enseignement professionnel initial et professionnalisation

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	498 997,50	299 934,45	190 347,50	98,25%	0,00	0,00
<b>Total</b>	498 997,50	299 934,45	190 347,50	98,25%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi la politique destinée à soutenir la professionnalisation des jeunes artistes tels que des comédiens venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique et des musiciens issus des établissements d'enseignement musical spécialisé. La mise en situation professionnelle par la participation à des spectacles, ateliers, actions de sensibilisation et la confrontation avec des professionnels chevronnés du spectacle et de la musique est, en effet, de nature à faciliter l'insertion de jeunes artistes dans la vie professionnelle qu'ils ont choisie.

Dans cette perspective, initié en 2005 et en collaboration avec la DRAC Centre et le CDRT, le dispositif le plus significatif (Jeune théâtre en région Centre, Centre dramatique régional de Tours – CDRT), a bénéficié d'une subvention de 0,120 M€ en 2013. Il s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique. Les jeunes

comédiens ainsi retenus dans le cadre de cette cellule d'insertion acquièrent, au terme de deux années d'apprentissage, une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel en participant aux ateliers et aux créations du CDRT.

Dans ce cadre, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'harmonie de la région Centre et l'Orchestre des jeunes du Centre.

### Programme : Développement des pratiques amateurs

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	69 400,00	55 490,00	0,00	79,96%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 233 181,33	1 136 306,39	227 735,59	110,61%	0,00	2 732,58
<b>Total</b>	1 302 581,33	1 191 796,39	227 735,59	108,98%	0,00	2 732,58

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### Aux arts lycéens et apprentis

181 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2013 (contre 179 en 2012) dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis! ».

#### Artistes amateurs : institutions, formations et manifestations

La Région apporte notamment son aide au CEPRAVOI qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui les encadrent ou qui les forment. A ce jour, plus de 300 chorales ou chœurs amateurs ont été recensés en région Centre. Chefs de chœurs et choristes bénéficient des formations organisées, tout au long de l'année, sur l'ensemble du territoire régional.

La Région a souhaité également apporter son soutien à des associations artistiques accomplissant un travail atypique de formation auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.). En 2013, treize associations ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 0,045 M€.

# **SPORTS**

## BILAN

Au titre de la politique sportive régionale, l'année 2013 a été marquée par le vote d'une nouvelle autorisation d'engagement de 2,4 M€. Cette décision traduit la volonté de la collectivité de poursuivre son soutien au mouvement sportif. Ce sont ainsi plus de trente ligues qui ont été soutenues en 2013. La décision a été prise d'apporter au cadre d'intervention régional un certain nombre d'ajustements qui visent à conforter le travail des responsables associatifs tout en s'assurant de la prise en compte des orientations souhaitées par la Région en matière de développement des compétences par la formation, de la pratique du sport pour tous et notamment des publics les plus éloignés, par la prise en compte du développement durable.

Cette année aura aussi été marquée par la livraison et la mise en œuvre du nouveau vélodrome de la région Centre. Ce projet porté dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage régionale, a été inauguré en septembre 2013 ; sa gestion est confiée au CREPS du Centre qui utilise ce nouvel équipement pour l'accueil de pôles Jeunes France en cyclisme sur piste. Ce lieu offre par ailleurs la possibilité au regard de sa polyvalence d'accueillir de nombreuses autres disciplines. En effet, il constitue une halle sportive de grande taille propice à l'organisation de nombreuses compétitions et à l'accueil de formation.

En matière de soutien aux grands clubs, la Région a fait le choix de porter son attention prioritairement au sport féminin qui a ainsi pu bénéficier d'une aide significative. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une démarche à laquelle notre collectivité a souhaité s'associer avec notamment la mise en place en mai 2013 des premiers états généraux du sport féminin en équipe. Cette initiative portée par le club Tango Bourges Basket rencontrait un écho particulier auprès des orientations de la politique sportive régionale en la matière.

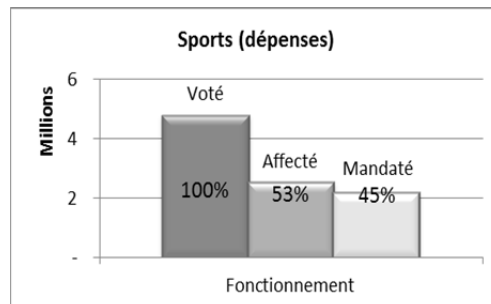
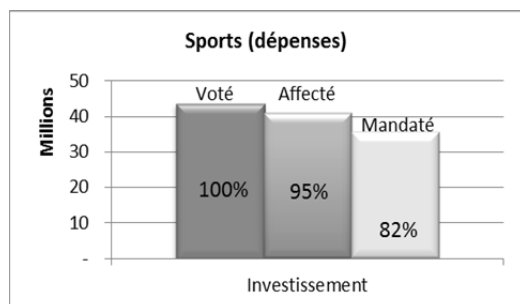
La jeunesse occupe fort logiquement une place importante dans les dispositifs de la Région. Le soutien individuel aux jeunes espoirs continue d'être largement financé tout comme l'aide aux centres d'entraînement qui permet de porter une attention particulière à la santé des jeunes athlètes.

Enfin l'engagement régional reste élevé en matière de soutien aux manifestations : ce sont près de 200 projets qui ont été soutenus en 2013. Notre territoire a ainsi été le théâtre de nombreuses et importantes compétitions de niveau international.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	43 123 683,00	40 813 657,68	2 310 025,32	35 531 669,49	7 592 013,51	5 281 988,19
AE	4 793 500,00	2 525 420,00	2 268 080,00	2 175 412,00	2 618 088,00	350 008,00

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



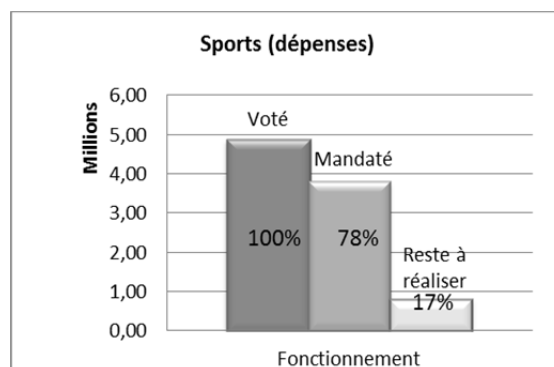
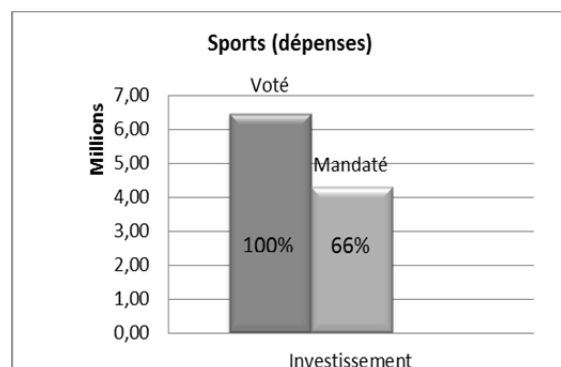
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	6 479 600,00	4 299 429,25	0,00	66,35%	1 454 750,00	1 196 838,85
<b>Fonctionnement</b>	4 874 067,00	3 808 415,18	816 181,21	94,88%	0,00	0,00
<b>Total</b>	11 353 667,00	8 107 844,43	816 181,21	78,60%	1 454 750,00	1 196 838,85

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté





## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Soutien au sport de haut niveau et à son accès

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0487	AIDE A L'EQUIPEMENT DES ELITES	100 000,00	-100 000,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>			100 000,00	-100 000,00	0,00	0,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	100 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 928 467,00	2 188 259,98	678 661,21	97,90%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 028 467,00	2 188 259,98	678 661,21	94,67%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La politique sportive régionale d'accès au sport de haut niveau s'appuie sur une intervention en direction des sportifs eux-mêmes, mais également sur un soutien à des structures qui contribuent à la réussite du double projet, sportif et éducatif, des sportifs qu'elles accueillent.

L'intervention en direction des sportifs :

✓ Sportifs de haut niveau :

147 sportifs de haut niveau, ou « en devenir » ont bénéficié en 2013 d'une aide de la Région.

131 700 € ont été alloués pour les aider individuellement. Ce dispositif s'adresse aux jeunes athlètes inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories « Jeune » et « Espoir », l'inscription sur ces listes étant conditionnée à leurs performances. L'aide régionale est ensuite fonction de leurs ressources et aux charges engendrées par la mise en place de leur double projet.

L'intervention en direction des structures :

Lorsqu'elle soutient une structure de haut niveau, la Région place le sportif au centre de ses préoccupations. Ses financements visent à garantir les valeurs essentielles du sport et poursuivent l'objectif d'une préservation de l'intégrité morale et physique de ces jeunes très sollicités dans le cadre de la pratique du sport de haut niveau.

✓ Partenariat « grands clubs

1 125 700 € ont été consacrés au partenariat avec 39 clubs.

✓ Filière sportive régionale :

Avant d'atteindre le haut niveau les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. 68 400 € ont été engagés pour onze centres régionaux représentant six ligues et/ou comités régionaux.

✓ Pôles Espoir :

17 pôles Espoir, qui sont les structures immédiatement situées à l'échelon supérieur à la filière régionale, sont implantés en région. Ce sont assurément elles qui portent l'élite de demain. Afin de préserver la santé physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région a affecté 252 500 € à leur suivi médical.

Les crédits de paiement mandatés à ce titre, se sont élevés à 1 010 600 € au titre de l'exercice 2013 pour les partenariats Clubs Elites et 498 755,66 € pour le soutien à l'accès au sport de haut niveau.

**Programme : Soutien au développement et à la structuration des pratiques sportives fédérales**

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0458	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	1 100 000,00	28 000,00	1 128 000,00	1 126 717,13
AE	2013-0454	PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2 400 000,00		2 400 000,00	499 780,00
<b>TOTAL</b>			3 500 000,00	28 000,00	3 528 000,00	1 626 497,13

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 147 200,00	1 014 219,58	0,00	88,41%	0,00	1 357,63
<b>Fonctionnement</b>	1 879 800,00	1 599 983,20	132 520,00	92,16%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 027 000,00	2 614 202,78	132 520,00	90,74%	0,00	1 357,63

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe l'ensemble des interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous, à savoir :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,
- soutien aux ligues et comités régionaux dans le cadre des plans de développement ou contrats d'objectifs.

La Région a confirmé sa forte implication dans le soutien à l'organisation de compétitions et de manifestations sportives en mobilisant un budget global de 1 106 800 M€.

Cette intervention régionale a permis d'accompagner 199 compétitions et manifestations s'adressant aussi bien à un public régional jeunes qu'à des sportifs de très haut niveau.

Ainsi, des compétitions de niveau mondial ont été financées : le trial des nations qui s'est tenu à La Châtre, le championnat du Monde de vol à voile à Issoudun. Des soutiens ont été accordés à des compétitions nationales ou européennes comme la coupe d'Europe jeunes de triathlon à Vierzon, le championnat de France de cross-country à Lignières en Berry, le French International series de badminton à Orléans, le championnat de France de tir à 10 m à Châteauroux, le championnat de France FITA de tir à l'arc à Saint Avertin,

etc. Au-delà du spectacle sportif que ces compétitions proposent au grand public, elles ont un impact économique.

Le soutien à l'équipement du mouvement sportif s'est traduit par l'affectation d'un budget de 1,126 M€ permettant ainsi d'accompagner 130 projets d'associations pour l'achat de 72 véhicules neufs ou très récents contribuant à sécuriser les déplacements des sportifs et de 73 acquisitions de matériels.

Le partenariat avec le CROS Centre a été reconduit en 2013. Une subvention globale de 140 000 € lui a été accordée lui permettant notamment de couvrir les charges locatives de son siège social et de poursuivre dans les territoires (pays, agglomérations...) la mise en place de conseils associatifs sportifs et de diagnostics territoriaux des pratiques sportives.

Une autorisation d'engagement de 2 400 000 € a été ouverte au budget 2013 afin d'engager sur la période 2013-2017 les plans de développement pluriannuels avec le mouvement sportif régional.

La Région a adopté en début d'année 2014 de nouvelles modalités d'intervention applicables à compter de la saison 2014-2015.

La saison 2013-2014 est dès lors considérée comme une année de transition entre deux dispositifs.

Dans ce contexte, les 31 conventions passées lors de la précédente Olympiade ont été renouvelées pour la seule année 2013-2014 et ont mobilisé un budget de 500 000 €.

**Programme : Financement d'installations sportives**

**La réalisation des AP/AE en 2013**

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0459	CONSTRUCTION INSTALLATIONS SPORTIVES	1 500 000,00	72 000,00	1 572 000,00	1 567 294,07
AP	2013-1121	CREPS: INVESTISSEMENT	200 000,00		200 000,00	200 000,00
AP	2013-1122	CREPS: AMENAGEMENT D'UNE PISTE DE BMX	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
AP	2013-1127	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BLOIS : CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE SPC	3 000 000,00	-2 000 000,00	1 000 000,00	0,00
AP	2013-1129	FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION : EXTENSION DU PARC EQUESTRE FEDERAL DE LAMOTTE BEUVRON	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
AP	2013-1142	CREPS: RACCORDEMENT RESEAU DE CHALEUR EFFICACITE ENERGETIQUE	0,00	455 000,00	455 000,00	452 320,00
<b>TOTAL</b>			4 700 000,00	227 000,00	4 927 000,00	3 919 614,07

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	5 232 400,00	3 285 209,67	0,00	62,79%	1 454 750,00	1 195 481,22
<b>Fonctionnement</b>	65 800,00	20 172,00	5 000,00	38,26%	0,00	0,00
<b>Total</b>	5 298 200,00	3 305 381,67	5 000,00	62,48%	1 454 750,00	1 195 481,22

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

28 projets ont été soutenus, pour un montant global de 1 572 000 €.

Les communes ou Communautés de communes, le plus souvent propriétaires des équipements sportifs, sont les principaux bénéficiaires de ce dispositif (19 dossiers sur 28 subventionnés), cinq associations sportives ont également été soutenues au titre de ce programme.

La majorité de ces 28 projets sera finalisée dans le courant de l'année 2014.

#### Le CREPS du Centre

Une convention de mise à disposition du site a été adoptée par la Région le 14 novembre 2008. Elle définit les modalités de mise à disposition du CREPS, établissement public placé sous la responsabilité du ministère en charge des sports, à titre gratuit, d'un ensemble de bâtiments, d'installations et d'équipements, utilisés exclusivement pour des missions inscrites dans cette même convention.

La Région Centre assume, quant à elle, l'ensemble des obligations du propriétaire pour les biens qu'elle a mis à disposition du CREPS. De plus, la Région prend en charge l'acquisition d'équipements sportifs et techniques. L'ensemble de ces dépenses fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en liaison avec le CREPS, conformément à la convention précitée.

Les crédits de paiements mandatés en 2013 pour le CREPS se sont élevés à 284 953 € dont 193 154 € pour le raccordement au réseau de chaleur.

#### Maison des sports de l'Indre :

Dans le cadre de la précédente convention Région-Département, le département de l'Indre avait identifié le besoin de la création d'une maison des sports dans l'Indre. La Région s'était associée pour ce projet d'un coût de 1 829 388 € HT à hauteur 731 755 €. Aujourd'hui, une nouvelle tranche d'investissement est engagée.

La Région participe à la réalisation de cette nouvelle tranche qui vise à créer une plaine d'activités sportives et un lieu de stockage de matériels sportifs et viendra compléter la tranche dédiée à l'accueil administratif des acteurs départementaux du sport, à hauteur de 1,150 M€ pour un coût estimatif (études et travaux) de 2 M€ HT. 575 000 € ont été mandatés pour ce projet en 2013.

#### Vélodrome :

La maîtrise d'œuvre du projet de construction d'un vélodrome à Bourges pour lequel a été approuvée l'enveloppe financière de 16,48 M€ TTC, a été confiée à la S.E.M. TERRITORIA, mandataire de l'équipe et ses cotraitants. L'équipement a été livré en septembre 2013 ; la gestion de son fonctionnement a été confiée au CREPS du Centre.

# **TERRITOIRES SOLIDAIRES**

## BILAN

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du développement de l'offre de services à la population, ainsi qu'au travers de l'amélioration de l'hébergement pour les plus démunis.

C'est ainsi que le budget 2013 « Territoires solidaires » a mobilisé **près de 82 M€**, dont près de 43 M€ dans le cadre des Contrats territoriaux, privilégiés par la Région pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial durable. A noter que la nouvelle architecture des Contrats territoriaux, qui intègrent désormais des enveloppes additionnelles « pôles de centralité », « logement » et « espaces publics Cœurs de Village » n'a pas encore eu de traduction en termes de crédits de paiement.

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus à ce titre par la Région :

- **L'Habitat** a bénéficié de plus de **20 M€**, dont 10,4 M€ pour l'hébergement des Personnes Agées Dépendantes. Le reste (10 M€) correspond à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social dans le cadre des Contrats d'Agglomérations (3,7 M€), de la politique Cœurs de Village (environ 3,5 M€), des Conventions Région – Département (plus de 2 M€), des Contrats de Pays (0,654 M€), et du logement des jeunes au titre du CPER (0,4 M€) ;
- **Les équipements sportifs et culturels** ont été soutenus respectivement à hauteur de **6,5 M€** et **4,2 M€** au titre des Contrats territoriaux ;
- **Les services à la population** ont bénéficié de paiements régionaux à hauteur de près de **6,5 M€**, dont **1,6 M€ au titre des MSP** (0,3 M€ sur le CPER) ;
- Le déploiement du **Très Haut Débit** pour lesquels **6,5 M€** ont été mandatés ;
- Les infrastructures d'accueil **économique, pour 5,1 M€ dans les contrats** ;
- **Les transports**, ont mobilisé près de **2 M€**, auxquels s'ajoutent **2,6 M€** pour le soutien aux 2 aéroports de Châteauroux et Tours.

Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de **développement durable** privilégiant une élaboration participative des projets, une prise en compte des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion, publics handicapés ...), une analyse économique des projets, et portant une attention soutenue aux questions environnementales (efficacité énergétique, mobilité durable, maîtrise de l'étalement urbain, préservation de la biodiversité ...).

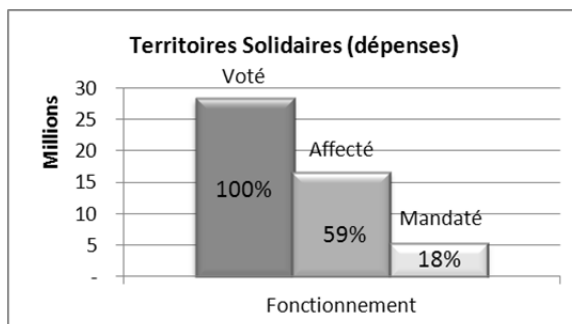
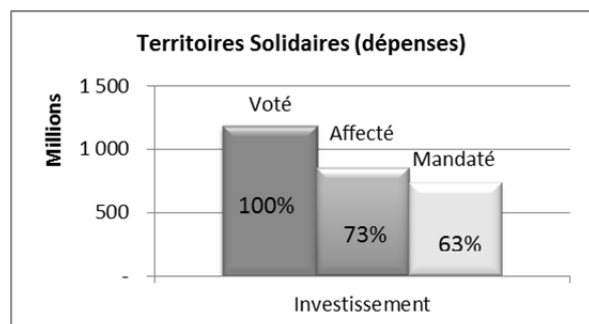
A ce titre, sont engagées **26 stratégies biodiversité** dans les territoires (seuls 6 territoires n'ont pas encore engagé l'étude) et la montée en puissance des programmes d'**isolation thermique**, des bâtiments publics (**2,5 M€** mandatés en 2013) ou de logements locatifs sociaux, pour une économie annuelle générée de **7,3 millions de kWh**.

La Région soutient également de façon significative **l'ingénierie dans les territoires**, à la fois via le financement des postes d'agents de développement dans les pays, ou via le volet fonctionnement des Contrats, le FRAC territoires, les Pré-diagnostics **Conseil Isolation** ou le dispositif **ID en campagne qui se déploie** désormais sur la totalité des territoires de pays.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	1 178 116 379,96	857 255 266,47	320 861 113,49	736 888 103,80	441 228 276,16	120 367 162,67
AE	28 296 993,00	16 560 701,15	11 736 291,85	5 178 882,54	23 118 110,46	11 381 818,61

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



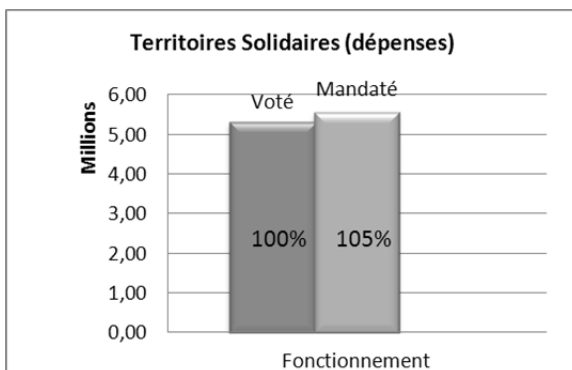
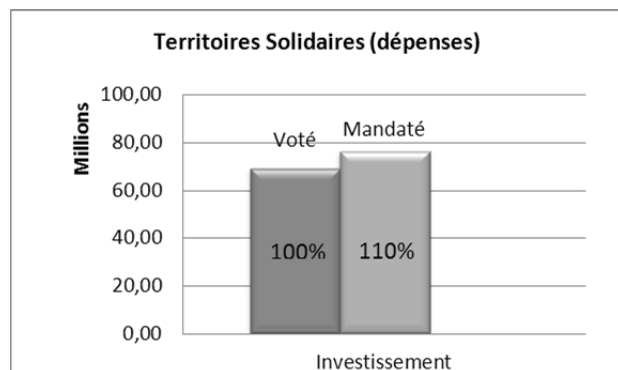
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	69 218 044,57	76 252 178,19	0,00	110,16%	0,00	62 963,67
<b>Fonctionnement</b>	5 295 120,95	5 568 390,78	0,00	105,16%	0,00	5 000,00
<b>Total</b>	74 513 165,52	81 820 568,97	0,00	109,81%	0,00	67 963,67

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Contrats régionaux d'agglomération

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2008-1702	CONTRATS REGIONAUX AGGLO 3G (FONCT)	1 641 000,00	1 000 000,00	2 641 000,00	2 531 600,00
AP	2012-1705	CR AGGLO CHARTRES 3G	17 480 000,00	120 000,00	17 600 000,00	-
AP	2013-1703	CR AGGLO/PAYS CHATEAUROUX ET CASTELROUSSIN 3G	15 740 000,00		15 740 000,00	-
AP	2013-1709	CR AGGLO PAYS BLOIS 3G	17 830 000,00		17 830 000,00	1 057 300,00
AP	2013-1711	CR AGGLO DREUX 3G	8 040 000,00		8 040 000,00	-
<b>TOTAL</b>			<b>60 731 000,00</b>	<b>1 120 000,00</b>	<b>61 851 000,00</b>	<b>3 588 900,00</b>

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	19 129 000,00	22 527 242,52	0,00	117,76%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	200 000,00	47 230,00	0,00	23,62%	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>19 329 000,00</b>	<b>22 574 472,52</b>	<b>0,00</b>	<b>116,79%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Voté 2013 hors virements: BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### Contrats régionaux d'agglomération (2<sup>ème</sup> génération)

**Au 31 décembre 2013**

AGGLOMERATION 2G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2013	MANDATE	DONT MANDATE EN 2013
TOURS	38 700 000	34 362 600	0	33 717 289	0
ORLEANS	39 406 000	37 729 952	0	35 751 796	0
BOURGES	15 750 000	14 774 703	0	14 567 240	0
CHARTRES	12 459 800	12 428 758	0	11 524 873	6 570
MONTARGIS	8 181 500	7 821 208	0	7 276 662	1 509 127
CASTELROUSSIN	15 741 000	15 488 477	0	15 272 786	201 683
BLOIS	15 465 000	15 186 320	0	14 499 704	245 843
DREUX	8 010 000	7 692 522	0	7 677 406	705 711
<b>TOTAL</b>	<b>153 713 300</b>	<b>145 484 540</b>	<b>0</b>	<b>140 287 756</b>	<b>2 668 934</b>

Un peu plus de 2,6 M€ ont été payés en 2013 pour ces Contrats de 2<sup>ème</sup> génération, qui sont désormais mandatés à environ 96,4%, le volume le plus important pour 2013 correspondant à Montargis qui s'est achevé en février 2012.

Ces crédits ont été mobilisés essentiellement en faveur des thématiques suivantes : logement (1 M€), qualité de vie (0,597 M€), culture (0,427 M€) et transport (0,227 M€).



## Contrats régionaux d'agglomération (3<sup>ème</sup> génération)

Le principe d'une 3<sup>ème</sup> génération de Contrats a été voté en décembre 2007. Ceux-ci permettent, dans le prolongement des précédents, d'accompagner le développement des 8 agglomérations structurant le territoire régional, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable.

En moyenne, **65%** des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1<sup>er</sup> bloc de priorités régionales.

**Fin 2013, 7 Contrats d'Agglomération étaient validés, après la négociation en 2013 des 4 derniers Contrats (Blésois/pays des Châteaux ; Castelroussin/Val de l'Indre ; Chartres et Dreux).**

L'année 2013 a également vu se terminer le Contrat 3G de l'Agglomération de Tours.

L'agglomération de Montargis bénéficiera directement d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

### **Au 31 décembre 2013**

AGGLOMERATION 3G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2013	MANDATE	DONT MANDATE EN 2013
TOURS	40 273 500	30 658 219	9 305 518	24 262 691	7 954 058
TOURS Fonctionnement	457 500	434 497	-	426 137	8 800
<b>Sous total : TOURS</b>	<b>40 731 000</b>	<b>31 092 716</b>	<b>9 305 518</b>	<b>24 688 827</b>	<b>7 962 858</b>
ORLEANS	40 075 000	29 865 863	7 736 695	25 967 094	8 534 771
ORLEANS Fonctionnement	235 000	60 000	-	60 000	-
<b>Sous total : ORLEANS</b>	<b>40 310 000</b>	<b>29 925 863</b>	<b>7 736 695</b>	<b>26 027 094</b>	<b>8 534 771</b>
BOURGES	15 432 000	4 077 900	4 077 900	3 359 480	3 359 480
BOURGES Fonctionnement	309 000	98 000	98 000	38 430	38 430
<b>Sous total : BOURGES</b>	<b>15 741 000</b>	<b>4 175 900</b>	<b>4 175 900</b>	<b>3 397 910</b>	<b>3 397 910</b>
BLOIS	17 584 000	1 057 300	1 057 300	10 000	10 000
BLOIS Fonctionnement	331 000	-	-	-	-
<b>Sous total : BLOIS</b>	<b>17 915 000</b>	<b>1 057 300</b>	<b>1 057 300</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
<b>TOTAL GENERAL 3G</b>	<b>114 697 000</b>	<b>66 251 779</b>	<b>22 275 413</b>	<b>54 123 832</b>	<b>19 905 538</b>

Plus de 19,9 M€ ont été mandatés en 2013, soit plus du tiers des mandatements totaux, en faveur de la Qualité de Vie (5,8 M€), du Sport (4,4 M€), de l'Habitat (2,6 M€), de la Culture (1,9 M€), des Transports (1,2 M€), des services (1,1 M€), de l'Energie (0,7 M€), de l'Economie (0,7 M€), de l'Environnement (0,6 M€), et du Tourisme (0,5 M€).

L'année 2013 a également été une année forte pour les engagements qui représentent également plus du tiers des engagements totaux.

Enfin, en fonctionnement 0,047 M€ ont été mandatés pour des projets inscrits aux programmes d'actions.

## La réalisation des AP/AE en 2013

### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-1923	CONTRAT VILLE MOYENNE DE BLERE	288 300,00	-288 300,00	0,00	0,00
AP	2008-1924	CONTRAT DE VILLE MOYENNE DE LOCHES	409 000,00	-409 000,00	0,00	0,00
AP	2008-1925	CONTRAT DE VILLE MOYENNE DE CHINON	549 000,00	-549 000,00	0,00	0,00
AP	2009-1929	CONTRAT VILLE MOYENNE - VIERZON	1 872 000,00	-1 872 000,00	0,00	0,00
AP	2009-1933	CONTRAT VILLE MOYENNE - BEAUGENCY (2)	448 000,00	-448 000,00	0,00	0,00
AP	2009-1934	CONTRAT VILLE MOYENNE - AUNEAU	244 000,00	-244 000,00	0,00	0,00
AP	2009-1935	CONTRAT VILLE MOYENNE - MEHUN SUR YEVRE	454 000,00	-454 000,00	0,00	0,00
AP	2009-1936	CONTRAT VILLE MOYENNE - NOGENT LE ROTROU	726 000,00	-726 000,00	0,00	0,00
AP	2011-1942	CONTRAT VILLE MOYENNE SAINT-AMAND-MONTROND	721 000,00	-721 000,00	0,00	0,00
AP	2012-1943	CONTRAT VILLE MOYENNE AMBOISE	793 000,00	-793 000,00	0,00	0,00
AP	2012-1944	CONTRAT VILLE MOYENNE CHATEAU-RENAULT	349 000,00	-349 000,00	0,00	0,00
AP	2013-1947	CONTRAT VILLE MOYENNE CHATEAUDUN	916 000,00		916 000,00	916 000,00
<b>TOTAL</b>			7 769 300,00	-6 853 300,00	916 000,00	916 000,00

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 220 304,00	1 257 714,31	0,00	103,06%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 220 304,00	1 257 714,31	0,00	103,06%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits spécifiques destinés à soutenir les villes moyennes pour faire face aux investissements nécessaires au maintien ou au développement de leur fonction de centralité sont désormais intégrés au sein des Contrats de Pays ou aux Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale.

Les AP correspondantes ont ainsi été supprimées et les 2 derniers Contrats Villes moyennes (Le Blanc et Châteaudun) signés en 2013.

Les crédits de paiement mandatés en 2013 correspondent aux Contrats encore actifs.

### Programme : Contrats de pays

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (1)	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (1)
<b>Investissement</b>	0,00	55 313,77	0,00	0,00%	0,00	4 835,51
<b>Total</b>	0,00	55 313,77	0,00	0,00%	0,00	4 835,51

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

2013 a permis de solder l'engagement relatif à la bibliothèque d'Amboise au titre du contrat de pays Loire Touraine de 2<sup>ème</sup> génération.

## Programme : Contrats régionaux de pays

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-1829	CRP GATINAIS 3G	6 130 000,00	-120 000,00	6 010 000,00	2 716 488,38
AP	2008-1830	CRP CHARTRAIN 3G	10 320 000,00	-1 260 000,00	9 060 000,00	5 975 295,88
AP	2008-1831	CRP BEAUCE 3G	3 690 000,00	-110 000,00	3 580 000,00	1 384 834,68
AP	2011-1842	CPR PERCHE 3G	5 700 000,00	-60 000,00	5 640 000,00	3 166 618,62
AP	2011-1844	CPR LOIRE VAL D AUBOIS 3G	4 850 000,00	-20 000,00	4 830 000,00	1 957 467,20
AP	2012-1870	CRP BEAUCE VAL DE LOIRE 3G	4 060 000,00	-1 417 000,00	2 643 000,00	376 500,00
AP	2012-1874	CRP FORET D'ORLEANS 3G	5 260 000,00	-40 000,00	5 220 000,00	475 090,00
AP	2012-1875	CRP LOIRE BEAUCE 3G	5 610 000,00	-220 000,00	5 390 000,00	651 500,00
AP	2012-1871	CRP GIENNOIS	5737000	-5 737 000,00	0,00	0,00
AP	2013-1864	CRP TOURAINE COTE SUD	7 500 000,00		7 500 000,00	371 800,00
AP	2013-1865	CRP CHINONNAIS	9 550 000,00		9 550 000,00	188 000,00
AP	2013-1872	CRP VIERZON	8 005 000,00		8 005 000,00	0,00
AP	2013-1924	ENVELOPPE ADDITIONNELLE LOCHES	409 000,00		409 000,00	0,00
AP	2013-1925	ENVELOPPE ADDITIONNELLE CHINON	549 000,00		549 000,00	0,00
AP	2013-1929	ENVELOPPE ADDITIONNELLE VIERZON	1 872 000,00	-59 000,00	1 813 000,00	0,00
AP	2013-1933	ENVELOPPE ADDITIONNELLE BEAUGENCY	486 000,00	4 000,00	490 000,00	0,00
AP	2013-1936	ENVELOPPE ADDITIONNELLE NOGENT LE ROTROU	352 000,00		352 000,00	0,00
AP	2013-1942	ENVELOPPE ADDITIONNELLE SAINT-AMAND-MONTROND	721 000,00		721 000,00	0,00
AP	2013-1943	ENVELOPPE ADDITIONNELLE AMBOISE	800 000,00	-7 000,00	793 000,00	0,00
AP	2013-1944	ENVELOPPE ADDITIONNELLE CHATEAU-RENAULT	349 000,00		349 000,00	0,00
AP	2013-1948	ENVELOPPE ADDITIONNELLE MONTLOUIS	699 000,00		699 000,00	0,00
AP	2013-1715	ENVELOPPE ADDITIONNELLE ARGENTON-SUR-CREUSE	0,00	162 000,00	162 000,00	0,00
AP	2013-1716	ENVELOPPE ADDITIONNELLE ROMORANTIN-LANTHENAY	0,00	560 000,00	560 000,00	0,00
AP	2013-1717	ENVELOPPE ADDITIONNELLE DE LA CHATRE	0,00	144 000,00	144 000,00	0,00
AP	2013-1719	ENVELOPPE ADDITIONNELLE DE LA FERTE-SAINT-AUBIN	0,00	224 000,00	224 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>82 649 000,00</b>	<b>-7 956 000,00</b>	<b>74 693 000,00</b>	<b>17 263 594,76</b>

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	17 481 325,00	18 045 564,52	0,00	103,23%	0,00	18 312,63
<b>Fonctionnement</b>	2 142 400,00	2 845 100,52	0,00	132,80%	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>19 623 725,00</b>	<b>20 890 665,04</b>	<b>0,00</b>	<b>106,46%</b>	<b>0,00</b>	<b>18 312,63</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Contrats de pays de 2<sup>ème</sup> génération sont tous achevés depuis 2012.

7 derniers Contrats de pays de 3<sup>ème</sup> génération ont été validés par la CPR au cours de l'année 2013.

Les Pays Giennois, Pays de Bourges, et Pays Grande Sologne bénéficieront directement d'un Contrat Régional de Solidarité Territoriale.

Les enveloppes ont été abondées du montant des enveloppes additionnelles (totales ou au prorata temporis) « pôles de centralité » ou « pôles d'animation ».

### Contrats régionaux de Pays (2<sup>ème</sup> génération) :

Au 31 décembre 2013, plus de 93,7 % des crédits contractualisés (162,5 M€) étaient mandatés (152,3 M€ dont moins de 2,9 M€ en 2013). L'essentiel des mandatements 2013 concerne les 7 derniers Contrats achevés en 2012.

Situation au 31 décembre 2013

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 2° Génération	VOTE	TOTAL ENGAGE	DONT ENGAGE 2013	TOTAL MANDATE	DONT MANDATE 2013
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS (45)	6 440 000	5 553 026	0	5 474 491	0
BRENNE (36)	5 177 000	5 120 136	0	5 033 151	0
SANCERRE - SOLOGNE (18)	6 074 000	5 875 595	0	5 659 222	0
ISSOUDUN ET CHAMPAGNE BERRICHONNE (36)	6 006 000	5 889 400	0	5 879 075	0
VENDOMOIS (41)	6 462 000	6 372 934	0	6 298 531	0
PERCHE (28)	5 700 000	5 079 994	0	4 962 429	0
VAL DE CREUSE VAL ANGLIN (36)	4 765 000	4 683 063	0	4 612 465	0
BERRY ST AMANDOUIS (18)	7 369 000	7 173 898	0	7 007 989	0
LOIRE VAL D'AUBOIS (18)	4 746 000	4 314 837	0	4 227 353	0
SOLOGNE VAL SUD (45)	4 567 000	4 518 958	0	4 484 222	0
BOISCHAUT NORD (36)	5 317 000	4 441 443	0	4 345 672	0
LA CHATRE EN BERRY (36)	5 862 000	5 763 759	0	5 588 070	0
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS (41)	9 048 000	8 890 281	0	8 439 674	0
BEAUCE - VAL DE LOIRE (41)	4 061 000	4 070 331	0	4 017 050	0
LOIRE - BEAUCE (45)	5 609 000	4 851 313	0	4 758 159	0
LOIRE TOURAINNE (37)	12 156 000	12 124 441	0	11 871 544	0
DUNOIS (28)	5 269 000	5 090 367	0	5 035 078	0
GIENNOIS (45)	5 737 000	5 542 960	0	5 342 816	0
LOIRE NATURE (37)	4 468 000	4 444 522	0	4 379 751	21 086
FORÊT D'ORLEANS - VAL DE LOIRE (45)	5 262 000	5 183 298	0	5 104 227	6 960
TOURAINNE COTE SUD (37)	7 498 000	7 340 958	0	7 300 077	336 880
VIERZON (18)	8 005 000	7 693 285	0	7 656 367	354 305
INDRE ET CHER (37)	4 761 000	4 644 865	0	4 642 045	87 150
GRANDE SOLOGNE (41)	5 575 000	4 498 390	0	4 320 410	460 612
CHINONNAIS (37)	9 546 000	9 262 373	113 600	9 077 760	680 778
BOURGES (18)	7 081 000	6 956 479	0	6 823 191	939 117
<b>TOTAUX</b>	<b>162 561 000</b>	<b>155 380 906</b>	<b>113 600</b>	<b>152 340 819</b>	<b>2 886 888</b>

### **Contrats régionaux de Pays (3<sup>ème</sup> génération) :**

Les Contrats de 3<sup>ème</sup> génération sont la traduction opérationnelle de la rencontre entre la stratégie régionale d'aménagement du territoire et le projet de territoire du pays, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable. Ils s'inscrivent dans une démarche d'agenda 21.

En moyenne, 60% des crédits réservés sont fléchés vers les 7 modules du 1<sup>er</sup> bloc de priorités régionales.

En 2013, la Commission Permanente a validé les programmes d'actions de 7 Pays (Loire Beauce, Forêt d'Orléans Val de Loire, Beauce Val de Loire, Loire Touraine, Vierzon, Chinonais, Touraine Côté Sud), portant à 25 le nombre de Contrats de Pays de 3<sup>ème</sup> génération.

Cette année 2013 a également enregistré l'achèvement des Contrats 3G d'Issoudun et Champagne Berrichonne, Brenne et Chartrain.

Situation au 31 décembre 2013

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 3° Génération	VOTE INVESTISSEMENT	TOTAL ENGAGE	DONT TOTAL ENGAGE 2013	TOTAL MANDATE	DONT MANDATE 2013
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	5 568 700	2 705 400	1 222 600	1 506 308	929 150
GATINAIS	5 138 600	2 758 700	522 600	1 881 765	448 699
CHARTRAIN	8 787 000	3 893 600	1 277 300	4 734 130	1 221 839
BEAUCE	3 205 000	988 581	374 680	1 095 944	381 117
ISSOUDUN	5 911 200	3 509 600	1 230 900	3 259 939	1 017 828
DROUAIS	4 351 600	2 161 200	272 400	1 445 980	736 030
BRENNE	4 775 200	4 078 142	979 467	3 377 755	683 500
SANCERRE SOLOGNE	5 424 600	3 258 600	1 076 300	2 109 252	912 163
VENDOMOIS	5 617 300	2 808 462	1 319 562	1 853 719	1 377 744
PERCHE	4 599 200	3 107 413	1 560 813	1 835 689	988 603
VAL DE CREUSE	4 029 500	1 868 400	295 600	1 800 130	447 130
LOIRE VAL D'AUBOIS	4 068 000	1 957 600	1 423 700	711 334	573 392
BERRY SAINT AMANDOIS	6 289 700	1 428 200	1 428 200	424 707	424 707
VALENÇAY	4 493 000	757 439	515 139	572 124	396 289
SOLOGNE VAL SUD	3 913 300	2 626 280	2 292 400	998 178	821 248
LA CHÂTRE EN BERRY	4 846 000	994 200	525 900	660 501	516 487
DUNOIS	4 612 000	2 349 810	1 602 410	1 497 090	1 222 590
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS	7 942 000	1 530 500	1 530 500	806 572	806 572
BEAUCE VAL DE LOIRE	2 302 500	376 500	376 500	321 200	321 200
CHINONNAIS	8 065 900	188 000	188 000	0	0
FORET D ORLEANS	4 248 000	475 090	475 090	25 845	25 845
LOIRE BEAUCE	4 378 000	651 500	651 500	156 000	156 000
LOIRE NATURE	3 755 400	1 378 900	1 378 900	703 490	703 490
LOIRE TOURAINE	10 491 500	192 952	192 952	47 052	47 052
TOURAINE COTE SUD	6 197 200	371 800	371 800	0	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>133 010 400</b>	<b>46 416 869</b>	<b>23 085 213</b>	<b>31 824 705</b>	<b>15 158 676</b>
	VOTE FONCTIONNEMENT	TOTAL ENGAGE	DONT TOTAL ENGAGE 2013	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2013
FONCTIONNEMENT 3G	6 275 300	2 475 600	1 307 700	2 027 677	1 042 409
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>6 275 300</b>	<b>2 475 600</b>	<b>1 307 700</b>	<b>2 027 677</b>	<b>1 042 409</b>
<b>TOTAL GENERAL 3G</b>	<b>139 285 700</b>	<b>48 892 469</b>	<b>24 392 913</b>	<b>33 852 382</b>	<b>16 201 085</b>

Les crédits contractualisés (plus de 139 M€) étaient donc engagés fin 2013 à hauteur de 35% et mandatés à hauteur de près de 25%.

A noter que, tant en engagement qu'en mandatement, l'année 2013 représente la moitié des montants totaux.

Les crédits 2013 sur la 2G et 3G ont essentiellement été mobilisés en direction des services à la population (4,66 M€), du Sport (2,16 M€), de l'accueil économique (1,98 M€), de la culture (1,73 M€), de l'énergie (1,77 M€), de l'agriculture (1,56 M€), du Tourisme (1,10 M€), de la qualité de vie (0,79 M€), de l'Habitat (0,65 M€), de l'Environnement (0,61 M€), des Transports (0,52 M€), et de la Biodiversité (0,35 M€).

Concernant le fonctionnement, l'année 2013 a permis de mandater 2,845 M€ dont l'animation des Pays (1,802 M€) et 1,043 M€ au titre des crédits en fonctionnement intégrés dans les programmes d'actions (majoritairement en faveur d'opérations liées à la biodiversité).

Les autres actions d'ingénierie et de mise en réseau financées au titre du fonctionnement concernent notamment l'adhésion ou le soutien à des associations en lien avec le développement local (ETD, APFP, A3P), le solde d'une étude de faisabilité d'une centrale de réservation pour le logement des jeunes (action du CPRFP) et l'organisation d'une conférence sur les MSP.

## Programme : Politique territoires ruraux

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1610	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 3EME GROUPE	550 000,00	550 000,00	16 430,00
AE	2013-1710	PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL 3EME GROUPE (Fonct)	4 800 000,00	4 800 000,00	586 845,00
<b>TOTAL</b>			<b>5 350 000,00</b>	<b>5 350 000,00</b>	<b>603 275,00</b>

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	162 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	664 720,95	267 442,31	0,00	40,23%	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>826 720,95</b>	<b>267 442,31</b>	<b>0,00</b>	<b>32,35%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### Dispositif ID en campagne

La Région a validé en session du 16 décembre 2010 un cadre d'intervention en faveur des territoires ruraux, « ID en campagne », adossé aux Contrats de Pays, et qui vise l'émergence et la structuration de projets innovants, transversaux, favorisant le vivre ensemble, et ce à travers la mise en réseau d'acteurs.

Le dispositif a pris la forme entre 2010 et 2013 d'appels à initiatives lancés par groupes de territoires.

4 appels à initiatives ont été organisés et ont touché 28 territoires.

1ère vague	nbre initiatives	nbre projets	AFFECTE		ENGAGE		MANDATE	
			total	dont 2013	total	dont 2013	total	dont 2013
1er groupe (8 territoires)	24	70	721 900	33 064	548 859	199 829	206 492	109 562
2ème groupe (5 territoires)	21	72	804 271	164 977	419 055	419 055	120 611	120 611
3ème groupe (12 territoires)	18	72	392 952	392 952	139 606	139 606	23 089	23 089
<b>Sous total</b>	<b>63</b>	<b>214</b>	<b>1 919 123</b>	<b>590 993</b>	<b>1 107 520</b>	<b>758 490</b>	<b>350 192</b>	<b>253 262</b>
<b>Autres actions</b>			<b>50 443</b>	<b>-</b>	<b>50 443</b>	<b>-</b>	<b>50 443</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63</b>	<b>214</b>	<b>1 969 566</b>	<b>590 993</b>	<b>1 157 963</b>	<b>758 490</b>	<b>400 635</b>	<b>253 262</b>

La dernière sélection réalisée en 2013 a concerné 18 initiatives, regroupant 72 projets.

Ces actions concernent des approches innovantes en matière d'insertion, de préservation de l'environnement, d'éco-construction, de valorisation de savoirs faire locaux parmi lesquelles on peut citer la structuration de la filière bois énergie sur le Loir et Cher, l'émergence d'un tourisme équestre en Chinonais, la définition d'une filière d'écoconstruction sur le Lochois ou encore l'accompagnement d'une démarche expérimentale autour de l'abeille sur le Pays de Bourges.

Sur 113 projets engagés, 85 l'ont été en 2013, soit 65% des crédits engagés.

Certaines initiatives ont vu l'ensemble de leurs projets engagés : le projet de création d'un pôle de ressources en éco-réhabilitation sur le Romorantinais, la démarche pour le développement de l'approvisionnement des cantines en produits locaux sur le pays Castelroussin, l'émergence d'un réseau d'aidants familiaux en pays Loire Touraine.

Les mandatements réalisés en 2013 (63% des mandats totaux) correspondent à des acomptes pour des opérations engagées en 2012 et 2013 ainsi que quelques soldes pour des initiatives quasiment abouties : la « plate-forme d'initiatives économiques et solidaires sur le Perche », la « mise en poésie du Pays de George Sand », « Carnet de voyage en Berry », ou encore « l'émergence de la filière bois énergie sur le Perche ».

### Programme : Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2013-1712	CRST MONTARGIS	8 850 000,00	-60 000,00	8 790 000,00	0,00
AP 2013-1713	CRST TOURS	41 520 000,00	5 140 000,00	46 660 000,00	0,00
AP 2013-1868	CRST GRANDE SOLOGNE	5 869 000,00	516 000,00	6 385 000,00	0,00
AP 2013-1876	CRST PAYS BOURGES	7 460 000,00	1 172 000,00	8 632 000,00	0,00
AP 2013-1878	CRST GIENNOIS	6 700 000,00	1 241 000,00	7 941 000,00	0,00
AP 2013-1879	CRST ISSOUDUN	6 870 000,00	1 089 500,00	7 959 500,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>77 269 000,00</b>	<b>9 098 500,00</b>	<b>86 367 500,00</b>	<b>0,00</b>

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	686 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Total</b>	686 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'Assemblée plénière des 24 et 25 octobre 2012 a donné un nouvel élan aux politiques territoriales conduites par la Région Centre.

En effet, celles-ci constituent un des principaux outils de mise en œuvre du SRADDT.

Il est ainsi apparu nécessaire de renouveler nos dispositifs contractuels pour, d'une part, gagner en cohérence et, d'autre part, animer et partager avec l'ensemble des acteurs locaux.

C'est pourquoi l'élaboration des nouveaux Contrats territoriaux s'appuie sur un dispositif en 2 étapes :

- A l'échelle des Bassins de Vie, aires d'influence des 24 pôles de développement identifiés dans le cadre du SRADDT, qui sont retenus comme le périmètre adapté de réflexion et de déclinaison stratégique : la Région anime la concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et des habitants pour définir un diagnostic et des priorités stratégiques, pour la totalité des interventions de la Région sur ce territoire (qu'il s'agisse de ses compétences propres ou des projets qu'elle accompagne). Les priorités partagées seront déclinées dans un projet « Ambition 2020 pour le Bassin de Vie » validé par la Commission permanente régionale.  
**Fin 2013, cette démarche a été conduite sur 11 Bassins de Vie (Montargis, Gien, Issoudun, Tours, Bourges, Vierzon, Romorantin, Le Blanc/Argenton, La Châtre, Blois, Aubigny).**
- A l'échelle des Pays et agglomérations, reconnus comme la maille opérationnelle pour la définition et la priorisation d'un programme d'actions : le Contrat est négocié et signé avec le Pays, ou l'Agglomération, la Ville centre, pôle de centralité ou pôle d'animation, les Communautés de Communes, le PNR le cas échéant. Ce Contrat Régional de Solidarité Territoriale permet de faire partager les priorités du SRADDT, notamment en termes de développement économique dont le Très Haut Débit, de services à la population au premier rang desquels la santé, de logement, et de déclinaison locale du Plan Climat Energie Régional et de Stratégie Régionale pour la Biodiversité.

Fin 2013, 2 Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale avaient été déposés et négociés par la Région : d'une part celui concernant le territoire de l'agglomération de Tours et du Pays Indre et Cher ; d'autre part celui concernant le Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne. Ils ont été validés par la Commission permanente du mois de janvier 2014.

Les Contrats concernant le PNR Brenne, le Pays de Bourges, le Pays Grande Sologne, le Pays Giennois ont été déposés pour instruction dans les services du Conseil régional.



## Programme : Cœurs de village

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	7 580 000,00	7 617 924,51	0,00	100,50%	0,00	38 957,78
<b>Total</b>	7 580 000,00	7 617 924,51	0,00	100,50%	0,00	38 957,78

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits mandatés en 2013 représentent **7,618 M€**.

Ils correspondent essentiellement à des acomptes et soldes d'opérations sélectionnées lors du dernier Appel à projets Cœurs de villages de 2011, ayant fait l'objet d'une sélection en CPR de janvier 2012 ainsi qu'aux opérations retenues au titre du cadre transitoire adopté en CPR du 11 mai 2012.

A compter de 2013, aucun engagement nouveau n'a été pris au titre de la ligne spécifique Cœurs de Village en raison de la refonte du dispositif Cœurs de village, adoptée dans le cadre de la réforme des politiques territoriales votée en octobre 2012, qui se traduit par des enveloppes additionnelles activées dans les Contrats sur les Pays à partir de 2014.

## Programme : Logements et services à la population

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2008-7201	VT - LOGEMENT DES JEUNES CPER 2007-2013	2 070 000,00	118 257,00	2 188 257,00	1 032 545,00
AP 2008-7202	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	700 000,00	-18 257,00	681 743,00	681 743,00
AP 2009-7206	VT - SERVICES A LA POPULATION	1 400 000,00	-32 594,00	1 367 406,00	1 354 123,30
AP 2009-7207	VT - MAISONS MEDICALES	4 100 000,00	-750 000,00	3 350 000,00	3 333 823,84
AP 2009-7208	VT - FONCIER INVT CPER 2007-2013	2 900 000,00	-750 000,00	2 150 000,00	1 422 794,52
AP 2008-18003	CG 18 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	9 209 316,00	-2 250 478,00	6 958 838,00	5 793 487,00
AP 2008-18004	CG 18 - LOGEMENT	1 980 000,00	-1 080 000,00	900 000,00	793 697,00
AE 2008-18005	CG 18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	525 000,00	-413 507,00	111 493,00	111 493,00
AP 2008-28003	CG 28 - HEBERGEMENTS DES PERSONNES AGEES	6 717 000,00	-2 140 000,00	4 577 000,00	4 576 822,00
AP 2008-28004	CG 28 - LOGEMENT 28	2 650 000,00	600 000,00	3 250 000,00	2 997 090,91
AP 2008-28005	CG 28 - RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES AGEES	300 000,00	-300 000,00	0,00	0,00
AP 2008-36002	CG36 - LOGEMENT	465 000,00	75 000,00	540 000,00	469 466,71
AE 2008-36003	CG36 - LOGEMENT (FONCT)	147 000,00	25 000,00	172 000,00	172 000,00
AP 2008-36004	CG 36 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	11 623 000,00	-100 000,00	11 523 000,00	11 328 782,00
AP 2008-37003	CG 37 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	4 245 000,00	500 000,00	4 745 000,00	3 570 000,00
AP 2008-37004	CG 37 - LOGEMENT	1 000 000,00	200 000,00	1 200 000,00	1 198 300,00
AP 2008-41004	CG 41 - LOGEMENT	300 000,00	35 000,00	335 000,00	335 000,00
AP 2008-45003	CG45 - LOGEMENT	2 000 000,00	-300 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
AP 2013-37023	CG 37 - MARPA SOUVIGNY	0,00	120 000,00	120 000,00	0,00
AE 2013-41026	CG 41 - EXPERIMENTATION INSERTION VENDOMOIS	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00
AP 2013-45015	CG 45 - AMO DIAGNOSTICS ENERGIE ET EAU	0,00	218 408,00	218 408,00	0,00
<b>TOTAL</b>		52 331 316,00	-6 235 671,00	46 095 645,00	40 871 168,28

D'une manière générale, les créations ou ajustements d'AP et d'AE réalisés en 2013 sont le résultat d'ajustement du CPER et des avenants passés aux Conventions Région/Départements.

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	10 598 856,00	13 701 440,85	0,00	129,27%	0,00	857,75
<b>Fonctionnement</b>	153 000,00	64 947,35	0,00	42,45%	0,00	0,00
<b>Total</b>	10 751 856,00	13 766 388,20	0,00	128,04%	0,00	857,75

(1) Voté 2013 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

**Ce programme d'actions concerne 4 grands axes :** l'hébergement des personnes âgées, le logement social, la rénovation urbaine et les services à la population financés au titre du CPER.

### ➤ LE VOLET HEBERGEMENT DES PERSONNES AGÉES : 10,390 M€ mandatés en investissement)

- au titre de **la convention Région – Département de l'Indre 2000-2006 : 126 573 € mandatés** pour solder la dernière opération du dispositif, soit l'EHPAD de Saint-Gaultier
- au titre du **CPER 2007-2013 (Fonds Santé Solidarité) : 3 624 200 € mandatés** en 2013 pour les EHPAD de Vatan et de Mérigny dans l'Indre, les EHPAD de Nohant-en-Goût, Châteaumeillant et Chezal-Benoît dans le Cher, l'hôpital local de Romorantin-Lanthenay dans le Loir-et-Cher et l'EHPAD de Ste-Maure-de-Touraine en Indre-et-Loire
- au titre des **Conventions Région-Départements 2007-2013** : toutes les conventions comportent un volet de solidarité régionale envers les personnes âgées dépendantes et handicapées.

	Engagé 2013	Mandaté 2013	Opérations engagées en 2013
<u>En M€</u>	Hébergt PA	Hébergt PA	
Cher	1,979	1,111	Restructuration de l'EHPAD Ambroise Croizat à Vierzon (79 lits) Construction de l'EHPAD de Fussy (76 lits) Mise aux normes EHPAD "Les Marronniers" à Dun-sur-Auron Mises aux normes EHPAD - bâtiment "Les Fontaines d'Emeraude" à Bourges
Eure-et-Loir	0,918	1,134	Construction d'un pôle de gérontologie à l'hôpital Henri EY à Bonneval (110 lits)
Indre	7,276	1,166	Construction du foyer d'hébergement (15 lits) et restructuration du FAO (12 lits) situés au Blanc EHPAD "Les Reflets d'Argent" à Issoudun (60 lits) Restructuration de l'EHPAD de Valençay (111 lits) Construction de l'EHPAD de Chaillac (52 lits) EHPAD d'Aigurande (25 lits)
Indre-et-Loire	0	0,891	
Loir-et-Cher	0,525	2,195	Construction d'un P.A.S.A "Alzheimer" de 28 lits à Mer
Loiret	0	0,275	
<b>TOTAL</b>	<b>10,698</b>	<b>6,772</b>	<b>568 lits</b>

➤ **LE VOLET LOGEMENT SOCIAL : 1,944 M€ mandatés en investissement et 0,065 M€ en fonctionnement**

**Au titre des conventions Région-Départements**

au titre des **conventions Région-Départements** : La Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région – Départements

	Investissement Engagé 2013			Investissement Mandaté 2013			Fonctionnement	
	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Engagé 2013	Mandaté 2013
							Logement	
Cher	0,539	0	0,539	0,199	0	0,199	0	0,024
Eure-et-Loir	0,984	0	0,983	0,241	0	0,241	0	0
Indre	0,102	0	0,102	0,097	0	0,097	0,025	0
Indre-et-Loire	0,579	0	0,579	0,222	0	0,222	0	0
Loir-et-Cher	0,05	0	0,050	0,057	0	0,057	0	0
Loiret	0,701	0	0,701	0,454	0	0,454	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2,955</b>	<b>0</b>	<b>2,955</b>	<b>1,27</b>	<b>0</b>	<b>1,27</b>	<b>0,025</b>	<b>0,024</b>

En 2013, 2,955 M€ ont été affectés en investissement pour le financement de :

- **Offre nouvelle** : Contribution à la création de **415** logements locatifs sociaux : 130 logements neufs dans le Cher, 96 logements viabilisés et 5 logements réhabilités en Eure-et-Loir, 13 logements neufs en Indre-et-Loire, 10 logements créés dans le Loir-et-Cher, adaptés pour personnes âgées ou handicapées et 161 logements neufs dans le Loiret
- **Réhabilitation thermique du parc social** : **335** réhabilitations thermiques de logements financées dans le cadre de la convention Région/Département d'Indre-et-Loire : elles ont concerné 14 749 m<sup>2</sup> de logements en classe énergie E et F avant travaux et C, voire B, après travaux, les travaux générant une économie globale annuelle de près de 2,8 millions de KWh.
- **Adaptation de logements aux personnes âgées et handicapées** : **150** logements ont été adaptés dans le cadre du PIG de l'Indre
- **Démolitions** : **247** logements ne répondant plus aux besoins démolis dont 223 dans le Cher (Aubigny sur Nère, Saint Florent sur Cher, Vierzon, Chârost, Sancergues , les Aix d'Angillon, Jouet sur l'Aubois et Lignières) et 24 en Eure-et-Loir (Toury).

En fonctionnement :

- 197 jeunes ont été aidés dans le Cher en 2013 au titre de l'aide à la 1<sup>ère</sup> installation, soit 815 depuis le lancement du dispositif
- l'animation du Programme d'Intérêt général dans l'Indre (mandaté environ 30 190 €)

Par ailleurs, **40 000 €** ont été mandatés pour le financement des locaux secours populaire dans le Loiret et **250 000 €** ont été versés pour les logements sociaux « Eco-quartier Baudens » dans le Cher.

- au titre du **CPER 2007-2013**

- **Le logement des jeunes** :

- **La création ou réhabilitation de résidences sociales de type Foyer des Jeunes Travailleurs** : 2 opérations ont été engagées en 2013 à Langeais et Montoire-sur-le-Loir. **0,356 M€ mandatés en 2013** pour solder les opérations engagées antérieurement, dont 0,318 M€ pour

l'opération engagée en 2012 à hauteur de 0,637 M€ pour la restructuration du FJT de Blois

- **Le déploiement d'une offre en intermédiation locative :** 15 logements en sous location ont été financés en 2013 pour un total de 54 000 €. **Les mandatements 2013 représentent 40 800 €** dont 20 400 € sur les engagements 2013.

- Le **Foncier** : 2 réserves foncières destinées au logement social ont été soutenues en 2013 par l'OPAC de Tours et la Ville de Montlouis-sur-Loire pour un montant total de 0,065 M€ (mandatés : **0,028 M€** ce qui représente le total mandaté sur ligne en 2013).

#### ➤ **LE VOLET RENOVATION URBAINE (mandaté : 0,758 M€)**

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'ANRU, détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

L'engagement régional (près de 99 M€) s'exerce essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux.

Toutefois, compte tenu de l'importance de certains programmes de rénovation urbaine, il a été convenu que, sur les 3 sites (Chartres, Blois et Châteaudun) pour lesquels l'effort régional représente plus de 80% du montant du Contrat d'Agglomération correspondant (2 fois 80% du Contrat Ville Moyenne et 2 fois 12,5% du Contrat de Pays), une **enveloppe de solidarité spécifique** serait activée pour un montant total d'environ **8 M€**.

A ce titre, les mandatements 2013 (758 395 €) concernent des opérations liées au PRU de Blois.

#### ➤ **LE VOLET SERVICES A LA POPULATION : 0,607 M€ mandatés**

Il s'agit des interventions s'exerçant hors Contrats territoriaux dans le cadre du volet territorial du CPER : (1,558 M€) ou des conventions Région/Départements :

- **les maisons de santé pluridisciplinaires** : dans le cadre de l'objectif global de création de 50 MSP avant fin 2013, 51 ont été validées au 31/12/2013 et 38 étaient ouvertes ;

En 2013, 18 projets ont bénéficié de l'engagement de crédits régionaux (dont 4 relatifs à des aménagements de pôles secondaires) pour un montant total d'engagement de 1,153 M€.

**347 240 €** ont été mandatés en 2013 dont 0,250 M€ pour le solde de la MSP d'Argenton-sur-Creuse.

- **Services à la population : 259 969 M€ ont été mandatés** en 2013 sur des engagements antérieurs au titre CPER « service à l'enfance », ce qui a permis de solder les opérations soutenues au titre de ce dispositif.

## Programme : Aménagement du territoire

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-7205	VT - MAINTIEN A DOMICILES DES PERSONNES AGEES CPER 2007-2013	6 550 000,00	1 100 000,00	7 650 000,00	6 183 446,26
AP	2008-28009	CG 28 - FONDS ZA	2 171 000,00	-943 000,00	1 228 000,00	453 918,00
AP	2008-18006	CG 18 - ECO QUARTIER BAUDENS	500 000,00	200 000,00	700 000,00	700 000,00
AP	2008-18007	CG 18 - MAISON DE SOLIDARITE	1 430 000,00	-679 983,00	750 017,00	750 017,00
AP	2008-18008	CG 18 - POLE DU CHEVAL	2 262 000,00	96 000,00	2 358 000,00	1 752 000,00
AP	2008-37009	CG 37 - FONDS ZA	2 749 000,00	-113 423,00	2 635 577,00	1 792 490,00
AP	2008-41009	CG 41 - FONDS ZA	350 000,00	-350 000,00	0,00	0,00
AP	2008-41010	CG 41 - GIAT SALBRIS	350 000,00	650 000,00	1 000 000,00	0,00
AP	2008-41011	CG 41 - PLATEFORME BU BREUIL	1 110 000,00	-225 000,00	885 000,00	885 000,00
AP	2008-41013	CG 41 - FONDS ZAC DE MER "PORTE DE CHAMBORD"	1 060 000,00	-147 764,00	912 236,00	912 236,00
AE	2010-1776	PRE-DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	550 000,00	90 000,00	640 000,00	640 000,00
AP	2011-7001	VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	6 000 000,00	1 523 286,00	7 523 286,00	6 501 300,06
AP	2011-28007	CG 28 - RESTRUCTURATION ARCHIVES DEPARTEMENTALES	200 000,00	300 000,00	500 000,00	500 000,00
AP	2013-0702	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS - FONDS SUD	2 000 000,00		2 000 000,00	541 800,00
AP	2013-1773	FONDS SUD : AEROPORT DE CHATEAUROUX	845 000,00	35 000,00	880 000,00	874 687,00
AP	2013-18023	CG 18 - TRES HAUT DEBIT	0,00	4 618 980,00	4 618 980,00	0,00
AP	2013-28016	CG 28 - TRES HAUT DEBIT	2 500 000,00	599 000,00	3 099 000,00	3 099 000,00
AP	2013-28017	CG 28 - ETUDE BATIMENT COSMETIC VALLEY	200 000,00		200 000,00	99 948,00
AP	2013-37024	CG 37 - TRES HAUT DEBIT	0,00	1 904 919,00	1 904 919,00	300 000,00
AP	2013-41027	CG 41 - CHAUMONT SUR LOIRE - ESPACES PUBLICS	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
AP	2013-41028	CG 41 - AGRO PARC DU CONTROIS ART. VI-12	0,00	545 000,00	545 000,00	0,00
AP	2013-41029	CG 41 - TRES HAUT DEBIT ART. VI-13	0,00	205 333,00	205 333,00	0,00
AP	2013-41030	CG 41 - PASSERELLE MONTRICHARD ART. IX-3	0,00	220 000,00	220 000,00	0,00
AP	2013-41031	CG 41 - ABIORS ZOO DE BEAUVAL ART. IX-2	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
AP	2013-45012	CG 45 - ZA 45	2 320 000,00		2 320 000,00	2 320 000,00
AP	2013-45013	CG 45 - TRES HAUT DEBIT	5 000 000,00	-1 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
AP	2013-45014	CG 45 - ETUDE ZAC DESSAUX	200 000,00		200 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>38 347 000,00</b>	<b>9 288 348,00</b>	<b>47 635 348,00</b>	<b>32 965 842,32</b>

A l'instar du programme d'action « Logement et services à la population », les créations ou ajustements d'AP et d'AE réalisés en 2013 sont le résultat d'ajustement du CPER et des avenants passés aux Conventions Région/Départements.

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	12 360 559,57	13 046 977,71	0,00	105,55%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 135 000,00	2 343 670,60	0,00	109,77%	0,00	5 000,00
<b>Total</b>	<b>14 495 559,57</b>	<b>15 390 648,31</b>	<b>0,00</b>	<b>106,17%</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme est constitué de 5 volets principaux :

- **LES PROJETS STRUCTURANTS (au titre du CPER, du Fonds Sud, des conventions Région-Département) : 5,368 M€ mandatés en investissement**

**Contrat de projets 2007-2013 (volet territorial) et conventions Région-Départements 2007-2013 :**

<b>VT DU CPER 2007-2013</b>	<b>investissement</b>		<b>commentaires</b>
<b>En M€</b>	Engagé 2013	Mandaté 2013	
Projets structurants	0,496	0,461	2 engagements pour la réhabilitation du centre bus à Orléans et la construction d'une plate-forme recherche/expérimentation au service du pôle de compétence vitivinicole régional à Amboise. Les mandatements concernent des engagements antérieurs à 2013.

<b>Conventions Région /Départements 2007-2013</b>	<b>investissement</b>		<b>commentaires</b>
<b>En M€</b>	Engagé 2013	Mandaté 2013	
Cher	0	0,466	Les mandatements 2013 concernent l'Eco-quartier Baudens (aménagement qualitatifs) à Bourges et les maisons de solidarités de Baugy, Saint-Amand et Saint-Florent (0,366 M€ mandatés)
Eure-et-Loir	0,100	0,180	Le projet engagé en 2013 concerne l'étude d'opportunité et de programmation relative au Palais de l'Evêché de Chartres. Les mandatements portent sur des engagements antérieurs.
Indre	0	0,132	Mandatement : il s'agit d'un acompte sur l'aménagement d'un giratoire d'accès à la ZAC d'Ozans engagée en 2012
Indre-et-Loire	0,112	0,857	1 opération soutenue : requalification et viabilisation du Parc d'activités Portes de Touraine-Autriche. Quant aux mandatements, 0,801 M€ ont permis de solder la 3 <sup>ème</sup> tranche de la ZA de Polaxis
Loir-et-Cher	1,832	1,123	Ces engagements concernent plusieurs projets : les aménagements aux abords du zoo de Beauval, la zone d'activité de Mer, la plateforme du Breuil et l'aménagement d'espaces publics à Chaumont-sur-Loire
Loiret	2,320	0,696	2 opérations soutenues : parc d'activités « Portes du Loiret Sud » à Saran et zone d'activités à Gidy. 30% de ces deux subventions ont été mandatés en 2013
<b>TOTAL</b>	<b>4,364</b>	<b>3,454</b>	

De plus, un ultime **mandat de 0,703 M€** a été émis en faveur de la ZA de Sorigny dans le cadre de la convention Région/Département d'Indre-et-Loire 2000-2006.

#### **Fonds de Développement du Sud :**

Une opération a été engagée en 2013 pour un total de 541 800 € pour la montée en débit ADSL sur le département de l'Indre (dont 50% mandatés en 2013)

Outre ce projet, les mandatements 2013 (**0,750 M€**) correspondent principalement à des engagements antérieurs à 2013.

#### **➤ LE DEVELOPPEMENT DURABLE DES AGGLOMERATIONS ET DES VILLES MOYENNES (CPER) : 0,383 M€ mandatés**

<b>VT DU CPER 2007-2013</b>	<b>investissement</b>		<b>commentaires</b>
<b>En M€</b>	Engagé 2013	Mandaté 2013	
<b>Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes</b>	1,687	<b>0,383</b>	5 projets soutenus : friche industrielle à Vendôme, réhabilitation du bâtiment B3 à Vierzon, reconversion de la friche industrielle de la Fonderie à Saulnières, réhabilitation du bâtiment « La fabrique Normand » à Romorantin, aménagement d'un espace culturel dans la friche urbaine de l'ancien cinéma à Vendôme. Les mandatements concernent des engagements antérieurs à 2013.

➤ **L'INGENIERIE ET LE CONSEIL : 0,220 M€ mandatés**

<b>VT DU CPER 2007-2013</b>	<b>investissement</b>		<b>fonctionnement</b>		<b>commentaires</b>
	Engagé 2013	Mandaté 2013	Engagé 2013	Mandaté 2013	
<b>En M€</b>					
<b>Frac territoire</b>	0	<b>0,120</b>	0,070	<b>0,100</b>	En 2013, l'engagement de fonctionnement concerne le centre de ressources Villes au carré ayant fait l'objet d'un mandatement cette même année

**Plan Isolation :**

Pour faciliter la mise en œuvre du Plan isolation mis en place en 2010 par la Région dans le cadre des Contrats territoriaux, la Région a missionné un groupement de bureaux d'études thermiques pour accompagner les collectivités dans la réalisation de pré-diagnostic conseil isolation (PCI) de bâtiments publics.

Cette prestation rencontre un net succès et 209 PCI ont été réalisés dont 89 en 2013. Le budget alloué a été abondé en conséquence par avenant au marché initial.

A ce titre **204 635 €** ont été mandatés en 2013 en fonctionnement.

Les travaux d'isolation faisant suite à ces prestations ont concerné 124 bâtiments publics dont 56 en 2013.

➤ **LE TRES HAUT DEBIT**

<b>En M€</b>	<b>Engagé 2013</b>		<b>Mandaté 2013</b>		<b>Total Engagé 2013</b>	<b>Total mandaté 2013</b>
	CPER 2007-2013	Conv R/Dpts	CPER 2007-2013	Conv R/Dpts		
	<b>6,447</b>	<b>8,473</b>	<b>2,217</b>	<b>4,236</b>	<b>14,92</b>	<b>6,453</b>
Cher	1,373	0	0	0	1,373	0
Eure-et-Loir	0,730	3,099	0,310	1,549	3,829	1,859
Indre	1,552	1,074	0,776	0,537	2,626	1,313
Indre-et-Loire	0,910	0,300	0,455	0,150	1,210	0,605
Loir-et-Cher	0,493	0	0	0	0,493	0
Loiret	1,389	4	0,676	2	5,389	2,676

La Région s'est engagée à hauteur de plus de 173 M€ dans le financement du déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional.

Les montants engagés et mandatés en 2013 correspondent à des crédits réservés au titre du CPER et des conventions Région-Départements 2007-2013.

Les mandats, significatifs en 2013 (plus de 6,4 M€) concernent principalement le département du Loiret (2,676 M€) de l'Eure-et-Loir (1,859 M€) et de l'Indre (1,313 M€), qui pour certains largement ont optimisé les avenants aux conventions Région-Départements pour réorienter des crédits non utilisés vers ce programme.

Par ailleurs, **99 600 €** ont été engagés et **mandatés en fonctionnement** en faveur du Syndicat Mixte Ouvert Eure-et-Loir Numérique.

➤ **LES AEROPORTS D'INTERET REGIONAL DE CHATEAUROUX ET DE TOURS : 1,939 M€ mandatés en fonctionnement et 0,722 M€ en investissement**

Une subvention de **1 000 000 €** a été engagée et mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » à la fois pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région conformément à la convention 2011-2013.

Par ailleurs, une subvention d'équipement de **880 000 €** a été attribuée à l'Etablissement Public notamment pour des travaux de réfection ou d'isolation des bâtiments 715, 712, ateliers mécaniques ; des travaux d'aménagements extérieurs (balisage latéral 1<sup>ère</sup> tranche, VRD, rénovation des clôtures et portails) ; la modernisation de la station kérosène, dont 452 187 € ont été mandatés sur un **total mandaté en 2013 de 722 187 €**.

Enfin, la Région a participé à hauteur de **939 080 €** au fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, selon les clefs de répartition définies aux statuts à savoir 28,66%.



**TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION**

## BILAN

Depuis 2010, la Région s'est fortement engagée en faveur de l'aménagement numérique du territoire pour lutter contre les risques de fracture numérique. Les ambitions en matière de numérique ont été déclinées dans le SRADDT qui identifie cet enjeu comme prioritaire pour l'attractivité économique mais également pour le maintien de l'emploi du territoire.

Près de 650 M€ vont être mobilisés par les collectivités et l'Etat dans les 10 prochaines années pour mailler le territoire en infrastructures numériques modernisées et répondre ainsi aux enjeux des nouveaux usages. 27% de ces investissements seront pris en charge par la Région à travers ses politiques territoriales.

Télé médecine, télé diagnostic, imagerie médicale, imprimante 3D, Visio conférence en haute définition, travail collaboratif, autant d'usages professionnels et particuliers qui vont nécessiter que notre territoire modernise ses réseaux pour éviter le décrochage.

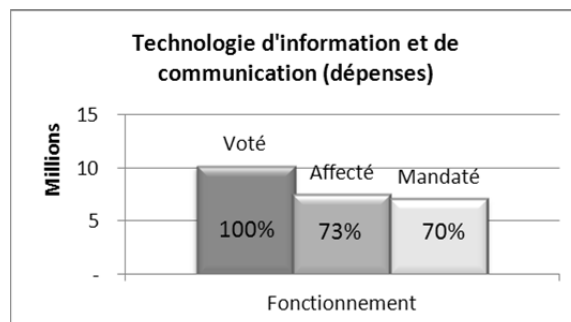
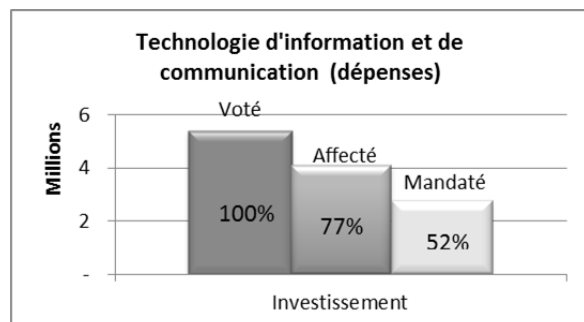
Concrètement en 2013, cette ambition s'est formalisée par la participation de la Région à la gouvernance des projets dans les départements, plus particulièrement dans les syndicats mixtes ouverts (SMO) constitués ou en cours d'élaboration. L'engagement financier s'appuiera dès 2014 sur des conventions cadres qui définiront les modalités de mobilisations de nos politiques territoriales. La Région est également impliquée dans le suivi du déploiement privé assuré par les opérateurs. Enfin, la stratégie de l'Etat et la Région en matière de numérique (SCoRAN) a été mise à jour au vu des évolutions à la fois techniques et réglementaires, en concertation avec les territoires et les Départements.

A noter que sur la question des usages, la Région a organisé une rencontre régionale de la médiation multimédia qui s'est déroulée à Blois, le 11 décembre 2013. Cette démarche est l'illustration de la dynamique régionale réussie autour des espaces publics numériques (EPN). Ce maillage du territoire en EPN devra trouver un nouveau souffle dans les années à venir afin de répondre aux attentes des différents publics (jeunes et moins jeunes) dans la meilleure compréhension des questions liées aux nouvelles technologies numériques.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	5 339 082,39	4 101 069,42	1 238 012,97	2 752 206,25	2 586 876,14	1 348 863,17
AE	10 158 168,05	7 464 796,27	2 693 371,78	7 137 133,85	3 021 034,20	327 662,42

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



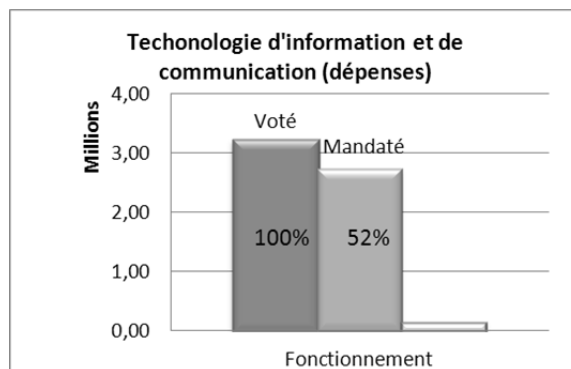
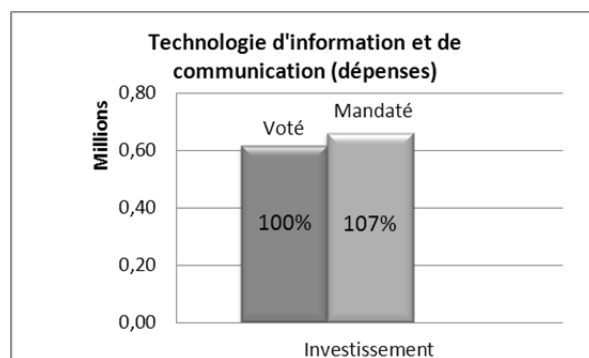
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (1)	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	615 700,00	661 309,70	0,00	107,41%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	3 224 742,00	2 741 145,26	144 601,50	89,49%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 840 442,00	3 402 454,96	144 601,50	92,36%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : TIC Equipements et services

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	466 000,00	588 079,75	0,00	126,20%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 900 000,00	2 329 083,80	0,00	80,31%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 366 000,00	2 917 163,55	0,00	86,67%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### - Réseau Régional Haut Débit

La Région a souhaité engager, conformément au schéma de cohérence régional pour l'aménagement numérique (SCORAN), une importante montée en débit par fibrage des liaisons desservant les lycées et certains CFA ainsi que des montées en débit DSL pour d'autres établissements. Ces raccordements se sont achevés en 2013.

#### - Télégestion

En 2012, le parc informatique à superviser et à maintenir a augmenté de près de 10 % par la prise en charge de la première tranche des établissements de formation sanitaires et sociaux en milieu d'année 2012 et il a évolué de près de 8 % au cours de l'année 2013.

Les coûts n'ont pas évolué proportionnellement à l'augmentation du parc, d'une part, grâce à une baisse des coûts unitaires apportée par le renouvellement du marché de maintenance de proximité et, d'autre part, grâce à l'augmentation de la productivité apportée par la mise en œuvre de processus automatisés portés par le GIP RECIA. Le marché de prestations associé à la plateforme de télégestion a été renouvelé en 2013.

### Programme : TIC Développement des usages

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-7005	VT - ENVIRONNEMENT NUMERIQUES DE TRAVAIL	750 000,00	350 000,00	1 100 000,00	736 260,14
AP	2008-7050	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	1 330 000,00	-350 000,00	980 000,00	330 842,86
AP	2011-7001	VT - COUVERTURE TRES HAUT DEBIT 3	8 123 286,00	-600 000,00	7 523 286,00	6 501 300,06
AP	2013-45017	CG 45 - USAGES NUMERIQUES	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
<b>TOTAL</b>			10 203 286,00	400 000,00	10 603 286,00	8 568 403,06

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	149 700,00	73 229,95	0,00	48,92%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	324 742,00	412 061,46	144 601,50	171,42%	0,00	0,00
<b>Total</b>	474 442,00	485 291,41	144 601,50	132,76%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

### - **Environnement numériques de travail (ENT)**

Le déploiement des ENT dans les lycées publics a été achevé au cours du 1er trimestre 2012. Dans les CFA, après des expérimentations menées dans 3 établissements en 2012, la généralisation des ENT a été engagée à la mi-2012 pour s'achever en 2013. Les dépenses ENT se composent de 2 parties : des dépenses de développement et des dépenses récurrentes d'exploitation (hébergement, maintenance et assistance technique).

### - **Dispositif Webocentre**

Concernant ce programme, comme pour les années précédentes, l'État finance les dépenses du GIP (animation du réseau, salaires...) et la Région prend en charge le versement des subventions aux maîtrises d'ouvrage d'espaces WebOcentre. Ce dispositif a atteint son objectif de mobiliser plus de 100 espaces sur le territoire régional.

### - **Usages**

Dans le cadre de la convention Région/Département du Loiret, trois projets de développement de nouveaux usages numériques ont été accompagnés. Il s'agit de la fourniture d'une solution de mise en relation visiophonique enrichie dans le cadre du projet espace services publics, du projet de mise en œuvre d'une gestion de la Relation Citoyens (GRC) ainsi que le projet de mise en œuvre d'un portail social usagers, dédié aux prestations d'aides à domicile (APA, PCH) via les nouvelles technologies sans contact NFC (Near Field Communication).

# **ENVIRONNEMENT**

## BILAN

L'année 2013 a été marquée par le déploiement du programme d'action de la Stratégie régionale pour la Biodiversité avec notamment la poursuite de l'appel à projet AMBRE qui vise à faire émerger des projets innovants et démonstrateurs en matière de biodiversité, la poursuite de l'acquisition de connaissances sur les services rendus par les écosystèmes, l'élaboration de la trame verte et bleue régionale, la poursuite des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à travers l'établissement public régional Ecopôle.

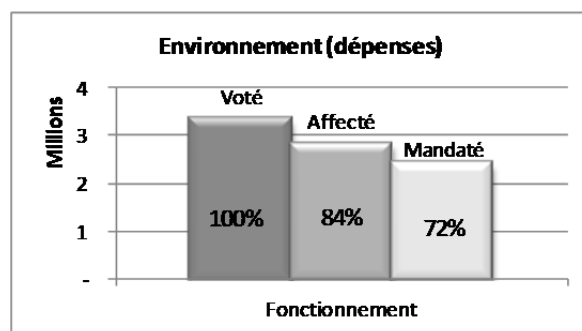
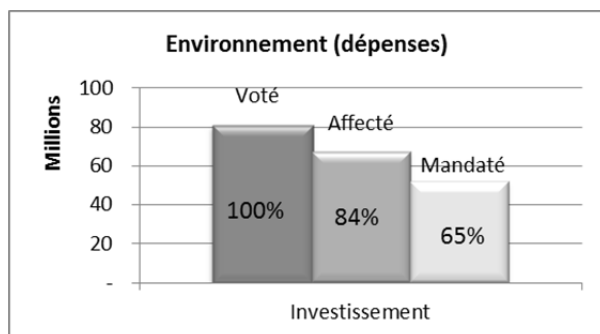
La Région a, dans ce cadre, renforcé son action en faveur de l'émergence de parcs naturels régionaux, outils d'aménagement au service d'un projet de territoire respectueux de l'environnement. Une étude d'opportunité a démontré l'intérêt d'une telle démarche sur le territoire des bocages du Gâtinais et une concertation élargie a été menée en 2013 pour partager ce projet avec les acteurs du territoire.

Au-delà de la mise en œuvre de ces dispositifs, la Région a poursuivi son accompagnement pour le déploiement de nouveaux contrats de bassin, l'accompagnement des communes dans les démarches en matière d'Agendas 21 locaux et la mise en œuvre du plan Loire Grandeur Nature.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	80 270 456,88	67 240 860,42	13 029 596,46	51 839 109,31	28 431 347,57	15 401 751,11
AE	3 340 000,00	2 819 524,03	520 475,97	2 411 490,38	928 509,62	408 033,65

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



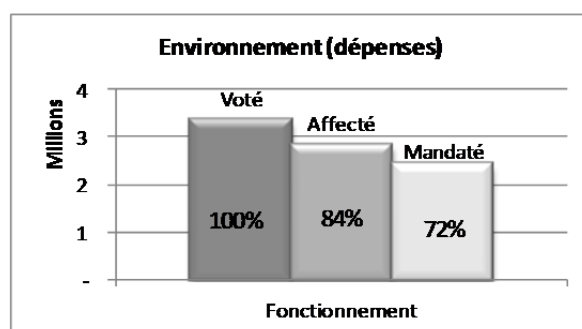
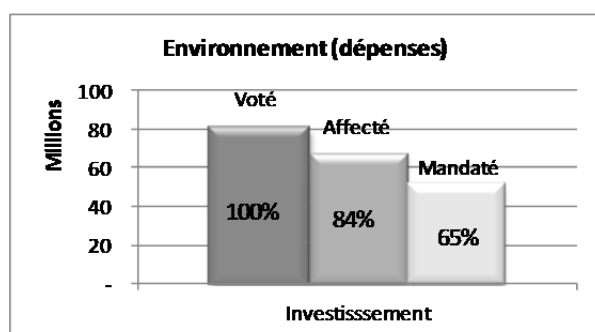
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	6 705 586,00	5 651 585,63	0,00	84,28%	0,00	3 275,48
<b>Fonctionnement</b>	10 729 301,24	7 483 068,24	2 257 418,24	90,78%	33 700,00	24 425,44
<b>Total</b>	17 434 887,24	13 134 653,87	2 257 418,24	88,28%	33 700,00	27 700,92

(1) Voté 2013 hors virements: BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté





## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1952	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	300 000,00	-100 000,00	200 000,00	187 096,03
AP	2013-7300	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	700 000,00	450 000,00	1 150 000,00	1 149 777,62
AP	2013-7301	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	260 000,00	-100 000,00	160 000,00	159 870,00
AP	2013-7302	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	350 000,00	-250 000,00	100 000,00	83 278,81
AP	2013-36023	CG 36 - BOLET ENERGIE - UT DU BLANC	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			1 610 000,00	140 000,00	1 750 000,00	1 580 022,46

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 860 533,00	2 320 864,42	0,00	81,13%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 379 482,87	1 207 094,39	570 934,81	74,72%	15 000,00	15 000,00
<b>Total</b>	5 240 015,87	3 527 958,81	570 934,81	78,22%	15 000,00	15 000,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits d'investissement prévus dans les 3 programmes de la convention Etat-ADEME-Région ont été engagés à hauteur de 98 % et mandatés à hauteur de 81% pour l'année 2013.

La demande en audits énergétiques pour les copropriétés augmente, ce qui laisse présager un passage à l'acte en travaux de rénovation sur 2014-2015. Par ailleurs, les projets énergies renouvelables (bois-énergie et géothermie majoritairement) sont plus nombreux qu'en 2012 avec un peu plus d'un million d'euros de projets engagés.

Un deuxième appel à projet « plateaux techniques de formation énergie » a permis de soutenir 8 projets de plates-formes (pour 187 000 €) dans les domaines de la ventilation, parois/étanchéité à l'air et capteurs géothermiques, projets portés par les BTP CFA et lycées des Métiers du bâtiment principalement.

Toutefois, peu de projets sont issus de l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » et le concours « Ma Maison Eco ».

Les dispositifs de prêt à taux 0% pour les particuliers, Isolaris Centre, et le diagnostic thermique Energétis, se maintiennent à peu près au même niveau qu'en 2012 avec une légère hausse sur le second semestre du fait du lancement du Plan national de Rénovation Energétique de l'Habitat.

Les crédits de fonctionnement ne sont engagés qu'à hauteur de 74,7% du fait du mécanisme de financement des Espaces Infos Energie qui a été décalé sur le début d'année 2014, la convention cadre Etat-ADEME-Région s'achevant fin 2013.

En outre des délais dans la mise en œuvre de certaines opérations ont conduit à reporter des dépenses sur 2014.

## Programme : Gestion de l'eau

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	755 863,00	646 810,17	0,00	85,57%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 905 439,00	983 529,53	779 500,13	92,53%	18 700,00	0,00
<b>Total</b>	2 661 302,00	1 630 339,70	779 500,13	90,55%	18 700,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits de paiements 2013 ont permis :

- l'accompagnement de 2 nouveaux contrats de bassin en 2013 : la Bonnée et l'Indre Médián. Depuis 2008, la couverture du territoire est passée de 10% à 60%
- l'aide à la structuration d'un réseau d'animateurs et techniciens de rivière sur tout le territoire régional
- la réalisation de la 3<sup>ème</sup> édition de la semaine des rivières du 2 au 9 juin avec près de 50 animations proposées et plus de 800 participants.

## Programme : Préservation de l'environnement

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-7305	VT - ADEME - LIG'AIR	90 000,00	90 000,00	90 000,00
<b>TOTAL</b>			90 000,00	90 000,00	90 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	210 093,00	167 096,00	0,00	79,53%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 217 852,05	1 771 315,03	339 611,50	95,18%	0,00	9 425,44
<b>Total</b>	2 427 945,05	1 938 411,03	339 611,50	93,83%	0,00	9 425,44

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du projet « Ecopôle », les crédits de paiement ont été majoritairement consacrés au volet « fonctionnement de l'établissement et programme d'actions (dont la formation modulaire) » pour un montant engagé de 179 338 €.

Le dispositif conventions vertes a été poursuivi avec un engagement de la Région en faveur des associations naturaliste et d'éducation à l'environnement s'élevant à hauteur de 1 039 993 € en fonctionnement et de 8 992 € en investissement lié à l'intégration du Comité Départemental de Protection de la Nature et de l'Environnement.

En matière d'Agendas 21 locaux, il convient de noter une poursuite du dispositif avec :

- l'attribution de subventions à 8 structures et collectivités pour la réalisation de leurs agendas 21 locaux (pour un montant de 150 195 € affecté).
- La mise en place d'une action démonstratrice d'accompagnement des collectivités de petite taille.

On note en 2013, comme en 2012, une stagnation des actions mises en œuvre par les entreprises en matière de mobilité durable. Du fait du contexte économique, les démarches Plan de déplacements entreprises (PDE) et Plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) peinent à émerger.

Par ailleurs, concernant les déchets, la Région a accompagné les diagnostics des déchets du BTP produits et traités dans les départements du Cher, de l'Indre, de l'Eure-et-Loir et du Loiret ainsi que la Cellule Economique Régionale du BTP du Centre chargée de réaliser l'état des lieux sur ces départements et d'estimer les gisements et les flux. Une subvention globale de 88 194 € a été attribuée pour ces opérations.

Enfin, il convient de noter une montée en puissance du dispositif en faveur des manifestations de mobilisation pour l'écologie avec l'accompagnement de 29 manifestations pour un montant de 155 809 €.

### Programme : Patrimoine naturel

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2007-7323	VT - CPNRC CPER 2007-2013	9 760 000,00	70 000,00	9 830 000,00	958 322,51
AP 2009-1106	RNR LA MORELLIERE 37	147 000,00	-147 000,00	0,00	0,00
AP 2010-1101	RNR ETANG DE NARBONNE (37)	126 000,00	-126 000,00	0,00	0,00
ap 2010-1109	RNR LA PLANTON (37)	147 000,00	-147 000,00	0,00	0,00
AP 2010-1113	RNR ETANG DE CERCANCEAUX	126 000,00	-126 000,00	0,00	0,00
AP 2011-1116	RNR LES PATURES (36)	126 000,00	-126 000,00	0,00	0,00
AP 2011-1117	RNR COTE DU PRIEUR (28)	147 000,00	-147 000,00	0,00	0,00
AE 2013-1146	RNR MARAIS DE TALIGNY - 37	60 000,00		60 000,00	0,00
AE 2013-1147	RNR ETANG FOUCAULT - 36	60 000,00		60 000,00	0,00
AP 2013-1148	RNR PONTLEVOY	0,00	25 000,00	25 000,00	21 455,00
<b>TOTAL</b>		10 699 000,00	-724 000,00	9 975 000,00	979 777,51

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	788 732,00	620 535,00	0,00	78,68%	0,00	3 275,48
<b>Fonctionnement</b>	2 330 956,92	1 935 818,74	411 003,40	100,68%	0,00	0,00
<b>Total</b>	3 119 688,92	2 556 353,74	411 003,40	95,12%	0,00	3 275,48

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, la déclinaison de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité s'est poursuivie avec :

- La deuxième édition de l'appel à projet AMBRE qui a permis de retenir 9 projets pour un montant de subvention de 284 182 €.
- La poursuite de l'accompagnement de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature France sur les services rendus par les écosystèmes
- La réalisation d'Inventaires de Biodiversité Communales pour permettre une prise en compte des espaces remarquables et leurs gestions par les communes

Pour mettre en œuvre ce programme, la Région a engagé 545 388 €.

Le soutien au Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre (CEN) s'est poursuivi en 2013 dans le cadre de l'article 12 du Volet Territorial du Contrat de Projet Etat-Région (268 038,40 € engagés).

L'année 2013 marque la dernière année de contractualisation triennale avec les 3 Parcs naturels Régionaux. 1 631 076 € (dont 1 295 252 € de dotation) ont été engagés en 2013 pour mettre en œuvre les programmes des PNR.

### Programme : Plan Loire grandeur nature

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-7905	CPIER - PREVENTIONS DES INONDATIONS - LA BOUILLIE CPIER 2007-2013 (art.2)	90 000,00	15 000,00	105 000,00	90 084,94
ap	2010-37021	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	1 347 487,00	-739 970,00	607 517,00	566 369,72
AP	2013-7900	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE CIVILE - PROG 2013	2 527 320,00		2 527 320,00	2 007 065,00
<b>TOTAL</b>			<b>3 964 807,00</b>	<b>-724 970,00</b>	<b>3 239 837,00</b>	<b>2 663 519,66</b>

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 090 365,00	1 896 280,04	0,00	90,72%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 895 570,40	1 585 310,55	156 368,40	91,88%	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 985 935,40</b>	<b>3 481 590,59</b>	<b>156 368,40</b>	<b>91,27%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Programme « Plan Loire Grandeur nature » a permis l'engagement d'actions de prévention du risque inondation et le soutien aux travaux sur le lit et les levées de Loire à hauteur de 2 007 065 €, en nette augmentation par rapport à 2012, l'année 2013 constituant la dernière année du CPIER. Les travaux importants ont notamment portés sur le val de Tours.

La Région a poursuivi son soutien à l'Etablissement Public Loire. Au-delà de l'engagement de sa dotation statutaire et du soutien à la mission de coordination technique mené par l'EP Loire pour un total de 316 688 €, la Région poursuit son engagement en faveur du programme mené à l'échelle du bassin de réduction de la vulnérabilité des entreprises : 172 500 € ont été engagés en 2013 en faveur de diagnostics d'entreprises et réduction de la vulnérabilité.

En matière d'éducation à l'environnement, la Région a poursuivi son soutien aux Maisons de Loire, avec la contractualisation de conventions vertes 2011 – 2014. L'engagement de la Région en faveur des Maisons de Loire et de la Fédération régionale s'élève ainsi à hauteur de 230 574 € en fonctionnement et de 275 198 € en investissement pour l'aménagement de la maison de Loire du Loir et cher.

La Région a également poursuivi le soutien au Conservatoire d'Espaces Naturels pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire et pour une démarche globale d'utilisation du pastoralisme pour un montant de 50 000 € en fonctionnement et 191 623,57 € en investissement.

L'action régionale en valorisation de la batellerie traditionnelle de Loire s'est également poursuivie avec 48 000 € engagés pour accompagner la construction de 3 bateaux.

La participation statutaire de la Région au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire a également été engagée et mandatée sur ce programme à hauteur de 623 000 € afin de permettre une appropriation, par le plus grand nombre, du caractère exceptionnel des paysages du val de Loire classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

# **TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS**

## BILAN

Avec un budget de plus de 200 M€ en 2013, la Région Centre réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de mobilité durable se traduisant en particulier par le développement du transport ferroviaire.

### **1) La poursuite d'une démarche volontariste de contribution au développement des infrastructures de transport**

2013 a permis d'entrer dans la phase conclusive d'un certain nombre de projets portés dans le cadre du CPER 2007-2013. En particulier, l'année a été marquée par l'achèvement des phases successives de travaux prévues dans ce contrat entre Tours et Châteaudun, le début des travaux de suppression de 3 passages à niveau sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et la poursuite des travaux de réouverture de la ligne Chartres-Voves.

### **2) Le train au service des usagers du TER Centre**

La convention TER entre la Région et la SNCF devant prendre fin en 2013, cette année a été largement consacrée à la conduite des négociations pour le renouvellement de cette convention. En parallèle, la Région a engagé l'acquisition de 2 rames supplémentaires pour améliorer le service aux usagers entre Orléans et Tours et a voté en session de décembre la mise en place d'une mesure tarifaire pour les abonnés étudiants, apprentis ou stagiaires de la formation professionnelle.

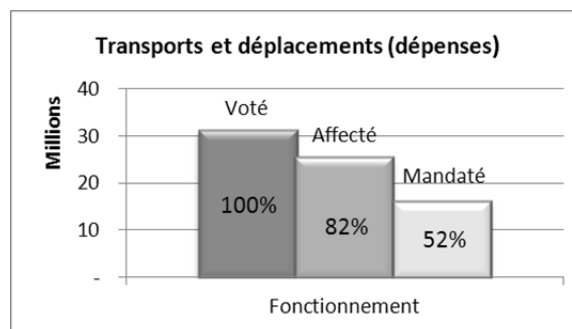
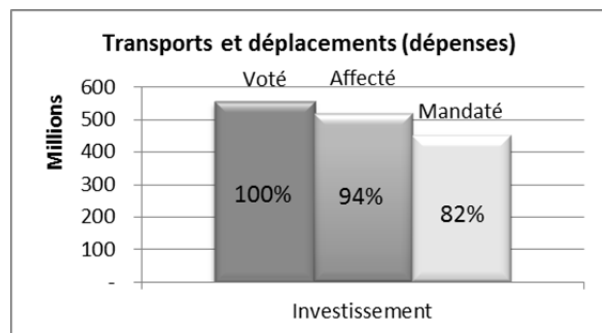
### **3) L'intermodalité**

La Région a poursuivi son soutien au projet de tramway de l'agglomération tourangelle, mis en service fin août. Elle a également engagé ou poursuivi avec les collectivités concernées plusieurs opérations d'aménagement autour des gares, pour en favoriser l'accès, notamment à Langeais, Azay-le-Rideau, Port Boulet, Amboise et Toury.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	550 727 124,19	519 560 184,25	31 166 939,94	451 349 855,79	99 377 268,40	68 210 328,46
AE	31 069 752,00	25 405 276,86	5 664 475,14	16 080 666,92	14 989 085,08	9 324 609,94

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



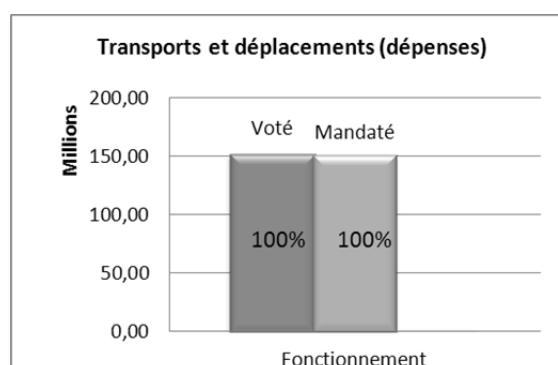
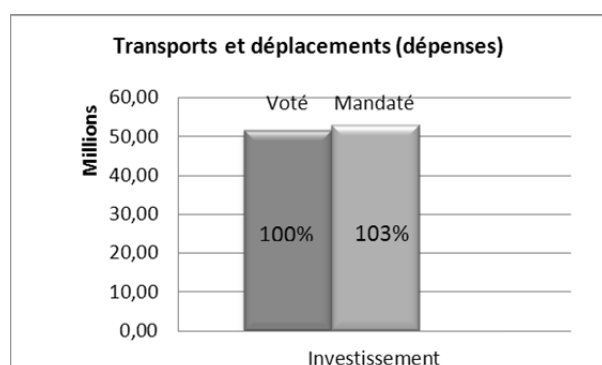
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	51 620 494,00	52 955 916,60	0,00	102,59%	1 473 000,00	20 134 721,56
<b>Fonctionnement</b>	151 591 043,55	151 623 385,90	235 581,23	100,18%	712 000,00	705 971,20
<b>Total</b>	203 211 537,55	204 579 302,50	235 581,23	100,79%	2 185 000,00	20 840 692,76

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté





## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Routes

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 330 000,00	2 446 274,00	0,00	183,93%	1 273 000,00	1 323 782,97
<b>Total</b>	1 330 000,00	2 446 274,00	0,00	183,93%	1 273 000,00	1 323 782,97

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre des routes nationales (CPER 2000-2006), 2,294 M€ ont été mandatés pour des opérations d'aménagement de fluidification au sud de Dreux, venant ainsi conclure les engagements financiers de la Région auprès de l'Etat sur le volet routier du CPER 2000-2006.

Par ailleurs, 0,152 M€ ont été mandatés au titre du solde de la convention financière Région-Département de Loir-et-Cher relative à l'achèvement du CPER 2000-2006 pour les routes transférées au Département.

Le montant inscrit en recettes correspond à la dixième échéance de remboursement de l'avance consentie à COFIROUTE pour la réalisation de la section Vierzon-Bourges de l'Autoroute A 71.

### Programme : Transport routier de voyageurs

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE 2011-18020	CG 18 - COORDINATION DES RESEAUX	1 120 000,00	50 000,00	1 170 000,00	1 170 000,00
AP 2010-18016	CG 18 - GARE ROUTIERE DE BOURGES	75 000,00	-63 432,00	11 568,00	11 567,71
AP 2011-18022	CG 18 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS	300 000,00	-300 000,00	0,00	0,00
AP 2011-28019	CG 28 - MISE EN ACCESSIBILITE DES POINTS D'ARRETS	150 000,00	-150 000,00	0,00	0,00
AE 2011-28015	CG 28 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	275 000,00	-275 000,00	0,00	0,00
AE 2008-37007	CG 37 - RENFORCEMENT DES SERVICES FIL VERT SUR LES GARES TER	450 000,00	-393 650,00	56 350,00	56 350,00
<b>TOTAL</b>		2 370 000,00	-1 132 082,00	1 237 918,00	1 237 917,71

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	130 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 734 000,00	1 595 537,99	15 802,15	92,93%	50 000,00	62 243,07
<b>Total</b>	1 864 000,00	1 595 537,99	15 802,15	86,45%	50 000,00	62 243,07

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de la convention 2007 – 2013 avec le Cher, la Région participe au financement de la coordination des réseaux TER Centre et Lignes 18, au renforcement de la ligne routière Argent – Bourges ainsi qu'à la mise en place d'un transport à la demande de rabattement sur les gares TER.

En outre, la Région a poursuivi sa participation au transport à la demande dans le cadre, d'une part de la convention 2007 – 2013 avec l'Indre-et-Loire et, d'autre part de la convention 2007 – 2013 avec l'Indre.

Au total, en 2013, 1,194 M€ ont été mandatés dans le cadre des conventions Région / Département.

Par ailleurs, 0,432 M€ TTC ont été mandatés dans le cadre de l'exécution du marché relatif à l'exploitation et au suivi de la ligne routière régionale Romorantin – Vierzon. Les recettes perçues au titre du marché s'élèvent, quant à elles, à près de 0,062 M€.

### Programme : Compensation régionale des tarifications TER Centre

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-1410	AIDE COMPLEMENTAIRE MOBILITE PROFESSIONNELLE QUOTIDIENNE	3 300 000,00	3 300 000,00	3 100 000,00
<b>TOTAL</b>			3 300 000,00	3 300 000,00	3 100 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	5 398 201,99	5 655 283,02	171 000,00	107,93%	0,00	448,00
<b>Total</b>	5 398 201,99	5 655 283,02	171 000,00	107,93%	0,00	448,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'aide régionale Mobillico Centre a été votée le 20 octobre 2011 par l'Assemblée régionale. Au 31 décembre 2013, pour le 4ème trimestre 2012 et les 3 premiers trimestres 2013, l'aide a été versée à 3 608 bénéficiaires pour un total de 3,332 M€. En outre, 0,097 M€ ont été versés à Effia Synergie, mandatée par la Région pour l'instruction des dossiers Mobillico Centre.

Par ailleurs, les tarifications spécifiques mises en place par la Région pour faciliter l'accès aux transports collectifs ont connu en 2013 les évolutions suivantes:

- pour les salariés : + 4 % pour les abonnements de travail à plus de 75 km avec 9 736 mensualités d'abonnements vendues,
- pour les demandeurs d'emploi : + 10 % de voyages effectués avec le Chéquier pour l'emploi, confirmant l'utilité de cette aide à la mobilité des demandeurs d'emploi, dans un contexte économique difficile,
- pour les participants à différentes manifestations pédagogiques, artistiques et culturelles (Printemps de Bourges, Journées du Patrimoine, Vitloire, Portes ouvertes des Universités, BD Boum, Nouvel An ...) : le nombre de billets vendus a augmenté de plus de 30 %,

- pour les parcours privé-loisirs : + 8 % de voyages effectués à demi-tarif avec la carte Loisirys les week-ends et jours fériés,
- pour les étudiants et apprentis : le nombre de voyages a baissé de 5 % pour « TER BAC+ » et « TER Apprenti » avec 6 563 cartes délivrées.

Au total, plus de 2 M€ ont ainsi été attribués en 2013 à la SNCF par la Région au titre de ces compensations tarifaires.

### Programme : Acquisition, renouvellement des matériels roulants

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2013-1417	ADAPTATION MATERIEL LIGNE LE BLANC ARGENT	1 000 000,00		1 000 000,00	800 000,00
AP 2013-1419	VIDANGES REGIO2N	0,00	900 000,00	900 000,00	0,00
AP 2013-1183	ACQUISITION ZTER AQUITAINE	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00	6 474 088,00
<b>TOTAL</b>		1 000 000,00	7 900 000,00	8 900 000,00	7 274 088,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 519 994,00	7 524 088,00	0,00	213,75%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	3 844 963,00	3 803 900,82	0,00	98,93%	540 000,00	537 921,50
<b>Total</b>	7 364 957,00	11 327 988,82	0,00	153,81%	540 000,00	537 921,50

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

Afin de pérenniser la desserte entre Salbris et Valençay, la Région Centre a soutenu la modernisation de la ligne dite du Blanc-Argent. Les travaux ont été réalisés en 2012 et le service a pu reprendre en janvier 2013. La ligne a été équipée d'un système de sécurité au sol en gare de Romorantin et il est nécessaire d'équiper également les 5 rames X74500 du système DAAT (Dispositif d'Arrêt Automatique des trains) destiné à améliorer la sécurité sur les sections de ligne à voie unique non électrifiées. Le coût est de 0,8 M€ HT, dont 0,5 M€ mandatés en 2013.

Le TER Centre dispose de 15 matériels automoteurs électriques ZTER acquis en 2003. En 2013, deux rames supplémentaires ont été achetées à la Région Aquitaine, permettant de répondre à la demande de capacité dans un contexte de progression continue des fréquentations et avec l'objectif d'homogénéisation du parc de matériel roulant pour en faciliter l'exploitation et la maintenance. Le coût pour la Région a été de 6,474 M€, mandatés en 2013.

La Région Centre a passé commande de 14 rames Régio2N. Ces rames sont insécables et présentent des organes disposés principalement en toiture. Pour s'adapter à ces contraintes et permettre une disponibilité du matériel roulant accrue, il est nécessaire d'adapter une voie de maintenance au sein de l'atelier de Montrouge. La Région finance intégralement ces travaux pour un coût de 2,5 M€, dans le cadre d'une convention signée en 2012 avec la SNCF. Elle a mandaté à ce titre un deuxième acompte de 0,550 M€ en 2013.

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux échéances des crédits baux pour le matériel roulant acquis par la Région via ce mode de financement (TER 2Nng et AGC) et les recettes à la récupération de TVA sur ces crédits baux.

## Programme : Infrastructures ferroviaires

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2004-0901	BARREAU MASSY-VALENTON	3 516 000,00	3 984 000,00	7 500 000,00	3 516 000,00
AP	2008-7401	GP - MODERNISATION DE VOIE CHATEAUDUN LA MEMBROLLE-ETUDE AVP	17 100 000,00	3 100 000,00	20 200 000,00	20 045 017,00
AP	2008-7403	GP - ETUDES PERIURBAINES	3 655 000,00	350 000,00	4 005 000,00	3 996 658,26
AP	2009-7406	GP - LIGNE DE PROXIMITE CHARTRES - ORLEANS ET AUTRES LIGNES	21 500 000,00	2 300 000,00	23 800 000,00	23 714 000,00
AP	2009-7408	GP - ELECTRIFICATION BOURGES - SAINCAIZE CPER 2007-2013 (art.8.1)	40 780 000,00	-4 645 000,00	36 135 000,00	36 135 000,00
AP	2009-1076	LVG PARIS-CLERMONT ETUDES ET TRAVAUX	370 000,00	170 000,00	540 000,00	331 255,84
<b>TOTAL</b>			86 921 000,00	5 259 000,00	92 180 000,00	87 737 931,10

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	40 340 710,00	37 059 380,35	0,00	91,87%	0,00	18 691 202,45
<b>Fonctionnement</b>	1 626 561,00	1 606 667,00	0,00	98,78%	0,00	19 800,00
<b>Total</b>	41 967 271,00	38 666 047,35	0,00	92,13%	0,00	18 711 002,45

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le projet interrégional d'amélioration de l'interconnexion de la Ligne à Grande Vitesse Atlantique avec les autres lignes à grande vitesse via la ligne classique Massy-Valenton s'est poursuivi en 2013, notamment par les travaux du secteur Est (zone d'Orly), qui ont mobilisé 0,688 M€ de mandatements.

Les travaux de suppression du passage à niveau n° 199 de Neuillé Pont Pierre se sont concrétisés par la réalisation du pont qui permettra le passage de la RD 766 au-dessus des voies ferrées. Le montant des mandatements s'est élevé à 0,4 M€.

Le grand projet de modernisation de la section de ligne ferroviaire Dourdan-La Membrolle, située sur l'axe Paris-Châteaudun-Tours, a permis de procéder en plusieurs phases de travaux ciblés à sa régénération (remise à niveau de la voie, suppression de certaines limitations de vitesse qui découlaient de sa dégradation) et à sa modernisation (amélioration des performances initiales de la ligne). La réouverture le 15 décembre 2013, après travaux, de la section Vendôme-Château Renault a conclu pour l'essentiel (des travaux de finition sont encore prévus au premier semestre 2014) la réalisation de ce projet inscrit au CPER 2007/2013 pour un montant global de 55,5 M€, auquel s'ajoutent 2 M€ de financement hors CPER de la part de la Région. Les mandatements qui ont porté principalement sur les phases 2012 et 2013, se sont élevés à 7,059 M€ dont 2 M€ hors CPER. Par ailleurs, une économie de 3,1 M€ a été réalisée sur le coût des études et travaux sur la section Château Renault-La Membrolle. Du fait des mandatements déjà effectués, cela a déclenché un remboursement du trop-perçu de 2,945 M€. Cette économie a été réutilisée en faveur des travaux de la section Vendôme-Château Renault.

La réouverture au service voyageur de la ligne Chartres-Voves est entrée dans une phase de réalisation concrète des travaux, avec notamment des travaux préparatoires à la régénération totale de la voie prévue au premier trimestre 2014. Ce projet a fait l'objet de 10,750 M€ de mandatements de crédits CPER et 6,438 M€ hors CPER.

La deuxième phase de réouverture au trafic voyageur, après Chartres-Voves, de Chartres-Orléans, a nécessité le lancement d'une phase d'études complémentaires portant sur des points singuliers, incomplètement traités lors des études précédentes ou pour lesquels l'environnement réglementaire a évolué : accès aux complexes ferroviaires d'Orléans et Chartres, passage au droit de l'aérodrome de la base aérienne de Bricy, prise en compte des nouvelles règles concernant la sécurisation des passages à niveau... Cette phase permettra également la mise en place d'un dispositif de concertation continue intégrant la concertation publique prévue au code de l'urbanisme et la réalisation du dossier d'enquête publique. 0,5 M€ de mandatements ont concerné cette opération.

La poursuite des travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Tours-Bordeaux a mobilisé 4,457 M€ de crédits.

Les études d'avant-projet de la réouverture Orléans-Châteauneuf sur Loire se sont poursuivies en se concentrant particulièrement sur le programme de sécurisation des traversées de la ligne, notamment aux passages à niveau. Le total des mandatements s'est élevé à 1,638 M€.

Après Orléans-Pithiviers-Engenville et Châteauroux-Buzançais en 2012, une convention de financement pour la remise à niveau de la ligne fret de proximité de La Guerche sur l'Aubois-Marseille lès Aubigny a été signée en 2013. Les travaux commenceront effectivement dès 2014. Le total des mandatements pour ces trois opérations s'est élevé à 3,383 M€.

Les travaux de suppression de trois passages à niveau sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT) afin d'améliorer la sécurité et offrir à terme la possibilité d'augmenter la vitesse des trains, ont vu en 2013 la réalisation des deux ouvrages d'art de franchissement : un à Montierchaume, l'autre à Vigoux. La mise en service et la suppression définitive des passages à niveau interviendra au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014. Les mandatements concernant ces travaux se sont élevés à 1,147 M€.

0,600 M€ de subvention ont été mandatés pour l'élargissement du pont ferroviaire de Bitray franchissant la RD 925 dans l'agglomération de Châteauroux.

La Région a fait réaliser une étude prospective sur l'étoile ferroviaire d'Orléans afin de disposer d'une vision claire des potentiels de déplacement en TER et de l'impact de différents scénarios de desserte à l'horizon 2030, en termes de fréquentation, de coût et de contraintes ferroviaires. Cette étude a été financée et suivie en partenariat avec RFF et SNCF. Le montant de 0,126 M€ mandaté en 2013 correspond au solde du financement apporté par la Région (coût total : 0,217 M€ TTC). Les 0,020 M€ inscrits en recettes de fonctionnement correspondent à la participation financière de RFF et de la SNCF au titre du solde de cette étude.

La desserte Brive-Lille opérée en TGV a été reconduite par le biais d'une convention de 3 ans, 2013-2015, entre les Régions Centre, Limousin et la SNCF. La desserte répond essentiellement aux besoins de déplacements occasionnels de fin de semaine, du jeudi soir au lundi. La contribution de la Région Centre à cette convention est de 1,480 M€.

Des conditions favorables lors des passations des marchés travaux de l'électrification de Bourges-Saincaize et une évolution moins forte que ce qui avait été prévu dans les

calculs d'actualisation ont permis d'enregistrer une diminution du coût de l'opération de 19,8 M€ qui, du fait des mandatements déjà effectués, a déclenché un remboursement du trop-perçu de 15,738 M€. Cette économie a été mobilisée en faveur des lignes fret de proximité.

## Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-7414	QUAIS DE DORDIVES (CPER 2007-2013)	0,00	800 000,00	800 000,00	750 000,00
<b>TOTAL</b>			0,00	800 000,00	800 000,00	750 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	724 790,00	468 859,58	0,00	64,69%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	198 000,00	113 769,50	0,00	57,46%	0,00	0,00
<b>Total</b>	922 790,00	582 629,08	0,00	63,14%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### Investissement :

Dans le cadre de la réflexion sur l'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de Chartres, la Région a subventionné une étude sur le bâtiment voyageur qui constitue l'une des composantes du projet. Le versement de 0,015 M€ effectué correspond à la totalité de la participation de la Région.

Dans le cadre de la politique d'aménagement des gares régionales prioritaires, la Région Centre a attribué en 2012 une subvention de 0,092 M€ pour l'aménagement de la gare d'Azay-le-Rideau. Les travaux d'aménagement du parking supplémentaire d'environ 30 places sous maîtrise d'ouvrage communale, portant la capacité de stationnement de la gare à 80 places, ont été achevés en 2013. Le mandatement 2013 correspond à la participation régionale à cette action, à savoir 0,032 M€.

De même, la Région a accordé une subvention de 0,349 M€ pour l'aménagement de la gare d'Amboise. Le mandatement correspond ainsi au premier versement, 0,019 M€, de la subvention.

Au titre du Plan vélo, la Région a versé le solde de 0,075 M€ de la subvention régionale attribuée en 2012 à SNCF (d'un montant de 0,374 M€) pour l'aménagement intérieur de quatre voitures du parc TER Centre. Ces voitures permettent d'accueillir jusqu'à 40 vélos et ainsi d'assurer le service Train Vélo Loire sur l'axe ferroviaire Interloire (Orléans – Le Croisic).

Il a été décidé, afin de permettre une desserte répondant aux besoins des usagers en heures de pointe, d'allonger les quais de la gare de Dordives. La Région a décidé d'apporter 0,750 M€ à cette opération (CPR de septembre 2013) dont RFF assure la maîtrise d'ouvrage. Le montant de 0,113 M€ mandaté en 2013 correspond au versement du 1<sup>er</sup> acompte.

Au titre de la convention Région-Département de l'Indre 2007-2013, la Région finance à hauteur de 0,500 M€ la mise en accessibilité de la gare de Châteauroux et de points d'arrêt routiers communs aux réseaux Aile Bleue et TER Centre. Le montant de 0,150 M€ mandaté en 2013 correspond au 2<sup>ème</sup> acompte de cette subvention régionale.

#### Fonctionnement :

Les Régions Centre et Pays de la Loire financent le fonctionnement du service d'accueil des vélos dans des voitures spécifiquement aménagées sur l'axe ferroviaire Interloire, service dénommé Train Vélo Loire, mis en place en 2011. Pour le service 2013, la Région a versé la totalité de la subvention accordée à SNCF, à savoir 0,114 M€, au titre du Plan Vélo.

### Programme : Services TER

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-1184	CONVENTION TOURS-BRESSUIRE	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
AE	2013-6000	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	0,00	560 000,00	560 000,00	560 000,00
<b>TOTAL</b>			0,00	1 460 000,00	1 460 000,00	1 460 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	138 373 357,00	138 498 376,81	39 000,00	100,12%	0,00	0,00
<b>Total</b>	138 373 357,00	138 498 376,81	39 000,00	100,12%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région, en tant qu'autorité organisatrice du transport régional, définit et finance le service TER Centre. 137,990 M€ ont ainsi été mandatés à la SNCF en 2013 au titre de la convention TER.

Cette convention devant prendre fin le 31 décembre 2013, la Région a souhaité bénéficier des services d'un cabinet spécialisé pour auditer les comptes de la SNCF et l'assister dans la conduite de la négociation de la prochaine convention. 0,132 M€ ont été mandatés à ce titre.

La convention interrégionale avec Poitou-Charentes et Pays de la Loire, relative à la desserte Tours-Saumur-Bressuire, s'achevait fin 2013. Une AE a été créée pour permettre la signature d'une nouvelle convention de 5 ans pour un montant annuel de 0,180 M€.

Au titre du marché passé par la Région pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre, un montant de 0,126 M€ a été mandaté sur 2013. Ce marché s'achevait fin 2013. Pour permettre la passation d'un nouveau marché relatif au contrôle de la qualité, une AE d'un montant de 0,560 M€ a été créée.

Concernant la création des fiches horaires TER, 0,128 M€ ont été mandatés à la SNCF en 2013.

## Programme : Intermodalités, TCSP et circulations douces

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2008-37010	CG 37 - VALIDEURS BILLETIQUE, POTEAUX D'ARRET, ABRIS BUS	150 000,00	-140 000,00	10 000,00	5 091,98
AP	2013-1182	LOIRE VUE DU TRAIN	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
AE	2013-1194	AMO BILLETIQUE	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
AE	2013-1332	AMO CENTRALE DE MOBILITE	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
<b>TOTAL</b>			150 000,00	132 000,00	282 000,00	277 091,98

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	5 575 000,00	5 457 314,67	0,00	97,89%	200 000,00	119 736,14
<b>Fonctionnement</b>	415 960,56	349 850,76	9 779,08	86,46%	122 000,00	85 558,63
<b>Total</b>	5 990 960,56	5 807 165,43	9 779,08	97,10%	322 000,00	205 294,77

(1) Voté 2013 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### Investissement :

La Région a souhaité contribuer à la réalisation de la première ligne de tramway de l'agglomération tourangelle, en mobilisant notamment des crédits au titre du CPER. La mise en service de cette ligne a eu lieu mi 2013 et 5 M€ ont été mandatés par la Région à ce titre.

La centrale d'information multimodale jvmlin a été renouvelée en début d'année et 0,285 M€ ont été mandatés à ce titre au prestataire en charge du déploiement de la nouvelle version de cette centrale.

0,024 M€ ont été mandatés à la Mission Val de Loire pour le développement d'une application sur smartphone pour permettre aux utilisateurs du train de découvrir le Val de Loire avec des commentaires en temps réel.

#### Fonctionnement :

La Région est accompagnée dans la poursuite de la démarche d'interopérabilité billettique régionale qu'elle pilote par une assistance à maîtrise d'ouvrage pour un coût de 0,037 M€.

Pour mener à bien le renouvellement du marché relatif à la centrale d'information multimodale, la Région s'est également dotée d'une AMO, et a versé 0,035 M€ à ce titre.

0,169 M€ ont été mandatés à Canal TP pour l'exploitation de jvmlin.fr, centrale d'information multimodale régionale.

Les montants comptabilisés en recettes, tant en fonctionnement qu'en investissement, correspondent à la part versée par les 17 autorités organisatrices des transports partenaires de jvmlin et pour lesquelles la Région Centre assure le portage financier.

Dans le cadre de la convention Région/Département du Cher, 0,050 M€ ont été mandatés au titre du fonctionnement annuel de la centrale de réservation mise en place par le Conseil général du Cher.



La Région a décidé de réaliser une expérimentation concernant l'élaboration d'un Plan de Déplacement d'Établissement Scolaire qui s'est déroulée au lycée Pierre Emile Martin à Bourges. La Région a missionné un bureau d'études afin d'accompagner le lycée dans sa démarche. Le mandatement de 0,023 M€ effectué correspond au solde de la mission du bureau d'études qui s'est achevée en 2013.

# TOURISME

## BILAN

L'année 2013 a été consacrée en priorité à la mise en œuvre des actions de la Stratégie Régionale de Tourisme Durable dont :

- la mise en œuvre du programme Vélocentre (lancement et suivi des nouvelles véloroutes et des pays à Vélo) et le lancement des opérations ou études sur les autres modes d'itinérance (tourisme équestre et randonnée pédestre) ;
- le soutien à la rénovation des hébergements touristiques ;
- le soutien à l'innovation : 9 projets soutenus en 2013 au titre du CAP Innovation ;
- la professionnalisation des acteurs avec le programme régional Tourisme O'Centre piloté par le Comité Régional du Tourisme (CRT) ;
- la qualification et la promotion des filières Tourisme de Nature et Parcs et jardins ;
- la création de la marque Val de Loire en partenariat avec l'Etat et la Région Pays de la Loire ;
- la participation à la création de la marque Sologne ;
- la préparation des volets « Tourisme » des programmes européens.

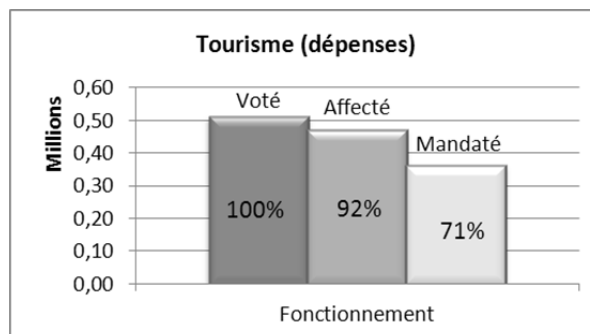
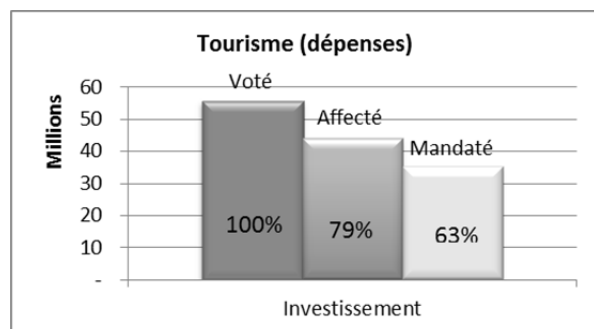
Le programme prévu en matière d'investissement n'a été réalisé que partiellement et ce pour les raisons suivantes :

- les conventions Région/Départements : des opérations inscrites ont été reportées (base de loisirs de Goule), voire annulées (station de pêche de Thiron Gardais) ou sous-réalisées ;
- les véloroutes : les opérations financées au titre des conventions Région/Départements (avenants 2013) n'ont pas été mandatées sur l'enveloppe Vélocentre mais ont donné lieu à la création de nouvelles lignes budgétaires ; d'où la sous-consommation de l'enveloppe. Enfin plusieurs maîtres d'ouvrages ont pris du retard dans le lancement des opérations (report 2014).

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	55 276 807,76	43 894 169,18	11 382 638,58	35 086 574,61	20 190 233,15	8 807 594,57
AE	510 000,00	469 399,67	40 600,33	361 773,62	148 226,38	107 626,05

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



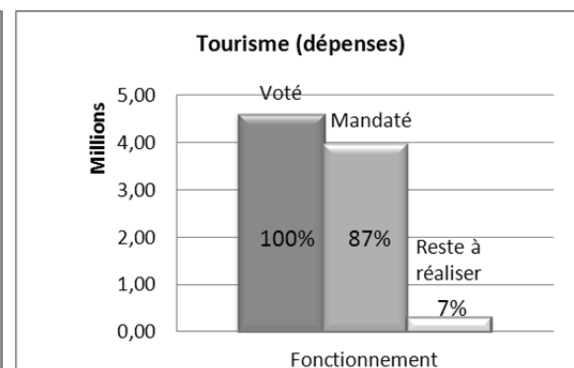
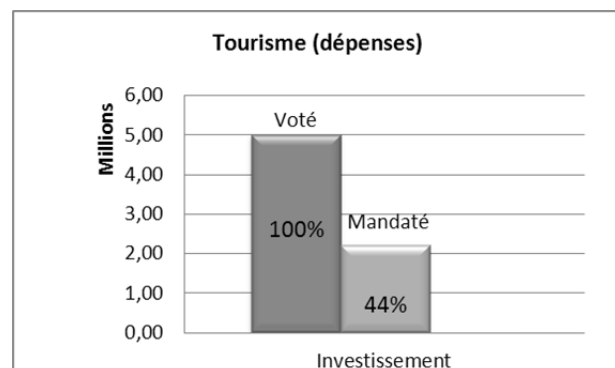
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	5 000 700,00	2 216 759,54	0,00	44,33%	0,00	165 712,00
<b>Fonctionnement</b>	4 607 184,00	3 991 374,78	303 764,00	93,23%	0,00	11 691,49
<b>Total</b>	9 607 884,00	6 208 134,32	303 764,00	67,78%	0,00	177 403,49

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Vélocentre

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellés	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE 2012-1205	MIRCE 3	140 000,00	-140 000,00	0,00	0,00
AP 2013-1205	MIRCE 3	0,00	140 000,00	140 000,00	134 621,76
<b>TOTAL</b>		140 000,00	0,00	140 000,00	134 621,76

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 429 725,00	419 561,80	0,00	29,35%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	42 525,00	28 844,70	4 725,00	78,94%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 472 250,00	448 406,50	4 725,00	30,78%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les aménagements de « **La Loire à Vélo** » sur le secteur d'Amboise ont été finalisés avec la mise en place de plusieurs passerelles cyclo-piétonnes et poursuivis avec l'amélioration des revêtements sur plusieurs sections en Indre-et-Loire et dans le Cher.

Dans le cadre du projet **Vélocentre** qui vise la réalisation de nouvelles véloroutes, on relève :

- l'aménagement de la véloroute de Saint Jacques à vélo via Chartres par le département d'Eure-et-Loir et la communauté de communes du Vouvrillon ;
- la poursuite de l'aménagement par le pays d'Argenton de la voie verte longeant la vallée de la Creuse ;
- le lancement de la véloscénie reliant Paris au Mont Saint Michel par Chartres ;
- le lancement de l'aménagement de la liaison cyclable entre Amboise et Chenonceau.

En matière d'**étude et de fonctionnement**, on note :

- le lancement de l'étude de faisabilité de la véloroute jacquaire via Chartres et Tours sur la traversée de l'Indre-et-Loire ;
- l'étude de préfiguration d'un site web cartographique et touristique dédié aux itinérances douces (analyse comparée de l'existant et tendances en cours au niveau international, choix cartographique et technique, fonctionnalités, prototype, appellations, etc.)

## Programme : Promotion et animation touristique

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2010-37005	CG37 - CANDE	1 000 000,00	136 866,00	1 136 866,00	1 136 866,00
AP	2013-0078	ITINERAIRES DE RANDONNEES	10 000,00		10 000,00	7 387,00
AP	2013-1229	CAP INNOVATION TOURISTIQUE	300 000,00		300 000,00	216 780,97
AE	2013-1235	CAP INNOVATION TOURISTIQUE FONCTIONNEMENT	0,00	50 000,00	50 000,00	40 000,00
AP	2013-28021	CG 28 - APPLICATION SMARTPHONE	0,00	50 000,00	50 000,00	4 421,90
AP	2011-28013	CG 28-VELOURUTE VALLEE DU LOIR ET DE L'EURE: TRAVAUX	400 000,00	-165 000,00	235 000,00	235 000,00
AP	2013-28001	CG 28 VALORISATION DU PARC ET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	0,00
AE	2013-1239	CG 41: STRUCTURATION DESTINATION SOLOGNE	0,00	70 000,00	70 000,00	39 817,50
AP	2013-45016	CG 45 - VELOURUTE CANAL DE LOING - CANAL DE BRIARE	0,00	190 150,00	190 150,00	190 150,00
AP	2010-45010	CG 45 - ETUDE DE FAISABILITE VELOURUTE CANAUX	52 000,00	-21 470,00	30 530,00	25 796,45
AP	2013-41032	CG 41 - SIGNALTIQUE TOURISTIQUE DES GRANDS SITES	0,00	100 000,00	100 000,00	61 595,00
AP	2008-18013	CG 18 - BASE DE LOISIRS DE LA GOULE	508 549,00	-39 288,00	469 261,00	469 261,00
AP	2008-37011	CG 37 - PLAN D'ACTION QUALITE TOURISME	80 000,00	-49 000,00	31 000,00	31 000,00
AP	2008-37013	CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE	320 000,00	-106 000,00	214 000,00	214 000,00
AP	2013-37025	CG 37 - LOIRE A VELO REPARATION	0,00	418 060,00	418 060,00	418 060,00
AP	2013-37026	CG 37 - VELOURUTE AMBOISE - CHENONCEAUX	0,00	334 448,00	334 448,00	334 448,00
<b>TOTAL</b>			2 670 549,00	2 168 766,00	4 839 315,00	3 424 583,82

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 452 310,00	568 000,97	0,00	39,11%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	4 564 659,00	3 962 530,08	299 039,00	93,36%	0,00	11 691,49
<b>Total</b>	6 016 969,00	4 530 531,05	299 039,00	80,27%	0,00	11 691,49

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre du dispositif **CAP' Innovation Touristique**, 9 projets ont été financés par la Région en 2013 pour un total de 0,271 M€. Les thématiques abordées concernent l'amélioration de la mise en tourisme du patrimoine, le développement d'itinéraires doux, la commercialisation des produits touristiques, ainsi qu'une action menée sur l'accompagnement et la sécurisation de l'emploi saisonnier touristique.

Le **Comité Régional du Tourisme (CRT)** a poursuivi la mise en œuvre de la stratégie qui consiste à investir fortement sur les cinq marques touristiques majeures et jouer la capillarité au bénéfice de l'ensemble des acteurs touristiques régionaux. La notoriété de ces marques continue de s'accroître et la fréquentation des dispositifs web dédiés poursuit sa progression : + 6 % d'audience cumulée sur les sites gérés par le CRT, soit 2,2 millions de visiteurs (hors visaloire) : châteaux de la Loire (1,3 millions de visiteurs), La Loire à Vélo (0,870 millions de visiteurs), Val de Loire séminaire (0,014 millions de visiteurs).

La **Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative (FROTSI)** a conduit plusieurs actions en faveur de la structuration du réseau à l'échelle de destinations pertinentes.

Avec le recrutement d'une animatrice numérique fin 2012, la FROTSI a pu renforcer son action sur l'animation du réseau d'animateurs numériques de territoire et mise en place des outils pour faciliter les échanges au sein de ce réseau et la création du nouveau site

internet de la FROTSI et d'une newsletter.

L'**Association Régionale du Fleurissement** a poursuivi les deux actions pour lesquelles elle bénéficie d'un financement de la Région pour un montant de 0,050 M€ :

- l'organisation du volet régional du concours national des villes et villages fleuris, dont le succès ne se dément pas avec 228 communes labellisées dont 20 « 4 Fleurs » ;
- l'organisation des Assises Régionales du Fleurissement, dont la 19<sup>ème</sup> édition s'est déroulée à Montargis, sur le thème du métier de jardinier.

Dans le cadre de la **convention 2007-2013 avec le Département d'Indre-et-Loire**, la Région a subventionné :

- l'aménagement et l'équipement du **Domaine de Candé** (propriété du Département), à Monts : engagement régional de 0,782 M€ ;
- la promotion de la **marque touristique « Touraine »** par l'Agence Départementale du Tourisme de Touraine : subvention régionale de 0,050 M€ ;
- un programme de sensibilisation des gestionnaires de sites de visite pour la mise en **accessibilité** et la labellisation Tourisme et Handicap des structures touristiques ;
- un programme similaire pour l'engagement dans une démarche **qualité** des sites, en vue de l'obtention de la marque nationale Qualité Tourisme.

En matière **d'itinérances douces**, ce programme a permis de financer :

- les «1ères Assises du tourisme équestre » organisées par le comité régional équestre.
- le programme d'actions du Comité Régional de Randonnée Pédestre (requalification des GR, création de randofiches numériques, édition du topoguide de Saint Jacques de Compostelle, et du calendrier annuel de randonnées).

Enfin, la Région a poursuivi son partenariat avec l'**Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT-Centre)**, en attribuant une subvention de 0,060 M€ pour la mise en œuvre de son programme d'actions annuel, en faveur du tourisme associatif et à vocation sociale (hébergements et acteurs du « tourisme pour tous » en région Centre).

### Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0068	CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	1 400 000,00		1 400 000,00	1 399 718,00
AP	2013-0984	CAP HEBERGEMENTS STRUCTURANTS	500 000,00		500 000,00	15 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 900 000,00</b>		<b>1 900 000,00</b>	<b>1 414 718,00</b>

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 083 665,00	1 220 721,77	0,00	58,59%	0,00	165 712,00
<b>Total</b>	<b>2 083 665,00</b>	<b>1 220 721,77</b>	<b>0,00</b>	<b>58,59%</b>	<b>0,00</b>	<b>165 712,00</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre du dispositif **CAP Hébergements touristiques**, l'année 2013 se caractérise par la fin du programme européen FEADER 2007-2013, qui a permis un cofinancement de plus de 400 projets d'hébergements sur cette période.

50 projets ont été financés en 2013 par la Région dans le cadre du CAP' Hébergements Touristiques (dont 42 cofinancés par le FEADER) permettant l'affectation de la totalité de l'enveloppe budgétaire régionale.

Les financements régionaux se répartissent entre les hébergements labellisés (42 projets et 1 M€), l'hôtellerie (6 projets et 0,31 M€) et l'hôtellerie de plein air (0,1 M€).

Les labellisations liées aux itinérances douces (notamment Accueil vélo) et à l'accessibilité (Tourisme et Handicap) sont les plus fréquentes, puisqu'elles sont intégrées dans 41 projets, devant les écolabels touristiques (8 projets).

Au titre du dispositif **CAP Hébergements structurants**, la mise aux normes sécurité-incendie de l'Auberge de Jeunesse de Cepoy (Loiret) a été soutenue par la Région (subvention régionale de 0,015 M€).

### Programme : Itinérances douces

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1219	TOURISME EQUESTRE	50 000,00		50 000,00	50 000,00
<b>TOTAL</b>			50 000,00		50 000,00	50 000,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (1)	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (1)
<b>Investissement</b>	35 000,00	8 475,00	0,00	24,21%		
<b>Total</b>	35 000,00	8 475,00	0,00	24,21%		

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le marché d'étude sur le développement touristique de l'itinérance équestre autour du canal de la Sauldre et du parc équestre fédéral de Lamotte Beuvron en Sologne a été engagé.



# **ECONOMIE INNOVATION**

## BILAN

L'année 2013 a été marquée par un effort sans précédent en faveur de l'innovation. Compte tenu du succès rencontré par le premier appel à projets destiné à accompagner la dynamique d'innovation des PME TPE, l'assemblée régionale a dû doubler l'enveloppe initiale pour la porter à 8 M€ et retenir 65 projets qui représentent un potentiel de 360 emplois directs.

Le développement des entreprises à l'International a également été un autre temps fort de l'année. Plus de 216 entreprises ont pu être accompagnées pour développer de nouveaux marchés à l'international ou participer à des salons internationaux. Dans ce cadre, Centréco a organisé la présence d'entreprises à travers un stand collectif sur 50 salons.

L'appui à la création d'entreprises a été largement poursuivi dans les domaines de l'artisanat, de l'industrie et des services, de l'économie sociale et solidaire ou de l'agriculture à travers les CAP mais également à travers des structures d'appui comme les chambres consulaires, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE), le réseau Entreprendre, Centr'Actif ou de financement comme les plateformes d'initiatives locales.

Afin de pouvoir mieux prendre en compte les besoins en matière de transmission d'entreprises, on notera tout particulièrement la mise en place avec la Caisse des dépôts et des banques régionales d'une plateforme dédiée portée par le réseau Initiative France.

La Région s'est également fortement mobilisée en faveur de l'emploi associatif à travers CAP'Asso (plus de 440 postes aidés) mais aussi en favorisant le déploiement des emplois d'avenir à travers un appui important auprès de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA).

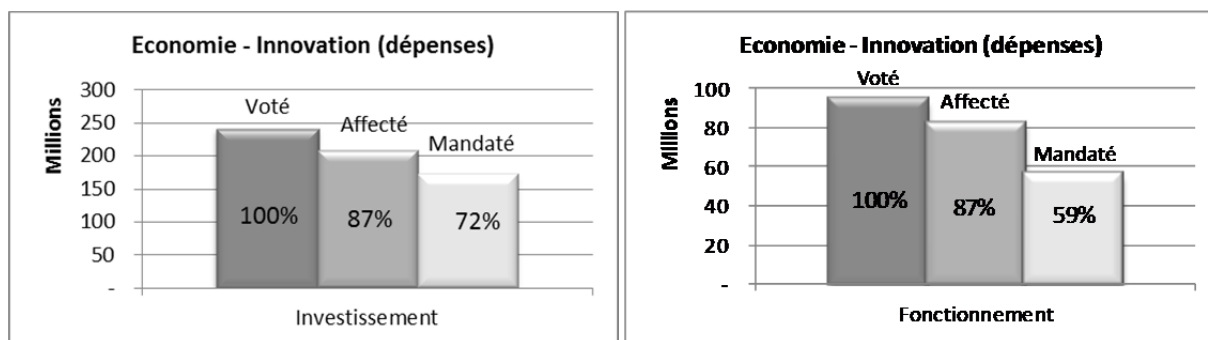
Dans le domaine agricole mais aussi de l'artisanat, le déploiement de la signature « C du Centre » sur de nombreux salons régionaux a permis une meilleure identification des productions régionales.

Le renouvellement des CAP Filières s'est poursuivi avec un renforcement de notre appui aux filières d'élevage, à travers un programme herbe et fourrage spécifique, et à l'agriculture biologique qui compte à fin 2013 plus de 765 producteurs.

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	238 604 894,75	208 180 780,90	30 424 113,85	171 986 810,97	66 618 083,78	36 193 969,93
AE	93 906 334,00	82 107 921,82	11 798 412,18	55 863 055,00	38 043 279,00	26 244 866,82

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



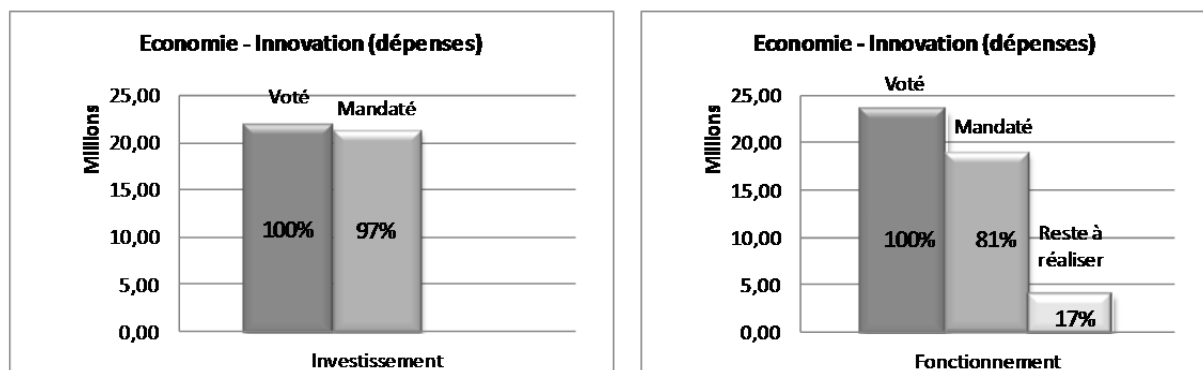
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	22 000 000,00	21 340 058,29	0,00	97,00%	7 818 600,00	7 831 172,47
<b>Fonctionnement</b>	23 396 169,15	18 920 796,58	3 999 037,12	97,96%	6 000,00	86 955,48
<b>Total</b>	45 396 169,15	40 260 854,87	3 999 037,12	97,50%	7 824 600,00	7 918 127,95

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0791	PFIL	800 000,00		800 000,00	800 000,00
AP	2013-1769	CAP ARTISANT CREATION	3 700 000,00		3 700 000,00	2 025 044,00
<b>TOTAL</b>			4 500 000,00		4 500 000,00	2 825 044,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 900 000,00	2 506 887,00	0,00	64,28%	2 634 927,00	3 156 563,62
<b>Fonctionnement</b>	586 230,65	274 016,47	267 515,97	92,38%	0,00	0,00
<b>Total</b>	4 486 230,65	2 780 903,47	267 515,97	67,95%	2 634 927,00	3 156 563,62

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif **CAP Artisanat Création** attribué sous forme d'avances remboursables et de subventions vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise. En 2013, 106 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total accordé de 2,021 M€.

Huit **Plateformes d'Initiatives Locales** (PFIL) sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative. En 2013, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 0,157 M€ et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur à hauteur de 0,800 M€.

Par ailleurs, la Région finance un **programme régional de transmission – reprise d'entreprise** porté par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 0,124 M€ en 2013.

### Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1759	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT	2 500 000,00		2 500 000,00	1 468 446,11
AE	2013-1761	CAP ARTISANAT DEVELOPPEMENT FONCTIONNEMENT	300 000,00		300 000,00	104 752,00
<b>TOTAL</b>			2 800 000,00		2 800 000,00	1 573 198,11

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	2 030 000,00	871 086,01	0,00	42,91%	943 219,00	691 003,44
<b>Fonctionnement</b>	1 004 544,47	688 301,67	606 647,52	128,91%	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>3 034 544,47</b>	<b>1 559 387,68</b>	<b>606 647,52</b>	<b>71,38%</b>	<b>943 219,00</b>	<b>691 003,44</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif **CAP Artisanat Développement** offre à l'entreprise la capacité d'une approche globale de son développement en soutenant, à la fois l'investissement, le recours en conseils spécialisés et les besoins en développement commercial (site Internet, participation à un salon).

- 60 entreprises ont bénéficié d'un CAP Artisanat Développement pour un montant global affecté de 1,614 M€.
- 10 entreprises ont pu bénéficier d'une aide aux conseils pour un montant global de près de 0,059 M€, 31 entreprises ont également bénéficié d'une aide au développement commercial pour 0,082 M€.
- 60 entreprises ont enfin fait l'objet d'un Contrat d'Accompagnement au développement avec leur chambre de métiers pour un montant total de 0,060 M€.

La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur **l'Environnement et Développement Durable** pour un montant de 0,083 M€ et sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** pour un montant de 0,051 M€.

La Région accompagne également depuis sa création l'association **ARDAN Centre**, (Association Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles). ARDAN Centre accompagne la mise en œuvre de projets d'activités nouvelles identifiés dans les entreprises par la mise à disposition de demandeurs d'emploi pour une période de 6 mois sous statut de stagiaire formation professionnelle.

Avec le dispositif **ARDAN Jeune**, mesure du plan "Avenir jeunes en région Centre" adopté le 26 septembre 2013, la Région Centre a souhaité soutenir sur la période 2013-2014, la réalisation de 100 projets d'entreprises portés par des jeunes de moins de 26 ans en recherche d'emploi.

En 2013, 0,625 M€ ont alors été accordés à ARDAN Centre pour la réalisation de son activité soit 0,230 M€ pour ARDAN Développement et 0,395 M€ pour ARDAN Jeunes.

### Programme : Promotion de l'artisanat

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2013-1629	PROMOTION AGRICOLE	50 000,00	50 000,00	50 000,00	5 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>5 000,00</b>

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	0,00	100 000,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	413 799,81	218 021,19	123 520,24	82,54%	0,00	0,00
<b>Total</b>	413 799,81	318 021,19	123 520,24	106,70%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du **Contrat de Promotion de l'Artisanat**, la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent collectivement participer à des salons régionaux et nationaux. En 2013, 8 opérations collectives ont été financées (Salon du Patrimoine, Salons de la gastronomie, etc.) pour un total de 0,044 M€.

La Région a également participé au financement de **2 opérations de valorisation** du secteur pour un montant total de 0,049 M€ (les Artisanales de Chartres, le concours Talent).

Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de **l'animation économique** des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant global de 0,140 M€.

## Programme : Démarche filière

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	1 062 102,65	503 349,50	551 419,89	99,31%	0,00	20 930,84
<b>Total</b>	1 062 102,65	503 349,50	551 419,89	99,31%	0,00	20 930,84

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La « Démarche de Filière » accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

**Trois programmes régionaux collectifs de filières** (Alimentaire, Métiers d'Art, Production) sont à ce jour mis en œuvre par le réseau des chambres de métiers et ont ainsi été financés respectivement par la Région à hauteur de 0,071 M€, 0,100 M€ et 0,043 M€.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé pour la douzième édition le salon régional dédié aux métiers d'art (0,321 M€).

## Programme : Economie sociale et solidaire

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0929	CAP SOLIDAIRE	150 000,00		150 000,00	79 625,00
AP	2013-1260	SCOP	300 000,00	-9 000,00	291 000,00	99 700,00
AE	2013-3706	GROUPEMENT D'EMPLOYEURS - COOPERATIVES D'ACTIVITES ET D'EMPLOIS	126 000,00	9 000,00	135 000,00	135 000,00
<b>TOTAL</b>			576 000,00	0,00	576 000,00	314 325,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	550 000,00	294 325,00	0,00	53,51%	14 800,00	17 800,00
<b>Fonctionnement</b>	2 398 200,00	1 426 775,46	845 050,00	94,73%	0,00	0,00
<b>Total</b>	2 948 200,00	1 721 100,46	845 050,00	87,04%	14 800,00	17 800,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région avec les principales **têtes de réseaux régionales** associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent au financement de leur programme d'actions :

- la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) : 0,330 M€,
- la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre (CRESS Centre) : 0,120 M€,
- L'association Centre Réseau Economie Solidaire (CRE-SOL): 0,050 M€,
- L'association régionale Centre Actif, fonds territorial de France Active : 0,074 M€ pour son fonctionnement, 0,121 M€ destinée à alimenter les lignes de Contrats d'Apport Associatif (0,080 M€), de Fonds d'Amorçage Associatif (0,020 M€),
- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, (ADIE Centre) : 0,045 M€,
- L'Union Régionale des Entreprises d'Insertion Centre (UREI Centre) : 0,030 M€,
- L'Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP) : 0,050 M€.

En 2013, par une dotation de 0,402 M€, la Région a donné à la **CPCA** les moyens de participer activement au déploiement des **Emplois d'Avenir** sur le territoire, en mobilisant l'ensemble de ses ressources sur ce dispositif dont notamment son réseau de 48 conseillers associatifs présents sur les 6 départements, appuyé par une équipe de 3 permanents dédiés au sein même de la CPCA. Cette action est une des vingt mesures inscrites dans le Plan de mobilisation pour l'emploi et le développement économique présenté en session plénière du 14 février 2013.

D'autre part, aux côtés de France Active, par l'intermédiaire de son fonds territorial Centre Actif, la Région a souhaité se mobiliser auprès des jeunes entrepreneurs et lancer à cet effet, dans le cadre de son plan de mobilisation pour l'emploi, **CAP'JEUNES**. 7 CAP Jeunes ont ainsi pu être financés à hauteur de 1 000 € chacun (soit 7 000 €). 0,021 M€ ont également été versés à Centre Actif pour la mise en œuvre du dispositif.

En 2013, 23 **CAP Solidaire** ont été accordés, pour un montant total de 0,023 M€. Ce dispositif est une aide destinée à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprises (personnes ne disposant pas ou de peu d'apport personnel, ou n'ayant pas accès au crédit bancaire classique).

Enfin, en 2013, 23 opérations ont été soutenues par la Région Centre dans le cadre du

dispositif **Lutte contre les exclusions** pour un montant total de 0,150 M€. Les projets financés sont très variés tant sur le thème de l'intervention que sur la nature et l'envergure des projets. Les opérations les plus nombreuses sont toutefois celles qui entrent dans le secteur « organisation de séjours de vacances »

### Programme : CAP'Asso

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AE	2013-0584	CAP ASSO	10 000 000,00	1 000 000,00	11 000 000,00	10 997 953,89
<b>TOTAL</b>			10 000 000,00	1 000 000,00	11 000 000,00	10 997 953,89

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	8 774 300,00	9 543 812,42	0,00	108,77%	0,00	28 594,46
<b>Total</b>	8 774 300,00	9 543 812,42	0,00	108,77%	0,00	28 594,46

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif **CAP'Asso** est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou de la consolidation d'emploi durables (CDI). La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable. En 2013, ce sont **444 postes** aidés, dont 305 en renouvellement, à partir de 369 projets aidés et **10,971 M€** de subventions accordées.

### Programme : Création et reprise des entreprises industrielles et de services

#### La réalisation des AP/AE en 2013

##### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1789	AIDE A LA CREATION	50 000,00		50 000,00	49 930,00
AP	2013-4000	CAP CREATION CENTRE	100 000,00		1 000 000,00	752 300,00
AP	2013-0704	FONDS DE GARANTIE	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	952 380,00
<b>TOTAL</b>			150 000,00	1 000 000,00	2 050 000,00	1 754 610,00

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 000 000,00	1 523 180,00	0,00	152,32%	299 569,00	346 630,75
<b>Fonctionnement</b>	168 269,52	146 622,82	53 902,36	119,17%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 168 269,52	1 669 802,82	53 902,36	147,54%	299 569,00	346 630,75

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



**L'aide à la Création**, au niveau de l'investissement, correspond à la fois aux dotations du Concours « Graine de Boîte » et à l'abondement des prêts d'honneur octroyés par l'association Réseau Entreprendre Val de Loire. Pour l'année 2013, 10 entreprises en ont bénéficié : 5 projets de création et 5 projets de reprises. Concernant la 11ème édition du concours « Graine de Boîte 2012-2013 », 24 jeunes ont été récompensés en juin dernier pour leurs travaux, par la remise d'ordinateurs portables.

En 2013, les crédits, engagés à hauteur de 0,068 M€, ont permis d'accompagner différentes structures (Université de Tours, Association Orléans Technopole, IUT de Chartres et INSA Centre Val de Loire) pour l'organisation du concours CREA CAMPUS, **mesure d'avenir**, consistant à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat auprès des étudiants de la Région. 245 étudiants de toutes formations réparties en 84 équipes se sont inscrits au concours 2012-2013, avec pour la première fois la participation du Berry.

Le concours « **Graine de Boîte** », quant à lui, lancé en 2002, financé entièrement par la Région et organisé en partenariat avec l'Académie d'Orléans-Tours, dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise, a été suivi par 80 équipes en 2013 provenant de 22 établissements (17 équipes en catégorie BTS, 17 en catégorie « enseignement professionnel » et 46 équipes en classe de seconde), soit près de 300 élèves.

Le **Contrat d'Appui aux Projets de création des entreprises** permet de renforcer la capacité financière des entreprises en création. Pour l'exercice 2013, **15 entreprises** ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 0,752 M€. Suite à un accroissement des actions d'information autour de ce dispositif auprès des acteurs économiques locaux, l'affectation budgétaire est en hausse de 73% par rapport à 2012.

En 2013, avec une nouvelle dotation de la Région de 1 M€, l'activité du **Fonds Régional de Garantie Centre** a été élargie à la garantie des prêts pour le renforcement de trésorerie. Le fonds a bénéficié à **28 entreprises** pour un montant total garanti de 4 M€.

**Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services**

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-0719	CENTRECO	20 000,00		20 000,00	20 000,00
AP	2013-1262	APPEL A PROJETS PME INNOVATION	0,00	8 000 000,00	8 000 000,00	7 616 126,00
AP	2013-4001	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	7 000 000,00		7 000 000,00	6 997 238,93
AP	2013-4002	CAP EMPLOI CENTRE	3 000 000,00		3 000 000,00	2 752 997,90
AE	2013-4003	CAP FORMATION CENTRE	1 000 000,00		1 000 000,00	999 796,17
AP	2010-4006	FONDS D'INVESTISSEMENT PR LE DVPT DE L'ECONOMIE VERTE	3 000 000,00	5 000 000,00	8 000 000,00	3 428 000,00
<b>TOTAL</b>			14 020 000,00	13 000 000,00	27 020 000,00	21 814 159,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	10 458 000,00	12 757 125,77	0,00	121,98%	3 890 272,00	3 538 678,53
<b>Fonctionnement</b>	5 464 928,50	3 747 278,75	557 827,34	78,78%	6 000,00	3 121,45
<b>Total</b>	15 922 928,50	16 504 404,52	557 827,34	107,16%	3 896 272,00	3 541 799,98

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En fonctionnement, les crédits octroyés à **Centréco** ont notamment permis de financer son programme d'actions comprenant, entre autres, la coordination d'un programme de valorisation des produits agricoles et agroalimentaires et la signature régionale « C du Centre ». Concernant sa mission d'appui au développement export, l'agence a organisé 50 actions dont 12 inscrites pour la première fois au programme. En outre, 0,020 M€ en subvention d'investissement ont été consacrés à l'acquisition de différents équipements bureautiques et informatiques.

Considérant que l'innovation est un puissant vecteur de compétitivité, de croissance et d'emploi qui doit irriguer l'ensemble du tissu économique régional, la Région Centre a lancé un **appel à projets** destinés à accompagner la dynamique d'innovation des PME/TPE du territoire. Plus de 135 entreprises ont présenté un projet à la Région. Devant le succès rencontré auprès des entreprises, l'assemblée régionale a doublé l'enveloppe initiale pour la porter à **8 M€**. Le jury de sélection a finalement retenu **65 projets** représentant un potentiel de 360 nouveaux emplois directement liés aux innovations soutenues.

Au cours de l'année 2013, 282 **CAP Développement** ont été attribués dont :

- 5 CAP Développement volet Conseil,
- 6 CAP Développement volet Innovation,
- 30 CAP Développement volet investissement,
- 188 CAP Développement volets International et nouveaux marchés à l'international (dont 21 à titre individuel et 139 au titre des salons),
- 1 CAP Développement volet reprise,
- 28 CAP Développement volet primo-exportateurs.

On note une forte augmentation des CAP Développement volet investissement matériel liée à la recherche de compétitivité des entreprises industrielles à travers la modernisation de leur outil de production. Le nombre de programmes structurants à l'international a connu également un accroissement notable du fait de la volonté forte des entreprises de trouver de nouveaux relais de croissance et de la nouvelle dynamique initiée par le Plan régional d'internationalisation des entreprises.

En 2013, au titre du Contrat de Projets Etat - Région 2007-2013, **12 opérations collectives** ont été soutenues à hauteur de 0,524 M€. Ces opérations visent en particulier à encourager le développement de clusters, structures de coopération entre les acteurs locaux autour de projets structurants à l'échelle régionale. Six clusters ont ainsi été accompagnés par la Région Centre : Valbiom, Shop Expert Valley, Polepharma, Nékoé, Aérocentre et l'ARIAC. D'autres opérations telles que le Forum Odyssee, le congrès de la Jeune Chambre Economique et les actions du CTRC ont également été organisées. En 2013, il faut également souligner la régionalisation effective de l'opération destinée à sensibiliser les entreprises à l'innovation.

Au titre du **Fonds Sud et de ses opérations d'animation et de promotion économique**, la Région a financé sept opérations, à hauteur de 0,276 M€. Toutes les opérations financées sont des opérations récurrentes (campagne de communication sur le Berry, programmes d'actions des agences de développement de l'Indre et du Cher, etc.).

La Région met en œuvre plusieurs dispositifs afin d'accompagner les projets des entreprises dans un contexte de mutations économiques et sociales :

- Une aide directe à l'emploi (CAP'EMPLOI Centre),
- Une aide directe à la formation (CAP'FORMATION Centre),

- Un soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT).

En 2013, 17 entreprises porteuses de programmes d'embauches significatifs ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI Centre pour un montant total de 2,290 M€ en subvention et 0,161 M€ en avance remboursable, correspondant à 630 emplois créés ou repris.

En 2013, la Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'ARACT à hauteur de 0,190 M€, dont la mission est d'accompagner les évolutions socio-économiques en conciliant qualité de vie des salariés et performance des entreprises. Pour ce faire, ses actions ont particulièrement porté sur l'amélioration des conditions de travail, la prévention des risques et la santé au travail, la gestion des âges, l'égalité Femmes/hommes, l'évolution des compétences, la modernisation technologique et l'organisation du travail.

Le CAP'FORMATION Centre vise à accompagner les plans de formation s'inscrivant dans une stratégie de développement clairement définie de l'entreprise pour renforcer les compétences et l'employabilité des salariés. Il participe ainsi à la sécurisation des parcours professionnels. 8 dossiers ont été notifiés en 2013 pour un montant de 1 M€, soit 1 259 salariés concernés.

La réforme des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) se poursuit et de nouvelles formes de partenariat se développent entre les services de la Région et les OPCA afin de repérer les projets et coordonner leur accompagnement.

### Programme : Organisation et développement des filières agricoles

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	262 000,00	154 651,53	0,00	59,03%	0,00	0,00
<b>Total</b>	262 000,00	154 651,53	0,00	59,03%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Il s'agit d'un programme relatif à la convention Région/Département de l'Indre avec un financement des études et des opérations connexes aux remboursements.

### Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture régionale

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	0,00	2 500,00	0,00	#DIV/0	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	1 238 488,36	703 569,54	402 361,00	89,30%	0,00	0,00
<b>Total</b>	1 238 488,36	706 069,54	402 361,00	89,50%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2013 a été consacrée à la montée en puissance des travaux autour de la signature « **C du Centre** » et la participation à certains événements tels les salons gastronomiques d'Orléans, Bourges et Ferm'expo Tours.

Le soutien à COVALOR s'est poursuivi avec le Salon International de l'Agriculture et les portes ouvertes de « Bienvenue à la Ferme ».

En 2013 s'est tenue la 3<sup>ème</sup> édition d'Eurogusto et la Région a également accompagné l'opération de Ferme en Ferme. Le soutien renforcé à la promotion de la filière caprine a également été mis en place à l'occasion du CAP caprin 2<sup>ème</sup> génération ; celui sur la filière vin à l'export s'est poursuivi.

### Programme : Installation (CPER 2007-2013)

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	200 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	536 335,19	405 963,59	234 745,00	119,46%	0,00	7 294,25
<b>Total</b>	736 335,19	405 963,59	234 745,00	87,01%	0,00	7 294,25

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, a été adopté le nouveau **CAP Installation** qui permet de fusionner les dispositifs d'accompagnement Nina+ et Passeport installation. Au total **136 jeunes** ont été accompagnés au titre de ces dispositifs.

### Programme : Développement de l'agriculture biologique

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	999 679,00	420 673,83	257 534,80	67,84%	0,00	26 512,95
<b>Total</b>	999 679,00	420 673,83	257 534,80	67,84%	0,00	26 512,95

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de l'Agriculture Biologique, 2013 est également une année de poursuite des dispositifs. On notera notamment la poursuite du soutien à la certification avec **248 dossiers d'exploitations aidées**. A noter qu'entre 1997 et 2012 le nombre de producteurs Bio est passé de 197 à 765.

### Programme : CAP Filières

## La réalisation des AP/AE en 2013

### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2007-7700	GP - CAP FILIERES STRUCTURATION	4 500 000,00	-200 000,00	4 300 000,00	3 643 064,89
AP	2007-7704	GP - CAP FILIERES - EXPERIMENTATION	4 900 000,00	200 000,00	5 100 000,00	5 083 901,64
<b>TOTAL</b>			9 400 000,00	0,00	9 400 000,00	8 726 966,53

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 400 000,00	2 957 263,12	0,00	86,98%	35 813,00	65 496,13
<b>Fonctionnement</b>	691 461,00	816 660,83	80 000,00	129,68%	0,00	501,53
<b>Total</b>	4 091 461,00	3 773 923,95	80 000,00	94,19%	35 813,00	65 997,66

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre, le programme **CAP Filière** traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

L'année 2013 a vu l'adoption des **CAP caprin et équin et horticulture seconde génération**, la poursuite des efforts dans les autres filières, forêt bois, grandes cultures, ovins, viandes blanche ou bovin viande. Au total ce sont **305 dossiers** d'investissements dans les exploitations qui ont été soutenus sur l'année 2013 pour un montant de 2,2 M€.

Dans le domaine de l'**expérimentation Transfert** on peut signaler l'adoption du programme Herbe et Fourrage, programme transversal à toutes les filières d'élevage sur la valorisation de l'herbe et des fourrages de l'exploitation dans un objectif d'autonomie alimentaire : ce programme réunit 23 fermes pilotes et des groupes d'agriculteurs et techniciens répartis sur tout le territoire. Ce programme est financé à 50% par la Région et à 50% par le FEADER.

### Programme : PEE Valorisation de la biomasse agricole et forestière

## La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	200 000,00	173 039,86	0,00	86,52%	0,00	15 000,00
<b>Fonctionnement</b>	57 830,00	25 750,51	18 513,00	76,54%	0,00	0,00
<b>Total</b>	257 830,00	198 790,37	18 513,00	84,28%	0,00	15 000,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2013, la Région a accompagné des études sur le pouvoir méthanogène de la biomasse, la ressource fermentescible (mise à jour de l'atlas) et le compostage dans les unités de méthanisation.

**EUROPE ET COOPERATION  
DECENTRALISEE**

## BILAN

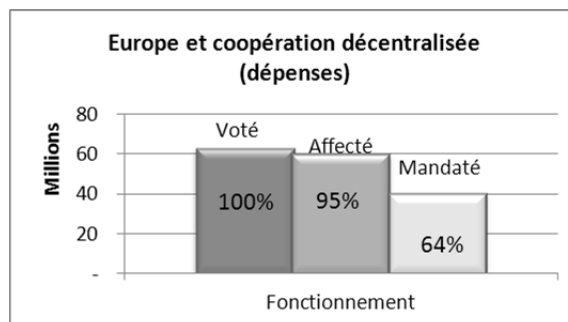
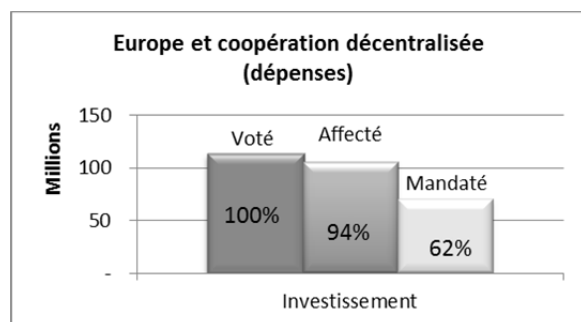
L'intervention de la Région Centre en faveur de la construction européenne s'organise autour de plusieurs ambitions fortes :

- ✓ **Informier et sensibiliser les citoyens à l'Europe** : la Région Centre a contribué aux actions d'information et de sensibilisation en direction de publics cibles tels que les jeunes.
- ✓ **Animer et fédérer les énergies européennes en région** : En 2013, la Région a poursuivi son travail d'animation en fédérant les acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, au travers du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). Par ailleurs, la Région Centre a proposé les rendez-vous trimestriels des « Matins de l'Europe », colloque ayant pour ambition de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.
- ✓ **Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes** : la Région Centre mobilise les financements du programme européen Léonardo, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens. L'année 2013 a encore été l'occasion de remporter les trois appels à projets ainsi que leur certification et de coordonner le projet en lien avec les Lycées et le Centre de formation partenaires.
- ✓ **Être présent et intervenir à Bruxelles** : l'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin a été particulièrement mobilisée en 2013 autour de la préparation des futurs programmes européens 2014-2020
- ✓ **Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires** : la Région Centre gère 127 millions d'euros de fonds structurels sur la période 2007-2013 sur les 500 millions d'euros dévolus au territoire régional. Le système de gestion a permis d'éviter la perte de crédits (dégagement d'office). En outre, 2013 a été marquée par la mobilisation de la Région dans l'élaboration des programmes 2014-2020 qui lui seront confiés en gestion dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (PO FEDER/FSE Centre, PDR FEADER Centre, PO FEDER Loire)
- ✓ **Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe** : depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	112 204 046,52	105 598 526,55	6 605 519,97	69 809 506,85	42 394 539,67	35 789 019,70
AE	62 802 733,55	59 567 406,24	3 235 327,31	40 065 255,98	22 737 477,57	19 502 150,26

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



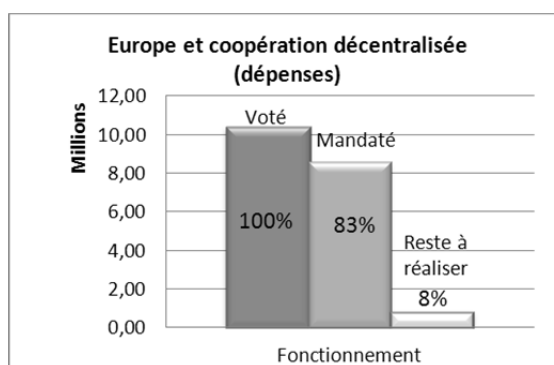
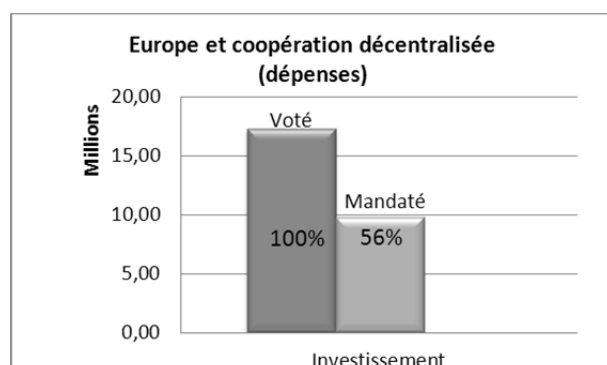
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	17 357 000,00	9 771 461,33	0,00	56,30%	17 100 000,00	9 572 539,11
<b>Fonctionnement</b>	10 389 095,19	8 589 740,04	820 179,20	90,57%	11 855 960,00	11 066 380,74
<b>Total</b>	27 746 095,19	18 361 201,37	820 179,20	69,13%	28 955 960,00	20 638 919,85

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté





## DETAIL PAR PROGRAMME

### Programme : Programmes communautaires européens

#### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-8030	LIFE PLUS INV	450 000,00	-450 000,00	0,00	0,00
AE	2013-8031	LIFE PLUS FONCT	1 050 000,00	-1 050 000,00	0,00	0,00
AE	2008-8007	MESURE 121 FSE 2007-2013	9 500 000,00	410 000,00	9 910 000,00	9 708 852,06
AE	2008-8008	MESURE 123 FSE 2007-2013	460 000,00	20 000,00	480 000,00	408 582,97
AE	2008-8010	MESURE 131 FSE 2007-2013	6 693 709,00	350 000,00	7 043 709,00	6 619 021,50
AE	2008-8011	MESURE 221 FSE 2007-2013	24 827 608,00	2 300 000,00	27 127 608,00	26 608 625,02
AP	2008-8021	MESURE 14 FEDER 2007-2013	15 500 000,00	-600 000,00	14 900 000,00	14 415 533,33
AP	2008-8022	MESURE 16 FEDER 2007-2013	15 000 000,00	-2 300 000,00	12 700 000,00	12 360 190,27
AP	2008-8023	MESURE 17 FEDER 2007-2013	13 000 000,00	350 000,00	13 350 000,00	11 027 857,44
AP	2008-8026	MESURE 22 FEDER 2007-2013	12 000 000,00	2 230 000,00	14 230 000,00	12 657 776,15
AP	2008-8027	MESURE 33 FEDER 2007-2013	2 310 000,00	320 000,00	2 630 000,00	2 613 731,59
<b>TOTAL</b>			<b>100 791 317,00</b>	<b>1 580 000,00</b>	<b>102 371 317,00</b>	<b>96 420 170,33</b>

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	17 100 000,00	9 542 663,16	0,00	55,81%	17 100 000,00	9 572 539,11
<b>Fonctionnement</b>	7 835 276,48	7 357 491,03	75 599,16	94,87%	11 775 960,00	10 962 798,91
<b>Total</b>	<b>24 935 276,48</b>	<b>16 900 154,19</b>	<b>75 599,16</b>	<b>68,08%</b>	<b>28 875 960,00</b>	<b>20 535 338,02</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

#### **Gestion du Fonds Social Européen (FSE) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre de la mise en œuvre de subventions globales (Programmation 2007-2013).**

Compte tenu de la nature pluriannuelle des programmes européens, ces derniers sont gérés par l'intermédiaire d'autorisations d'engagement (FSE) ou d'autorisations de programme (FEDER). Une AP/AE correspond à une mesure déléguée des subventions globales.

En 2013, 63 dossiers ont été programmés représentant un montant FEDER de 10,877 M€ et 161 opérations pour un montant FSE de 13,837 M€.

Le niveau d'affectation par rapport à 2012 est en progression.

Pour le FSE, la forte augmentation (près de 3 M€ par rapport à 2012) correspond au soutien apporté sur la mesure 221 (actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes) suite à la modification de la maquette intervenue en juin 2013.

Pour le FEDER, la forte augmentation (près de 2,8 M€) correspond au soutien apporté sur la mesure 22 (TIC : accessibilité territoriale, gouvernance régionale et renforcement des usages) suite à la modification de la maquette intervenue en juin 2013.

En matière de réalisation des crédits de paiement, les prévisions pour le FSE ont été correctement atteintes. Pour le FEDER, le faible niveau de paiement est dû à nouveau à la mise en œuvre de plans de reprise (de niveau national et régional) qui a affecté l'activité des services et a conduit à suspendre la mise en paiement de certains types d'opérations (Ingénierie financière, Actions collectives etc.).

Avec la perspective de la clôture et afin de prendre en compte les modifications décidées en 2013, le montant des différentes AP et AE sera modifié à l'occasion du BS 2014.

En 2013, le dégageant d'office a de nouveau pu être évité sur le FEDER comme sur le FSE. Pour autant, les exigences en matière de justification demeurent fortes et conduisent à une légère augmentation des délais de paiement.

### Programme : Intégration de la dimension européenne

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	416 614,10	191 388,42	108 192,27	71,91%	0,00	3 462,75
<b>Total</b>	416 614,10	191 388,42	108 192,27	71,91%	0,00	3 462,75

(1) Voté 2013 hors virements:BP+ BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre accompagne les actions de promotion de l'Europe et de montage de projets européens. En 2013, afin de renforcer la lisibilité de ses lignes directrices sur cette politique, la Région a proposé un cadre définissant les priorités annuelles d'intervention.

Les axes que la Région a soutenus en 2013 sont : la Sensibilisation européenne, le "Printemps de l'Europe" dans les territoires, et l'émergence de projets européens (hors fonds structurels).

- Axe 1 : dotée d'une enveloppe globale de 0,016 M€, cette ligne a été consommée à 30%. La raison de cette sous-consommation est liée au fait que de nombreux projets qui auraient pu entrer dans cette catégorie ont été financés dans l'axe 2 « Printemps de l'Europe ».
- Axe 2 : l'enveloppe globale de 0,100 M€ a été consommée à 95%. 6 projets ont été subventionnés pour relayer l'action « Printemps de l'Europe » organisée par le Conseil régional dans les 6 départements de la région.
- Axe 3 : l'enveloppe de 0,030 M€ consommée à 25%. Cette faible consommation est due à l'arrivée à échéance des programmes communautaires en 2013. Les acteurs régionaux ont déposé peu de projets communautaires, en-dehors du programme Jeunesse en action.

## Programme : Développer la coopération décentralisée

### La réalisation des AP/AE en 2013

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2011-0255	MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	240 000,00	100 000,00	340 000,00	202 525,00
AP	2011-1694	APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	900 000,00	-100 000,00	800 000,00	410 610,10
<b>TOTAL</b>			1 140 000,00	0,00	1 140 000,00	613 135,10

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	257 000,00	228 798,17	0,00	89,03%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 137 204,61	1 040 860,59	636 387,77	78,48%	80 000,00	100 119,08
<b>Total</b>	2 394 204,61	1 269 658,76	636 387,77	79,61%	80 000,00	100 119,08

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre a poursuivi en 2013 son action de coopération décentralisée en direction de ses neuf partenaires internationaux : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République Tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Au cours de cette année, parmi les principaux projets dont elle est à l'initiative, la Région a renouvelé son soutien au Centre régional d'appui aux communes du Gorgol en Mauritanie ainsi que deux programmes en faveur du développement économique local dans le secteur agroalimentaire. Au Laos, le programme d'accès à l'eau potable dans la vallée de la Nam Khan a été poursuivi. Au Mali, dans un contexte difficile, elle a concentré son aide autour du secteur de la sécurité alimentaire (ce qui a permis de distribuer des stocks de céréales à plusieurs centaines de familles réfugiées dans la région de Mopti). Elle a soutenu des actions de coopération inter-universitaire avec la Chine, l'Inde et le Maroc tout en accompagnant des projets de coopération culturelle avec l'Etat du Tamil Nadu et la Région de Meknès-Tafilalet. Elle a poursuivi, par ailleurs, son programme d'appui à la structuration de la filière « plantes aromatiques et médicinales » dans cette région partenaire au Maroc. Avec le Land de Saxe-Anhalt, la Région a initié un programme d'échanges sur l'enseignement franco-allemand de la Shoah (en lien avec le CERCIL). Enfin, il est à noter que l'intensification des relations économiques avec ses partenaires extérieurs notamment au Maroc, en Chine et en Inde s'est confirmée comme un objectif fort de l'action extérieure de la collectivité

A la faveur de son partenariat avec France Volontaire, la Région renouvelle chaque année la mobilisation des jeunes Volontaires de Solidarité Internationale : en Chine, en Inde et au Maroc.

La situation et les incertitudes prévalant dans la zone sahélienne ont eu pour effet de retarder les projets en cours et d'impliquer le retrait durable des volontaires internationaux chargés de leur suivi au Mali et en Mauritanie. Aussi, les prévisions budgétaires pour l'année 2013 n'ont pu être atteintes dans leur totalité : un volume d'environ 0,1 M€ n'a pu être affecté au cours de cette période de référence.

En parallèle de son engagement auprès des régions partenaires, la Région a soutenu des initiatives portées par des acteurs de la coopération internationale de son territoire :

- Pour encourager la création ou l'approfondissement de liens durables entre les communes du territoire régional et celles situées dans d'autres états de l'Union européenne, elle a accompagné 37 projets au bénéfice de 2 000 jeunes dans le cadre de son dispositif de jumelages de villes en Europe ;
- En complément des actions conduites dans ses zones prioritaires, elle a apporté son soutien à 65 porteurs de projets pour mener à bien des actions de solidarité internationale ou d'éducation à la citoyenneté mondiale.

La Région soutient activement la mise en réseau de ces acteurs à la faveur d'un appui renouvelé à l'association Centraider, relayé par le concours financier du ministère des Affaires étrangères et européennes.

Avec l'objectif de mener sur le territoire des actions de sensibilisation à la solidarité internationale, la Région a organisé pour la 13<sup>ème</sup> année consécutive, les Rencontres de la coopération qui ont rassemblé plus de 500 personnes, à Blois, autour du thème des droits humains.

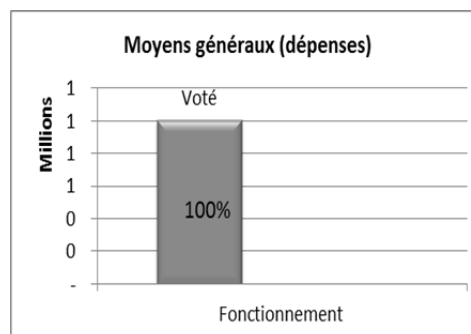
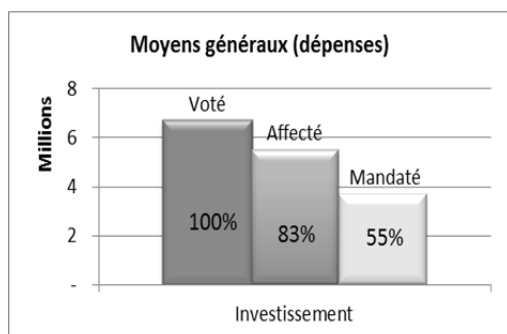
Enfin, au titre de l'aide humanitaire d'urgence et de post-urgence, la Région a exprimé sa solidarité en direction du Mali (appui aux réfugiés) et des Philippines (suite au passage du cyclone Haiyan).

***B - MOYENS GENERAUX***

## Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes <sup>1</sup> au 31/12/2013 (1)	Montant affecté au 31/12/2013 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2013 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2013 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2013 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2013 (6) = (2) - (4)
AP	6 673 600,00	5 523 600,00	1 150 000,00	3 680 450,93	2 993 149,07	1 843 149,07
AE	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00

<sup>1</sup> AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement



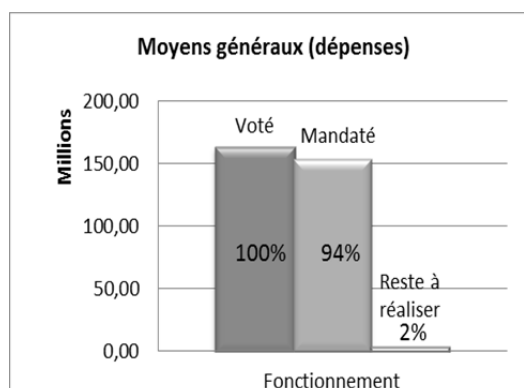
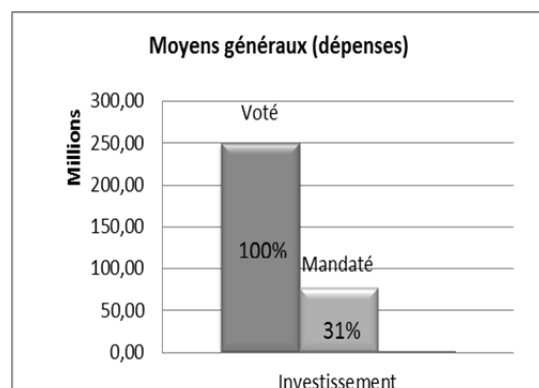
## La réalisation globale des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	250 675 873,91	76 506 755,69	539 150,97	30,74%	313 735 700,00	82 323 468,84
<b>Fonctionnement</b>	163 014 607,89	153 616 683,03	3 418 025,30	96,40%	857 702 823,00	851 312 999,28
<b>Total</b>	413 690 481,80	230 123 438,72	3 957 176,27	56,61%	1 171 438 523,00	933 636 468,12

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



**DOMAINE : MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	3 325 873,91	1 853 817,31	539 150,97	71,95%	0,00	7 218,12
<b>Fonctionnement</b>	15 946 543,64	13 499 950,72	1 610 366,43	94,76%	81 000,00	229 505,90
<b>Total</b>	19 272 417,55	15 353 768,03	2 149 517,40	90,82%	81 000,00	236 724,02

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

**Programme : Bâtiments**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	699 107,98	172 970,36	99 395,14	38,96%	0,00	7 218,12
<b>Fonctionnement</b>	3 144 637,13	2 614 845,33	342 944,28	94,06%	81 000,00	47 031,90
<b>Total</b>	3 843 745,11	2 787 815,69	442 339,42	84,04%	81 000,00	54 250,02

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits consacrés à ce programme d'actions en 2013 ont permis la réalisation des travaux de réfection de la toiture béton du bâtiment Lentin et d'aménagement de combles, la poursuite du programme de changement d'ouvrants ainsi que la rénovation de bureaux.

Par ailleurs, des travaux d'entretien des bâtiments (toitures...) ainsi que les vérifications techniques obligatoires et les travaux consécutifs pour l'ensemble des bâtiments administratifs, structures territorialisées comprises, ont été effectués.

Ces crédits ont en outre permis la prise en charge des dépenses de fonctionnement courant concernant les bâtiments (loyers, fluides, nettoyage des locaux, frais de gardiennage, assurances...).

L'aménagement de l'accueil principal du Conseil régional a été reporté.

Les travaux d'accompagnement (raccordements informatiques et téléphoniques) liés à la prise en location du nouveau bâtiment Calvin ont dû être décalés en raison du retard pris dans le cadre de la construction de l'immeuble.

## Programme : Matériel, mobilier

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	419 793,79	120 785,27	188 681,61	73,72%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	420 853,12	205 078,27	66 145,12	64,45%	0,00	0,00
<b>Total</b>	840 646,91	325 863,54	254 826,73	69,08%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les actions engagées au titre de ce programme ont concerné le changement de dispositifs de climatisation (salle informatique), l'installation de système d'occultation pour les salles de visio-conférence, l'acquisition de fournitures électriques dont du matériel d'éclairage Led et des écrans pour remplacer les vidéos projecteurs vieillissants des salles de réunion, l'aménagement de mobilier sur mesure (ERC 28) et le remplacement de mobilier de bureau désuet.

Par ailleurs des opérations d'entretien ou de réparations des matériels et équipements (ascenseurs, compresseurs, boîtiers d'accès aux locaux techniques...) ainsi que les vérifications obligatoires des équipements et matériels (extincteurs, blocs de sécurité, trappes de désenfumage...) suivies des actions correctives afférentes ont complété ce programme d'actions.

La mise en place d'une plateforme pour personnes à mobilité réduite a été repoussée.

Le retard pris dans le cadre de la construction du bâtiment Calvin, que la Région louera à terme, a nécessité de reporter un certain nombre d'opérations dont la réalisation avait été prévue en 2013 (mobilier sur mesure, alarme volumétrique...).

## Programme : Systèmes d'Information

### La réalisation des AP/AE en 2013

#### AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe	Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP 2012-1900	SCHEMA DIRECTEUR SYSTEMES D'INFORMATION 2012-2014	750 000,00	1 332 000,00	2 082 000,00	2 082 000,00
<b>TOTAL</b>		750 000,00	1 332 000,00	2 082 000,00	2 082 000,00

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 870 195,42	1 245 097,92	231 340,22	78,95%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 791 464,42	2 275 060,04	463 546,36	98,11%	0,00	3 249,50
<b>Total</b>	4 661 659,84	3 520 157,96	694 886,58	90,42%	0,00	3 249,50

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Concernant l'infrastructure du Système d'Information, les crédits affectés ont permis le renouvellement du système de stockage (SAN), la mise à niveau de



l'infrastructure de virtualisation ainsi que l'acquisition et la mise en œuvre des équipements nécessaires au passage en téléphonie sur IP (ToIP).

Dans le domaine applicatif, le renouvellement des licences DataStage, l'évolution de la plateforme SAP BO et l'acquisition du logiciel de Business Intelligence QlikView a complété l'offre de service en matière de « Décisionnel ». Les projets de Dématérialisation et de modernisation du Système d'Information Ressources Humaines ont démarrés, ainsi que la migration de Libres-Savoirs.

### Programme : Véhicules

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	335 776,72	314 963,76	19 734,00	99,68%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	859 959,46	814 630,34	113 701,48	107,95%	0,00	1 030,32
<b>Total</b>	1 195 736,18	1 129 594,10	133 435,48	105,63%	0,00	1 030,32

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ouverts en 2013 pour ce programme d'actions ont permis de procéder au renouvellement de 13 véhicules dont 6 utilitaires pour l'Equipe Régionale Exploitation Energétique des Lycées (EREEL) et d'assurer le fonctionnement du parc automobile.

### Programme : Frais d'assemblée

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	5 957 914,10	5 810 433,10	130 220,25	99,71%	0,00	70 776,00
<b>Total</b>	5 957 914,10	5 810 433,10	130 220,25	99,71%	0,00	70 776,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés à ce programme d'actions ont été consacrés à la prise en charge des indemnités (dont les nouvelles cotisations patronales liées à l'affiliation des élus au régime général de la Sécurité Sociale à hauteur de 764 940 €), des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique et Social Régional ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

## Programme : Frais d'administration

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	1 000,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	0,00
<b>Fonctionnement</b>	2 258 309,51	1 566 430,36	282 442,72	81,87%	0,00	107 418,18
<b>Total</b>	2 259 309,51	1 566 430,36	282 442,72	81,83%	0,00	107 418,18

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits inscrits au titre de ce programme d'actions a été affecté au fonctionnement administratif de l'institution régionale.

## Programme : Etudes

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	513 405,90	213 473,28	211 366,22	82,75%	0,00	0,00
<b>Total</b>	513 405,90	213 473,28	211 366,22	82,75%	0,00	0,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région. Pour 2013, les principaux travaux lancés ont été : l'enquête sur la recherche privée et les entreprises innovantes en région Centre, l'enquête sur la création d'entreprises, l'évaluation sur le programme opérationnel Loire, la participation à une étude sur le congé parental et le retour à l'activité professionnelle, la réalisation d'une enquête auprès des jeunes dans le cadre de l'élaboration du Plan Avenir Jeunes.

## Domaine : Communication

### Programme : Communication

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
Fonctionnement	5 647 140,80	5 829 418,97	867 233,69	118,58%	0,00	6 124,25
<b>Total</b>	<b>5 647 140,80</b>	<b>5 829 418,97</b>	<b>867 233,69</b>	<b>118,58%</b>	<b>0,00</b>	<b>6 124,25</b>

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au-delà des opérations récurrentes soutenues chaque année par la Région, l'année 2013 a été notamment marquée par les opérations suivantes :

- La communication institutionnelle autour de l'ouverture du FRAC Centre – Les Turbulences, ainsi que l'inauguration du Vélodrome du CREPS de Bourges,
- Le soutien à la manifestation « 2000 emplois, 2000 sourires »,
- La campagne de communication sur le « Made in Région Centre »,
- La réalisation du spot « Nature et Culture, l'exceptionnelle rencontre »,
- La 3<sup>ème</sup> édition de la fête de la Loire à Vélo, proposant 30 parcours insolites le long du tracé de La Loire à Vélo, sur 4 départements de la Région,
- La version n°2 du site jeunesocentre.fr et le lancement de l'appli pour smartphones « jeunesocentre ».

#### Campagnes de publicité

Plusieurs campagnes ont été lancées :

Campagne de rentrée scolaire auprès des jeunes, lycéens et apprentis, campagne de promotion de l'enseignement supérieur en région Centre, La Loire à Vélo dans tous ses états, Excentrique, Salon des Métiers d'art, Made in Région Centre.

#### Edition- Internet

Les crédits ont permis de financer différents supports de communication :

Magazine « O Centre ma Région », Interlignes, Guide Nature, guide de l'apprentissage, Guide jeunes, Guide des métiers d'art, Agenda, rapport d'activité, cartons d'invitation, affiches, vidéos, photos, animation des sites [www.jeunesocentre.fr](http://www.jeunesocentre.fr) et [www.regioncentre.fr](http://www.regioncentre.fr), Plan Urgence Santé, Contrat régionaux de solidarité territoriale.

#### Événementiel et relations publiques : Présence dans les grandes manifestations régionales

La visibilité de la Région a été renforcée lors des événements suivants :

Forums de l'orientation, Printemps de Bourges (Scène Région Centre et Igloo), Trophées des Sports, partenariats avec les salles Chato'Do à Blois et l'Astrolabe à Orléans, Les Rendez-vous de l'Histoire, Festival DARC, Jazz à Montlouis-sur Loire, Terre du Son, Rencontres photographiques de Vendôme, Festival des Luthiers et Maîtres sonneurs, Salon de la Gastronomie, Salon Saveurs o Centre, Open de tennis d'Orléans, Partenariats avec les grands clubs sportifs de la Région, Assises du sport féminin en équipe à Bourges, Artisanales de Chartres, Car podium, montgolfière, mascotte Reggi, communication par l'objet, signalétique pérenne (MSP, etc...), signalétique de chantier.

**DOMAINE : MOYENS GENERAUX FINANCIERS**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	247 350 000,00	74 652 938,38	0,00	30,18%	313 735 700,00	82 316 250,72
<b>Fonctionnement</b>	22 693 730,00	17 547 593,09	395,00	77,33%	854 269 823,00	846 173 700,65
<b>Total</b>	270 043 730,00	92 200 531,47	395,00	34,14%	1 168 005 523,00	928 489 951,37

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

**Programme : Fiscalité directe**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	0,00	2 446,25	0,00	0,00%	170 153 096,00	171 443 988,00
<b>Total</b>	0,00	2 446,25	0,00	0,00%	170 153 096,00	171 443 988,00

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Depuis la réforme fiscale intervenue en 2011, la fiscalité directe de la Région repose sur **la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)** et sur **l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)** dont les taux sont fixés au niveau national sans possibilité pour les régions de les moduler ou de les majorer.

La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est l'une des deux composantes, avec la cotisation foncière des entreprises (CFE), de la contribution économique territoriale (CET). Les régions perçoivent 25 % du produit de la CVAE dont l'évolution est fonction du dynamisme de l'activité économique sur le territoire régional constaté l'année N-2. Cette logique de caisse de la CVAE reporte d'un à deux ans le dynamisme – à la hausse ou à la baisse – de la valeur ajoutée dans le produit réellement encaissé par la Région.

L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) s'applique aux grandes entreprises de réseaux des secteurs de l'énergie, du transport ferroviaire et des télécommunications. Les régions perçoivent l'IFER applicable au matériel roulant utilisé pour le transport de voyageurs ainsi qu'aux répartiteurs principaux (centraux téléphoniques).

	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
CVAE	139 357 626,00	138 695 767,00	99,56 %
Péréquation CVAE	0,00	500 387,00	-
IFER	30 795 470,00	31 641 538,00	102,75 %
Taxe professionnelle	0,00	606 296,00	-
<b>TOTAL</b>	<b>170 153 096,00</b>	<b>171 443 988,00</b>	<b>100,76 %</b>

Tous produits de la fiscalité directe locale confondus, le taux de réalisation sur l'exercice 2013 (100,76 %) est légèrement supérieur à celui de l'exercice 2012 (100,49 %). La notification définitive du montant des IFR intervenue en fin d'année, supérieure aux prévisions, (+ 0,806 M€) ainsi qu'un produit exceptionnel de taxe professionnelle dû au titre d'un exercice antérieur à la réforme fiscale (+ 0,606 M€) expliquent pour partie ce résultat. Si le produit de la CVAE est conforme aux prévisions, il a progressé de près de 3,7 % en 2013 par rapport à l'année précédente en dépit du contexte économique difficile. Cette augmentation pourrait s'expliquer par un effet de rattrapage et par un nombre important de régularisations portant sur des années antérieures, la CVAE étant un impôt auto-déclaratif et auto-liquidé par les entreprises.

Dans la mesure où les produits cumulés de la CVAE et des IFR demeurent inférieurs aux recettes perçues avant la réforme fiscale et la suppression de la taxe professionnelle (TP), la Région bénéficie de la dotation globale de neutralisation (DGN) composée par la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR).

En définitive, l'ensemble des ressources issues de la réforme fiscale s'élèvent à 219 M€ en 2013. Le produit de la fiscalité directe locale, toutes impositions confondues (CVAE et IFR), représente 78 % de l'ensemble des ressources post-TP :

- 138,70 M€ au titre de la CVAE ;
- 31,64 € au titre des IFR ;
- 48,56 M€ au titre de la dotation globale de neutralisation (DCRTP : 24,08 M€ et FNGIR : 24,11 M€).

Une dépense exceptionnelle a permis le remboursement de la part régionale de la CVAE à une librairie titulaire du label « librairie indépendante de référence » qui aurait dû en être exonérée.

## Programme : Fiscalité indirecte

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	168 438 000,00	166 853 476,50
<b>Total</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	168 438 000,00	166 853 476,50

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les recettes fiscales indirectes se composent de la taxe régionale sur les cartes grises, d'une partie de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ainsi que de la contribution au développement de l'apprentissage.

Fiscalité indirecte	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
Taxe régionale sur les cartes grises	79 928 705,00	*** 80 597 387,50	100,84 %
TICPE « modulation »	* 30 847 851,00	28 850 935,00	93,52 %
TICPE « majoration Grenelle »	** 30 174 737,00	29 295 415,00	97,09 %
Contribution au développement de l'apprentissage	27 486 707,00	28 109 739,00	102,26 %
<b>TOTAL</b>	<b>168 438 000,00</b>	<b>166 853 476,50</b>	<b>99,06 %</b>

\* Dont 28 529 993,00 € votés et 2 317 858 € reportés

\*\* Dont 27 886 027,00 € votés et 2 288 710 € reportés

\*\*\* Pour les cartes grises, le produit concerne la période de décembre 2012 à novembre 2013

La réalisation des recettes fiscales indirectes est inférieure aux prévisions (99,06 %). Particulièrement exposées à la conjoncture économique et sous l'effet du contexte économique difficile et du ralentissement de la consommation des ménages, les recettes fiscales indirectes avaient pourtant été anticipées à la baisse.

Le produit de **la taxe régionale sur les cartes grises** est légèrement supérieur aux prévisions (+ 0,668 M€) tout en restant en-deçà de celui perçu en 2012 (-3,1 %).

La baisse des ventes de véhicules constatée en 2012 (- 7,56 %) s'est poursuivie en 2013 (- 6,63 %), malgré un léger sursaut des ventes de véhicules au début du second semestre, lié aux offres commerciales très compétitives et à la double anticipation de la modification de la règle du bonus/malus et de la hausse de la TVA au 1er janvier 2014. Au niveau national, la baisse des ventes de véhicules neufs a atteint - 7,63 % en 2013. Cette nouvelle baisse de l'activité automobile a fortement contraint la progression du produit de la taxe régionale sur les cartes grises. Ainsi, l'augmentation du tarif des cartes grises, en fonction de l'inflation prévisionnelle portant le cheval fiscal à 41,82 €, n'a eu qu'un impact très limité sur les recettes perçues (+ 1,43 M€).

La baisse de la consommation de carburant sur le territoire régional s'est poursuivie en s'accroissant par rapport à 2012 (- 4,6 % pour les supercarburants et - 2,4 % en 2013). En définitive, les produits de **la modulation régionale de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE)** et de **la majoration « Grenelle »** – destinés à faire face à l'accroissement des charges consécutif aux transferts de compétences pour la première et à assurer le financement de projets structurants pour la seconde – ont diminué de près de 2,2 M€ entre 2012 et 2013. Si les taux de réalisation dégradés s'expliquent par la dernière mensualité de décembre qui n'est encaissée qu'en année N+1, ils demeurent néanmoins en-deçà de ceux constatés pour l'exercice 2012.

Le produit de **la contribution au développement de l'apprentissage (CDA)**, pour lequel la Région ne dispose d'aucun pouvoir de taux (défini au niveau national à hauteur de 0,18 % de la masse salariale), est supérieur aux prévisions (+ 0,623 M€) avec un taux de réalisation de 102,26 %. Aucune anticipation n'a été possible dans la mesure où la seconde répartition de la CDA intervient en toute fin d'exercice.

## Programme : Participations, dotations Etat

### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	36 935 700,00	36 828 322,72
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	515 678 727,00	506 948 671,57
<b>Total</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	552 614 427,00	543 776 994,29

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le taux de réalisation constaté au titre des participations et dotations de l'Etat en 2013 (98,4 %) est identique à celui constaté en 2012. A l'exception de la part compensation de la TICPE et de la dotation globale de neutralisation (DGN comprenant le FNGIR et la DCRTP), la quasi intégralité des montants des dotations versées par l'Etat sont conformes aux prévisions budgétaires. En effet, les dotations définitives sont notifiées

par l'Etat puis ajustées par la collectivité tout au long de l'année au moment des étapes budgétaires.

## 1- Les dotations liées à la décentralisation

Dotations	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
Dotation globale de fonctionnement (part forfaitaire)	243 087 123,00	243 125 296,00	100 %
Dotation générale de décentralisation (part résiduelle)	18 867 679,00	18 867 679,00	100 %
TICPE « compensation »	122 809 474,00	114 703 712,00	93,4 %

**La dotation globale de fonctionnement (DGF)** perçue en 2013 est conforme aux prévisions budgétaires (taux de réalisation de 100 %). La Région Centre ne perçoit que la part forfaitaire de la DGF comprenant la compensation de la part salaires de la taxe professionnelle, la dotation pour suppression des droits de mutation ainsi que 95 % de l'ancienne dotation générale de décentralisation. Quant à la seconde part, dite de péréquation, la Région Centre continue à être une région contributrice et n'en bénéficie donc pas.

**La part résiduelle de la dotation générale de décentralisation (DGD)**, correspondant aux 5% qui n'ont pas été intégrés dans la DGF ainsi qu'aux ajustements liés à la compensation du transfert de l'aérodrome Châteauroux-Déols, est également conforme aux prévisions.

**La TICPE « compensation »** finance les transferts de compétences prévus dans l'acte II de la décentralisation (loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales) ainsi que le coût des réformes ultérieures conformément à l'article 72-2 de la Constitution selon lequel « *tout transfert de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui étaient consacrées à leur exercice* ». La TICPE « compensation » correspond à une fraction de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE) fixée en loi de finances, appliquée à la consommation de carburant sur le territoire régional et collectée par l'Etat. Ainsi, l'article 34 de la loi de finance initiale (LFI) pour 2013 a fixé les fractions de tarif suivantes : 0,0606 € par litre pour le supercarburant sans plomb et 0,0429 € par litre pour le gazole.

Le produit perçu en 2013 au titre de la TICPE « compensation » se décompose comme suit :

Encaissement au titre du mois de décembre 2012	8 438 872,00
Régularisations au titre de l'exercice 2012	772 019,00
Mise en œuvre du mécanisme constitutionnel de compensation au titre de l'exercice 2012	4 064 929,00
Encaissements mensuels au titre de l'exercice 2013 (11 premiers mois de l'année)	101 427 892,00
	<b>114 703 712,00</b>

Le taux de réalisation du produit de la TICPE « compensation » (93,4 %) s'explique par l'encaissement sur l'exercice N+1 de la mensualité de décembre 2013 (8,7 M€). Par ailleurs, avec une baisse de la consommation de carburants de 5,6 % pour les supercarburants et de 2,8 % pour le gazole en 2013, la Région Centre n'a perçu sur l'exercice que 110 269 438 € sur un droit à compensation de 114 370 490 € (hors régularisations au titre des mesures pérennes en LFR pour 2013). Le solde de 4 101 052 €, correspondant à la mise en œuvre du mécanisme constitutionnel de compensation des

transferts de charges, ne sera perçu qu'en année N+1. Ainsi, plus la consommation de carburant sur le territoire régional évoluera à la baisse, moins le produit encaissé sur l'exercice concerné sera élevé et plus la régularisation en année N+1 au titre du mécanisme de compensation des transferts de charge sera importante.

## 2- Les dotations de compensation fiscales

Dotations	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
Dotation pour transfert de compensations des exonérations de fiscalité directe locale	8 844 718,00	8 844 718,00	100 %
FNGIR	24 162 426,00	24 114 207,00	99,8 %
DCRTP	25 096 610,00	24 449 151,00	97,42 %

La dotation pour transfert de compensations des exonérations de fiscalité directe locale (DTCE-FDL) est conforme aux prévisions budgétaires. Créée suite à la réforme de la fiscalité locale et à la suppression de la taxe professionnelle, elle se substitue aux différentes allocations compensatrices préexistantes.

Composée de la **dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)** et du **fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)**, la dotation globale de neutralisation (DGN) compense l'insuffisance des recettes de CVAE et d'IFER par rapport aux anciennes ressources fiscales (taxe professionnelle et taxes foncières). En effet, le mécanisme de la DCRTP permet le maintien d'un plancher de ressources pour chaque niveau de collectivité tandis que le FNGIR entend corriger les déséquilibres subsistants entre des collectivités perdantes ou gagnantes au sein d'une même catégorie de collectivité.

Des ajustements à la baisse intervenus en fin d'année sur les montants de la DCRTP et du FNGIR dus au titre de l'exercice 2013 (- 1,06 M€) expliquent un produit inférieur aux prévisions.

## 3- Les dotations liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage

Dotations	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
Dotation formation professionnelle des jeunes	32 944 394,00	32 944 394,00	100 %
Dotation revalorisation de la rémunération des stagiaires	464 637,00	464 635,00	100 %
Indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis	39 401 666,00	39 434 880,00	100 %

L'ensemble des recettes relatives aux dotations liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage sont conformes aux prévisions budgétaires.

## 4- Les dotations en investissement

Dotations	Voté 2013	Réalisé 2013	Taux de réalisation
Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)	22 785 700,00	22 785 661,00	100 %
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	14 150 000,00	14 042 662,00	99,24 %



Destinée à compenser une partie des dépenses réalisées au titre des compétences régionales en matière de construction et d'équipement des lycées, **la dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)** est stable compte tenu de sa désindexation par rapport à l'inflation en 2009 puis de son gel. Elle est conforme aux prévisions budgétaires.

Les recettes liées au **fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)** s'appuient sur les dépenses d'investissement réalisées par la Région, comptabilisées au compte administratif 2012. Sont éligibles toutes les dépenses réelles d'investissement grevées de TVA concernant une activité non assujettie à la TVA (hors subventions versées, à l'exception des subventions d'investissement versées par la Région aux lycées et des fonds de concours versés à l'Etat pour des travaux routiers). Depuis 2009, la Région bénéficie d'un remboursement anticipé du FCTVA qui est calculé sur la base des dépenses d'investissement réalisées l'année N-1, auxquelles est appliqué le taux de 15,482 %.

Avec un taux de réalisation de 99,24 %, le produit de FCTVA est conforme aux prévisions budgétaires. Il est néanmoins en recul de 4,2 % par rapport à l'exercice précédent.

### Programme : Dette

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	247 350 000,00	74 652 938,38	0,00	30,18%	276 800 000,00	45 467 088,56
<b>Fonctionnement</b>	19 495 000,00	15 690 308,27	0,00	80,48%	0,00	0,00
<b>Total</b>	266 845 000,00	90 343 246,65	0,00	33,86%	276 800 000,00	45 467 088,56

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'élément marquant en 2013 a été, pour la Région Centre, la signature d'une convention de financement de 350 M€ avec la Banque Européenne d'Investissement. Ce contrat, mobilisable jusqu'en 2018, est fléché sur des investissements structurants (Lycées, Enseignement supérieur, Apprentissage). Ce dernier a été mobilisé, fin 2013, pour 20 M€.

Ce tirage, correspondant à l'emprunt d'équilibre, est sensiblement inférieur à l'année 2012 (53,8 M€) .L'encours de dette au 31/12/2013 étant de 562,9 M€ (sur la dette amortissable seule) et de 601,6 M€ en comptant l'encours du contrat de performance énergétique, **la Région s'est désendettée respectivement de -29,4 M€ et -31,8 M€ par rapport à 2012.**

Dans un contexte de décrue des marges bancaires et de taux d'intérêt toujours attractifs, l'optimisation des frais financiers s'est par ailleurs poursuivie notamment par des arbitrages entre index, le taux moyen de la dette restant stable au 31/12/2013 (2,58 %), par rapport à celui constaté en 2012 (2,59 %).

#### Annuité de la dette et ligne de trésorerie :

Les intérêts de la dette amortissable (hors CPE) se chiffrent à 15,395 M€ (15,279 M€ en 2012), ceux de la ligne de trésorerie à 0,517 M€ (0,630 M€ en 2012). Sur la gestion court terme, il est à noter une augmentation importante des commissions payées par la Région, notamment les commissions de non utilisation des lignes de trésorerie qui, du

fait de la non-utilisation chronique des lignes d'août à fin novembre 2013, se chiffrent à 0,329 M€ (contre 0,049 M€ en 2012).

Par ailleurs, le coût des commissions d'engagement a baissé en passant de 0,160 M€ en 2012 à 0,116 M€ en 2013.

Le remboursement en capital est conforme à ce qui était attendu avec 47,246 M€ soit 99,7% de réalisation des crédits votés.

Ligne « réaménagement de la dette » :

Au niveau de la ligne de « réaménagement de la dette » (200 M€), les mouvements traduisent les remboursements en janvier 2013 des revolving mobilisés en fin d'année 2012 pour 7,8 M€ et leurs retirages, en décembre 2013, pour 5,8 M€. Sont également intégrés dans cette ligne, tant en recettes qu'en dépenses, les mouvements réalisés, pour 17,4 M€, sur deux contrats CACIB permettant les remboursements temporaires. Au global, la réalisation sur cette ligne « réaménagement de la dette », se chiffre à 27,4 M€ en dépenses et 25,5 M€ en recettes, le delta observé de 1,9 M€ étant la matérialisation comptable de la baisse de plafond des revolving sur l'année 2013.

**Programme : Autres mouvements budgétaires**

**La réalisation des AP/AE en 2013**

AP/AE créées ou modifiées

N° Enveloppe		Libellé	Montant de l'AP/AE au 01/01/2013	Modification	Montant de l'AP/AE au 31/12/2013	Montant affecté au 31/12/2013
AP	2013-1001	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00	0,00
AE	2013-1002	DEPENSES IMPREVUES	1 000 000,00		1 000 000,00	0,00
<b>TOTAL</b>			2 000 000,00		2 000 000,00	0,00

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00%	0,00	20 839,44
<b>Fonctionnement</b>	3 198 730,00	1 854 838,57	395,00	61,48%	0,00	927 564,58
<b>Total</b>	3 198 730,00	1 966 195,84	395,00	61,48%	0,00	948 404,02

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les recettes constatées au titre des autres mouvements budgétaires sont essentiellement constituées des trop-perçus (restitutions de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers) en investissement comme en fonctionnement.

Les difficultés liées au recouvrement des créances régionales demeurent. Les admissions en non-valeur s'élèvent à 1,366 M€ (contre 1,699 M€ en 2012). Bien qu'il soit constaté une diminution sensible en 2013, les effets de la crise sur l'activité économique des entreprises perdurent. En effet, le nombre d'entreprises en difficulté, en particulier soumises à une procédure collective (redressement ou liquidation judiciaire), reste important. Par ailleurs, le montant des remises gracieuses a augmenté : 17 978,60 € contre 6 766,10 € en 2012

Dans le cadre de ses interventions économiques, la Région Centre détient des parts dans les sociétés CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT et CREATION CROISSANCE CENTRE (4 165 529,27 €). Suite à la fusion absorption de la société CREATION CROISSANCE CENTRE par la société CENTRE CAPITAL DEVELOPPEMENT, le nombre et le montant de l'action de la société issue de la fusion a changé : la participation régionale se décompose désormais en 2 027 086 actions d'un montant unitaire de 2 €, soit 4 054 172 €.

Il convient donc de constater une dépréciation des titres de participation pour un montant de 111 357,27 €.

**DOMAINE : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	118 727 193,45	116 739 720,25	940 030,18	1,91	3 352 000,00	4 903 668,48
<b>Total</b>	118 727 193,45	116 739 720,25	940 030,18	1,91	3 352 000,00	4 903 668,48

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

**Programme : Masse salariale**

**La réalisation des crédits de paiement**

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	112 022 632,77	111 467 875,98	83 067,33	99,58%	2 882 000,00	4 260 074,78
<b>Total</b>	112 022 632,77	111 467 875,98	83 067,33	99,58%	2 882 000,00	4 260 074,78

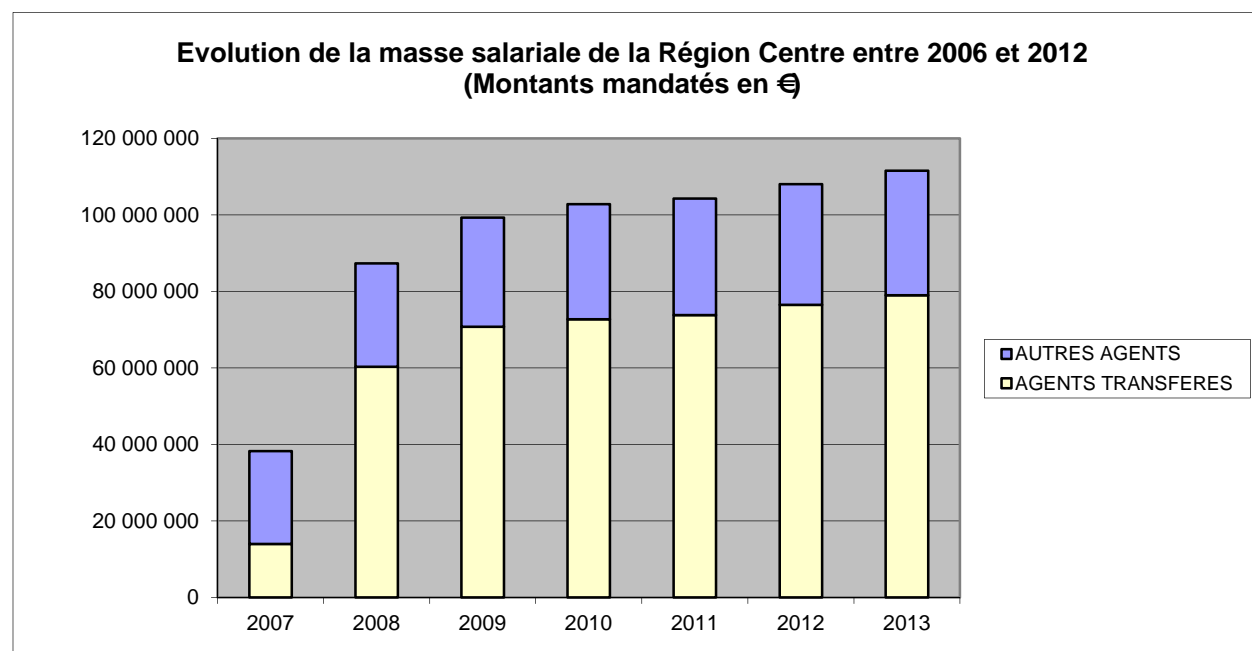
(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme porte sur l'ensemble des dépenses de rémunérations et de charges patronales versées par la Région à l'ensemble des agents qu'elle emploie, quel que soit leur statut : titulaires et stagiaires de la fonction publique territoriale, contractuels de droit public, contrats aidés, apprentis...

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des dépenses de masse salariale pour la Région Centre, entre 2007 et 2013 :



Par rapport au compte administratif 2012, la masse salariale de la collectivité a augmenté de près de 3,458 M€ (soit +3,20%), se décomposant de la manière suivante :

- 1,900 M€ au titre des charges patronales (caisses de retraite, sécurité sociale, CNFPT), dont 0,957 M€ au titre de la CNRACL,
- 0,800 M€ au titre de la 2<sup>ème</sup> tranche de la revalorisation du régime indemnitaire adopté en novembre 2011,
- 0,161 M€ au titre des contrats aidés correspondant à la montée en charge des Emplois d'avenir (+0,462 M€), et à la diminution des Contrats Uniques d'Insertion (- 0,301 M€),
- 0,597 M€ au titre du glissement vieillesse technicité (GVT) (hors charges) et du SMIC (un peu plus de 14 000€).

Au titre de l'année 2013, les augmentations liées à des mesures nationales s'élèvent à 2,075 M€, soit +1,92 % par rapport à 2012.

### Programme : Autres dépenses de personnel

#### La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013	RESTE A REALISER 2013	% (3)	VOTE 2013 (1)	MANDATE 2013 (2)
<b>Fonctionnement</b>	6 704 560,68	5 271 844,27	856 962,85	91,41%	470 000,00	643 593,70
<b>Total</b>	6 704 560,68	5 271 844,27	856 962,85	91,41%	470 000,00	643 593,70

(1) Voté 2013 hors virements:BP + BS+ DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ces dépenses regroupent :

- les avantages sociaux, dont la subvention au COS,
- les frais de déplacement,
- les frais de formation,
- et les frais divers liés essentiellement à l'assurance Prévoyance Statutaire du personnel, aux dotations de vêtements de travail et équipements de sécurité, à la médecine préventive et aux prestations de services diverses (frais de gestion CESU, tickets restaurant...).

Des recettes complémentaires ont été perçues conformément à la convention FIPHP 2010-2013.

# **LES DECISIONS**

## **A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2013 sont identiques à ceux du compte administratif.

## **B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF**

Le compte administratif 2013 est approuvé selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 322 063 358,11 €, dont 508 129 522,31 € en investissement et 813 933 835,80 € en fonctionnement.
- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 522 322 751,80 €, dont 487 734 928,97 € en investissement et 1 034 587 822,83 € en fonctionnement.
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 248 911 853,00 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 231 018 132,29 €.
- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 17 893 720,71 €.
- Les restes à réaliser s'établissent à 39 559 566,39 € en dépenses et à 27 739 110,57 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2013 / CREDITS DE PAIEMENT

		CREDITS DE PAIEMENT					
Chap.	Libellé	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2013	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2013
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>559 386 255,31</b>	<b>370 542 842,76</b>	<b>566 841,89</b>	<b>345 478 856,00</b>	<b>125 944 823,53</b>	<b>13 200 000,00</b>
Opérations réelles	90 Opérations ventilées	312 036 255,31	295 889 904,38	566 841,89	54 528 856,00	66 435 073,25	0,00
	900 Services généraux	20 682 873,91	11 625 278,64	539 150,97	17 100 000,00	9 579 757,23	0,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	12 491 100,00	14 463 223,12	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	0,00
	902 Enseignement	87 606 570,83	79 186 566,09	27 690,92	23 207 406,00	23 620 803,60	0,00
	903 Culture, sports et Loisirs	17 078 586,00	13 056 305,55	0,00	3 229 850,00	3 274 454,51	0,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	69 833 744,57	76 913 487,89	0,00	0,00	62 963,67	0,00
	907 Environnement	6 705 586,00	5 651 585,63	0,00	0,00	3 275,48	0,00
	908 Transports	51 620 494,00	52 955 916,60	0,00	1 473 000,00	20 134 721,56	0,00
	909 Action économique	46 017 300,00	42 037 540,86	0,00	7 818 600,00	8 059 097,20	0,00
	92 Opérations non ventilées	247 350 000,00	74 652 938,38	0,00	290 950 000,00	59 509 750,28	13 200 000,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	14 150 000,00	14 042 661,72	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	247 350 000,00	74 652 938,38	0,00	276 800 000,00	45 467 088,56	13 200 000,00
954 Produits des cessions d'immob.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
968 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	210 623 538,95	0,00	
<b>Opérations d'ordre</b>		<b>202 210 000,00</b>	<b>157 168 877,29</b>	<b>0,00</b>	<b>416 117 399,31</b>	<b>381 372 303,18</b>	<b>0,00</b>
	925 Opérations patrimoniales	62 000 000,00	21 373 276,42	0,00	62 000 000,00	21 373 276,42	0,00
	926 Transferts entre sections	140 210 000,00	135 795 600,87	0,00	153 000 000,00	149 375 487,81	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	0,00	0,00	0,00	201 117 399,31	0,00	0,00
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	201 117 399,31	0,00	0,00
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>761 596 255,31</b>	<b>527 711 720,05</b>	<b>566 841,89</b>	<b>761 596 255,31</b>	<b>507 317 126,71</b>	<b>13 200 000,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>719 125 999,76</b>	<b>664 558 347,99</b>	<b>38 992 724,50</b>	<b>933 033 399,07</b>	<b>927 050 087,93</b>	<b>14 539 110,57</b>
Opérations réelles	93 Opérations ventilées	695 628 777,90	646 176 847,05	38 992 724,50	81 392 369,10	83 632 191,47	0,00
	930 Services généraux	70 637 866,67	64 930 388,78	4 238 204,50	14 076 960,00	13 230 309,12	0,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	233 507 633,88	217 436 039,70	11 871 107,91	64 792 525,10	65 586 539,24	0,00
	932 Enseignement	146 275 402,60	138 711 463,83	5 488 946,23	1 742 884,00	3 875 151,17	0,00
	933 Culture, sports et Loisirs	36 280 696,11	26 191 119,05	9 044 857,32	28 300,00	22 349,58	0,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	8 519 862,95	8 309 536,04	144 601,50	0,00	5 000,00	0,00
	937 Environnement	10 729 301,24	7 483 068,24	2 257 418,24	33 700,00	24 568,00	0,00
	938 Transports	151 591 043,55	151 623 385,90	235 581,23	712 000,00	705 971,20	0,00
	939 Action économique	38 086 970,90	31 491 845,51	5 712 007,57	6 000,00	182 303,16	0,00
	94 Opérations non ventilées	23 497 221,86	18 381 500,94	0,00	823 383 164,00	85 160 030,49	14 539 110,57
	940 Impositions directes	0,00	2 446,25	0,00	170 153 096,00	171 443 988,00	0,00
	941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	291 247 474,00	281 557 188,50	14 539 110,57
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	361 982 594,00	361 325 086,97	0,00
943 Opérations financières	22 693 730,00	17 538 058,22	0,00	0,00	833 767,02	0,00	
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	803 491,86	729 639,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
945 Dotations aux provisions	0,00	111 357,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
002 Solde de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	28 257 865,97	28 257 865,97	0,00	
<b>Opérations d'ordre</b>		<b>354 117 399,31</b>	<b>149 375 487,81</b>	<b>0,00</b>	<b>140 210 000,00</b>	<b>135 795 600,87</b>	<b>0,00</b>
	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	153 000 000,00	149 375 487,81	0,00	140 210 000,00	135 795 600,87	0,00
	95 Chapitre de prévision sans réalisation	201 117 399,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	953 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 073 243 399,07</b>	<b>813 933 835,80</b>	<b>38 992 724,50</b>	<b>1 073 243 399,07</b>	<b>1 062 845 688,80</b>	<b>14 539 110,57</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 834 839 654,38</b>	<b>1 341 645 555,85</b>	<b>39 559 566,39</b>	<b>1 834 839 654,38</b>	<b>1 570 162 815,51</b>	<b>27 739 110,57</b>
dont Total solde reporté n-1		0,00	0,00	0,00	28 257 865,97	0,00	0,00
dont Total Mouvements réels		1 278 512 255,07	1 034 989 833,48	39 559 566,39	1 278 512 255,07	1 052 994 911,46	27 739 110,57
dont Total Mouvement d'ordre		556 327 399,31	306 655 722,37	0,00	556 327 399,31	517 167 904,05	0,00



## C - L'arrêté des comptes 2013

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

**Le résultat de la section de fonctionnement** intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2013, ce résultat s'élève à 248,912 M€.

<b>Résultat de fonctionnement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	(A)+(B) Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	28 257 865,97	1 034 587 822,83	1 062 845 688,80
Dépenses (réelles + ordre)		813 933 835,80	813 933 835,80
Total	28 257 865,97	220 653 987,03	248 911 853,00

**Le solde d'exécution de la section d'investissement** est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2013, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 231,018 M€.

<b>Résultat d'investissement</b>	(A) Résultat N-1	(B) Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		487 734 928,97	487 734 928,97
Dépenses (réelles + ordre)	210 623 538,95	508 129 522,31	718 753 061,26
Total	-210 623 538,95	-20 394 593,34	-231 018 132,29

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues, fait ressortir un résultat de 17 893 720, 71 € (248 911 853,00 € – 231 018 132,29 €).

**Les restes à réaliser** en dépenses s'élèvent à 39,56 M€, dont 38,99 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,567 M€ au titre des dépenses d'investissement.

**Les restes à réaliser** en recettes s'élèvent à 27,74 M€, soit 13,20 M€ en investissement et 14,54 M€ en fonctionnement.

## Rapport annuel de la dette 2013

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2013, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

**La gestion active de l'encours a permis de maîtriser les frais financiers de la dette amortissable (1,49 % du budget global), le taux moyen pondéré (TMP) de celle-ci restant stable à 2,58 % au 31/12/2013.**

**Dans le même temps, la capacité de désendettement se situe à 2,57 ans contre 2,6 ans en 2012.**

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par nature de dette
- L'encours de dette par structure de taux
- L'encours de dette par typologie de répartition de l'encours (« Charte Gissler »)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

### 1] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE

#### Conditions de financement

L'année 2013 a été marquée par un début de normalisation sur la plupart des marchés financiers même si les indicateurs économiques dans la zone Euro peinent à confirmer une réelle reprise économique.

Alors que son principal taux directeur reste inchangé (0,25 %), la Réserve fédérale a annoncé, dès le mois de mai 2013, une sortie progressive de sa politique de rachat de titres (ou QE3 / Quantitative Easing) enclenchant une montée des taux d'intérêts de part et d'autre de l'Atlantique.



De son côté, la BCE passe son taux directeur de 0,75 % à 0,25 % suite à deux baisses de 0,25 % initiées en mai et novembre 2013 et s'inscrit dans une logique de maintien de ces taux directeurs à ce niveau pendant encore une longue période.

Dans ces conditions, aucune hausse soutenue de **taux courts** n'est anticipée avant 2015, même si, sur l'année 2013, ceux-ci ont connu quelques périodes de volatilité : l'EONIA passant de 0,13% au 1<sup>er</sup> janvier à 0,44% au 31 décembre, l'EURIBOR 3 mois baissant sur la même période de 0,18 % à 0,28 %.

Comme indiqué ci-dessus, sous le coup des annonces des banques centrales qui envisagent la normalisation de leurs politiques, les **taux longs** ont amorcé une hausse à partir du milieu de l'année 2013 avant se détendre au début 2014 : les taux obligataires à 10 ans cotant 1,98 % en début d'année pour fixer à 2,50 % à la fin décembre 2013.

### **Marchés financiers : focus économique et financier**

En 2013, la reprise de l'activité économique mondiale s'est progressivement affermie mais est toutefois inégalement répartie selon les zones géographiques. Ainsi, dans les grands pays émergents et aux États-Unis la croissance a été, en effet, plutôt vigoureuse alors que certains pays de la zone euro, ne sont toujours pas sortis de la récession.

Sur le plan du financement du secteur public local, le volume proposé par les banques a dépassé globalement les besoins des collectivités. Les marges ont, quant à elles, continué leur décline avec des conditions proposées par les réseaux bancaires « classiques » en deçà de 1,45 % à la fin 2013 (soit environ 100 points de base de moins qu'au début 2013).

Deux intervenants majeurs sont restés, en outre, très présents et proposent des conditions financièrement mieux disantes que les réseaux bancaires classiques :

- la Caisse des Dépôts avec des enveloppes dédiées à certains types d'investissement,
- la Banque Européenne d'Investissement dont l'intervention s'est accrue en 2013 auprès des grandes collectivités sur les financements spécifiques (investissements dans les lycées, sur le ferroviaire...).

Le marché obligataire est resté actif en 2013 tant sur les émissions long terme que sur les billets de trésorerie :

- Sur les émissions long terme, ce sont 27 émetteurs qui ont levé plus de 2,5 Mds d'euros sur 75 opérations. Si le volume est du même ordre de grandeur que celui émis en 2012, le nombre d'émissions a plus que doublé (33 opérations en 2012).
- Sur le court terme, le nombre de mise en place de programme de billets s'est un peu tassé en 2013 (4 contre 7 en 2012), mais les collectivités detentrices de ces programmes ont plus utilisé ces derniers sur l'année 2013.

## **III LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE**

### 1) La mobilisation de l'emprunt :

L'inscription d'emprunt au BP 2013 est de 74,3 M€ et reste stable par rapport au BP 2012. Le montant finalement mobilisé dépend du taux de réalisation global du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'année 2013 a été marquée par une sous-consommation des crédits notamment en investissement. De ce fait, l'emprunt réalisé en 2013 s'élève à 20 M€, bien en deçà des 53,8 M€ mobilisés en 2012.

En M€	2009	2010	2011	2012	2013
Emprunts inscrits au BP	80,5	88,5	83	74	74,3
DM1 (= emprunt reporté)	40	28	28	26	2,5
Total	120,5	116,5	111	100	76,8
Emprunts mobilisés	65	70,8	75,2	53,8	20
% mobilisation / total inscrit	53,9 %	60,7 %	67,7 %	53,8 %	26 %
Variation nette de l'encours sur la dette directe	22,02	26,1	29,10	7,50	<b>-29,4</b>

Compte tenu des réalisations, **l'encours de la dette directe s'élève à 562,9 M€ au 31 décembre 2013**. Celui-ci passe à 601,6 M€ en incluant l'encours du Contrat de Performance Energétique (encours TTC = 38,7 M€ au 31/12/2013).

Il est donc constaté un encours de dette inférieur à celui affiché en 2012 : **la Région s'est donc désendettée à hauteur de 29,4 M€ si on considère l'encours de dette amortissable seul et de 31,8 M€ en intégrant l'encours du CPE**.

2) La structure de la dette régionale :

a) La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2009 (y compris revolving):

	31/12/09	31/12/10	31/12/11	31/12/12	31/12/13
% taux fixe	69 %	65 %	68 %	74 %	71 %
% taux variable	31 %	35 %	32 %	26 %	29 %

Après avoir positionné, sur 2012, certains contrats sur des taux fixes attractifs permettant d'optimiser le taux fixe moyen de la Région, l'objectif 2013 a été de placer une partie de son encours sur des index variables ou révisables.

Les 20 M€ d'emprunt d'équilibre 2013 (dont 1,9 M€ mobilisés au titre du réaménagement de la dette) ont, dans cette logique, été positionnés sur EURIBOR 3 mois + une marge de 0,598 %, soit 0,896 % (1<sup>ère</sup> échéance). L'ensemble a été mobilisé sur la convention signée avec la BEI.

En effet, la nouvelle convention souscrite en 2013 résulte des discussions engagées avec la Banque Européenne d'Investissement dès le début de l'année 2012.

Cette convention a été signée avec le 9 septembre 2013 et les **financements sont fléchés sur des investissements dans les lycées de la Région et sur les politiques Enseignement Supérieur et Apprentissage** pour le volume global d'investissements dépassant 869 M€.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, cette convention est mobilisable jusqu'en 2018 à des conditions attractives, la BEI étant traditionnellement le meilleur prêteur en termes de conditions financières :

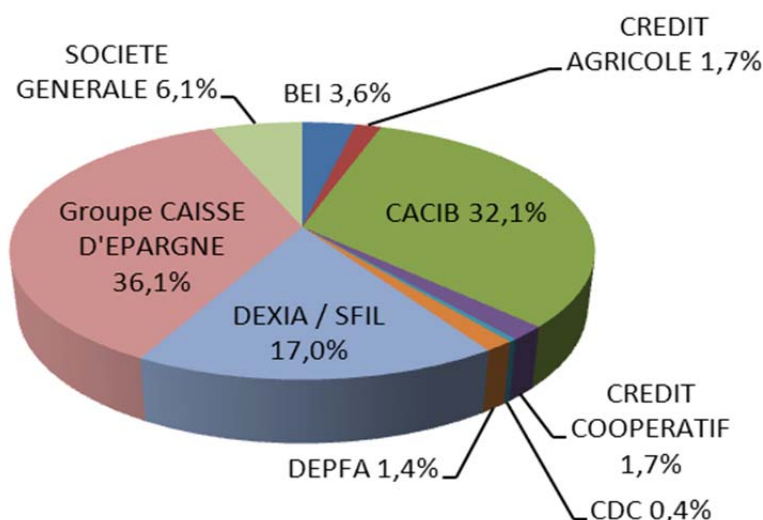
Prêteur	Montant	Date limite de consolidation	Conditions financières	Durée maximum
BEI	350 000 000 €	31/03/2018	Euribor (cotation de la marge) Taux Fixe (cotation du taux fixe)	25 ans

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

A ce jour, 8 établissements se partagent l'encours de la dette directe régionale.

Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse régionale d'Épargne, Crédit Foncier) reste le premier prêteur de la Région avec 36,1 % de son encours. Suivent le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, CACIB) avec 33,8 % et DEXIA / SFIL avec 17 %. Compte tenu de la mobilisation de 2013, l'encours BEI se monte à 3,6 % de la dette régionale.

**Répartition de l'encours de dette (hors CPE) par prêteurs au 31/12/2013**



3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le **taux moyen pondéré** (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **2,58 % en 2013** et reste stable par rapport à 2012 (2,59 %)

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2013 :

En 2013, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable\* (hors CPE) ont représenté 2,32 % des dépenses de fonctionnement et 1,49 % du budget global.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Remboursement en Capital	47,750	47,350	47,246	98,9 %	99,7 %
Réaménagement de la dette	200	200	27,406	13,7 %	13,7 %
Intérêts de la dette amortissable directe *	19,495	19,495	15,395	78,9 %	78,9 %
Annuité de dette (capital + intérêts)	67,25	66,85	62,64	93,1 %	93,7 %

\* Hors frais financiers relatifs à la ligne de trésorerie et ICNE

#### La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre au 31/12/2013 est de **2,57 ans**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2,57 ans d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

### **III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE**

La Région, dans une logique d'optimisation des frais financiers de sa dette amortissable, a poursuivi sa campagne d'arbitrages d'index tant sur le volet long terme que le volet trésorerie.

#### 1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

##### a) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

Les 5 contrats ci-après ont été arbitrés entre index EURIBOR ET TAM :

- Un prêt Caisse d'Epargne est passé d'un EURIBOR 3 mois + 0,055 % à un index **TAM + 0,105%** en date d'échéance du 1 septembre 2013 pour un capital restant dû de 7 401 268,72 €.
- Un prêt Crédit Agricole est passé d'un EURIBOR 12 mois + 0,05 % à un index **TAM + 0,05 %** en date d'échéance du 20 mars 2013 pour un capital restant dû de 4 323 220,60 €.
- Un prêt Crédit Agricole est passé d'un EURIBOR 12 mois + 0,05 % à un index **TAM + 0,05 %** en date d'échéance du 20 mars 2013 pour un capital restant dû de 2 593 932,39 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne est passé d'un EURIBOR 3 mois + 0,05 % à un index **EURIBOR 1 mois + 0,05 %** en date d'échéance du 30 mars 2013 pour un capital restant dû de 36 068 915,59 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne est passé d'un EURIBOR 3 mois + 0,05 % à un index **EURIBOR 1 mois + 0,05 %** en date d'échéance du 31 mars 2013 pour un capital restant dû de 13 692 590,87 €.

Ces différentes opérations ont permis de **réduire les frais financiers de 0,038 M€** pour l'année 2013.

*b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :*

Comme en 2012, la gestion de la dette long terme et celle de la trésorerie ont été fortement liées. Des crédits avaient été prévus dès le budget primitif sur la ligne « réaménagement de la dette » pour 200 M€. Ils ont permis de rembourser dès le début de l'année 2013 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2012.

La Région a donc utilisé les leviers dont elle dispose encore, mais qui tendent à se réduire, dont le remboursement des crédits revolving : les deux emprunts revolving, détenus auprès de DEXIA et de la Société Générale, qui avaient été mobilisés en fin d'année 2012, ont été remboursés en début d'année 2013 pour un montant de 7,803 M€ (10,058 M€ en 2012).

Toujours dans l'objectif de réduire au maximum le solde du compte 515 (voir commentaire ci-dessous sur le suivi quotidien de la trésorerie), il a également été décidé de rembourser temporairement deux contrats CACIB intégrés à la dette amortissable de la Région. Ce mouvement a concerné des conventions respectivement pour 7,3 M€ et 10,3 M€.

Ces différentes opérations ont permis de **diminuer le coût de la dette** pour l'année 2013 avec une économie de frais financiers de **0,019 M€** (0,037 M€ en 2012). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

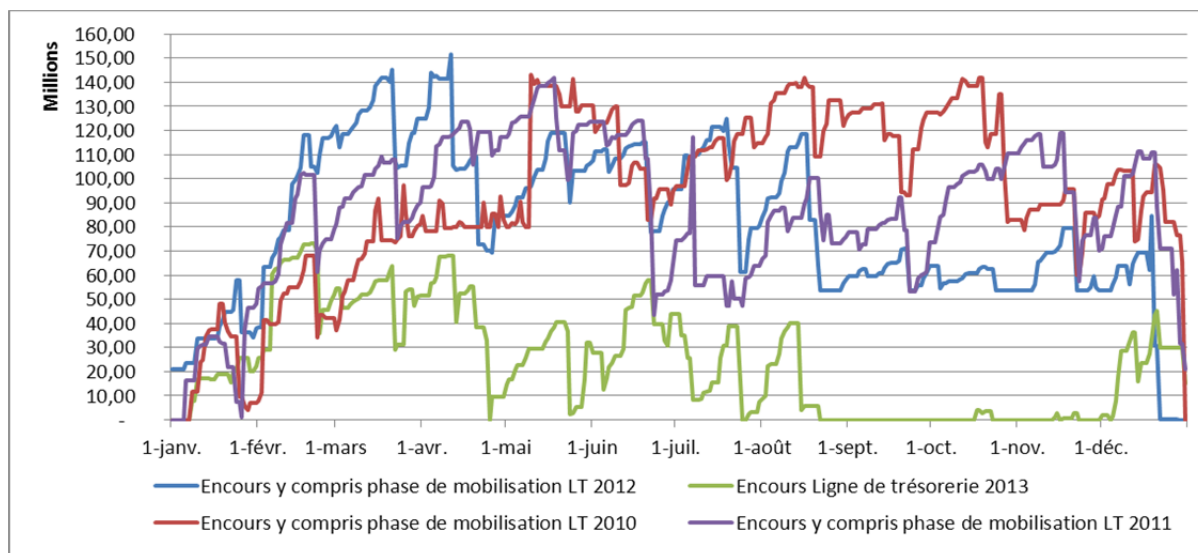
2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie

*a) La contractualisation des lignes de trésorerie*

La Région Centre contracte chaque année des lignes de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Le recours à ces instruments financiers permet de retarder le plus possible dans l'année la mobilisation d'emprunts long terme et engendre ainsi des gains substantiels.

Les lignes sont calibrées depuis 2009 à un maximum de 160 M€. Le renouvellement de celles-ci est annuel (validité des contrats de septembre N à septembre N+1).

Si habituellement une fourchette d'utilisation est constatée entre 50M€ et 150 M€ comme le montre le graphique ci-dessous, il est à remarquer que l'année 2013 n'a pas été conforme à cette tendance.



Compte tenu de la sous-utilisation constatée dès le mois de mars et qui s'est renforcée sur les mois d'été, il a été décidé de ne renouveler qu'un contrat de 50 M€ auprès de CACIB au terme d'une première consultation en mai 2013. La Région pouvait par ailleurs utiliser jusqu'à la fin décembre 2013 un autre contrat de 50 M€ signé en 2012 auprès de la Caisse d'Épargne.

Afin d'assurer la gestion de trésorerie dès le début de l'année 2014, une seconde consultation a été lancée en octobre 2013 et deux autres contrats ont été signés, respectivement pour 70 M€ à la Banque Postale et pour 30 M€ à la Société Générale.

Prêteur	Montant	Conditions financières	Périodicité	Fin du contrat
CACIB	50 000 000 €	EONIA + 1,70 %	mensuelle	Aout 2014
LA BANQUE POSTALE	70 000 000 €	EONIA + 1,43 %	mensuelle	Décembre 2014
SOCIETE GENERALE	30 000 000 €	EURIBOR 7 JOURS + 1,60 %	mensuelle	Décembre 2014
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 000 €</b>			

En complément de ces contrats et dans l'objectif d'optimiser les frais afférents à la gestion de trésorerie, les compétences du Président ont été étendues à la session plénière de décembre 2013 de manière à pouvoir envisager le lancement d'un programme de billets de trésorerie sur le premier semestre de l'année 2014.

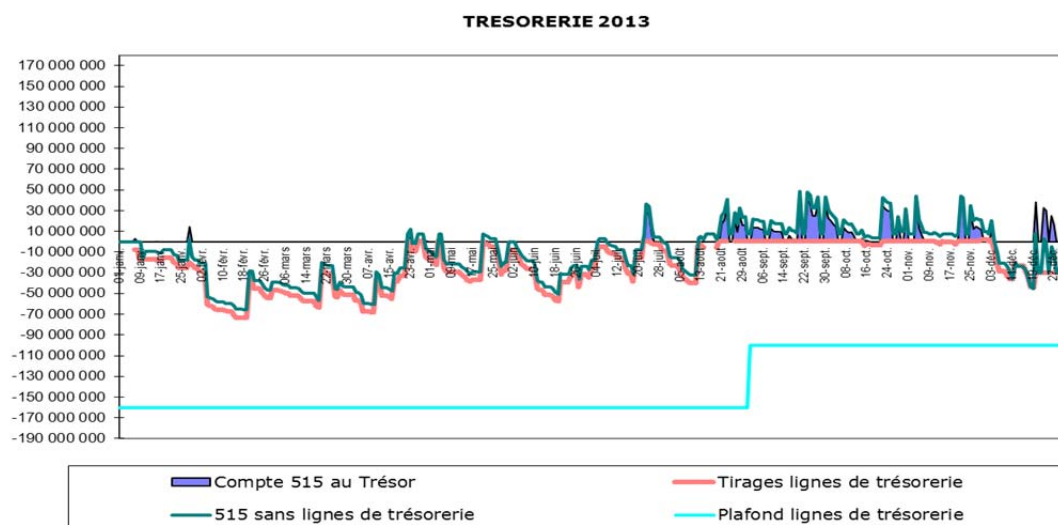
#### *b) Le suivi quotidien du niveau de trésorerie*

L'année 2013 a été atypique tant en termes d'utilisation des instruments de trésorerie qu'au niveau du solde du compte 515.

Contrairement aux années précédentes au cours desquelles l'objectif de trésorerie zéro était atteint, sur l'année 2013, compte tenu de la sous-consommation du budget et comme le montre le graphique ci-dessous, le solde du compte 515 s'est avéré positif sur la seconde moitié de l'année. Il est à remarquer qu'un phénomène de rattrapage a toutefois pu être constaté en fin d'année 2013 en termes de consommation budgétaire.



Contrairement à l'année 2012, la ligne n'a pu être remboursée au 31/12/2013 et son solde à cette date était de 15 M€.



Éléments d'explication de la légende du graphique :

- le « compte 515 au Trésor » retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1er janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit.
- le « Tirages lignes de trésorerie » retrace nos besoins de trésorerie. Si cette ligne dépasse le montant du plafond, cela signifie que la Région doit recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 515 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

### c) Indicateurs d'utilisation des lignes

En 2013, la Région a mobilisé les lignes de crédit de trésorerie pendant 268 jours (363 jours en 2012) pour un encours moyen par jour de mobilisation de 23,7 M€ contre 81,3 M€ en 2012 (dont encours des phases de mobilisations des emprunts Long termes ayant servi, en 2012, de relais de trésorerie).

Le montant cumulé des tirages effectués en 2013 s'élève à 516,4 M€, le montant des frais financiers payés pour l'utilisation de ces lignes est de 0,517 M€ (contre 0,625 M€ en 2012).

Ces indicateurs sont en baisse par rapport à 2012 du fait de la sous-utilisation des lignes sur l'année 2013. Cette sous-utilisation des lignes a entraîné une hausse importante des commissions de non utilisation qui passent de 0,049 M€ en 2012 à 0,329 M€ en 2013. Par ailleurs, le coût des commissions d'engagement a baissé en passant de 0,160 M€ en 2012 à 0,116 M€ en 2013.

## **LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES**

**Taux d'intérêt** : INDEX (fixe ou variable, long ou court) + MARGE BANCAIRE

**Marge** : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

**Banque Centrale Européenne (BCE)** : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

**Gestion de trésorerie** : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie. Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

**L'EURIBOR** : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

**Taux variable** : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2013 et décembre 2013, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 0,18 % à 0,28 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

**Taux fixe** : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui sont aujourd'hui à un niveau compris entre 0,55% et 2,73% suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

**RAPPORT  
SUR LA GESTION PLURIANNUELLE**

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement depuis 2005 dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte réglementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier (DAP n°10.03.04 adopté le 25/06/2010),
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces deux dernières obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement, accompagnée d'un glossaire des termes utilisés
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, qui est intégrée dans le document comptable.

## **BILAN DE LA GESTION PLURIANNUELLE**

### ***I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)***

A fin 2013, la section d'investissement, gérée quasiment en intégralité au moyen des AP, représente 82,7 % de la totalité des crédits affectés aux AP / AE.

#### **A. Les stocks d'AP :**

- AP votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2013, le montant des restes à affecter sur les AP votées et non clôturées s'élève à **485,2 M€**, en progression par rapport au stock arrêté au 31/12/2012 (417,7 M€). Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AP, détaillé en partie **I - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

- AP votées dans l'année :

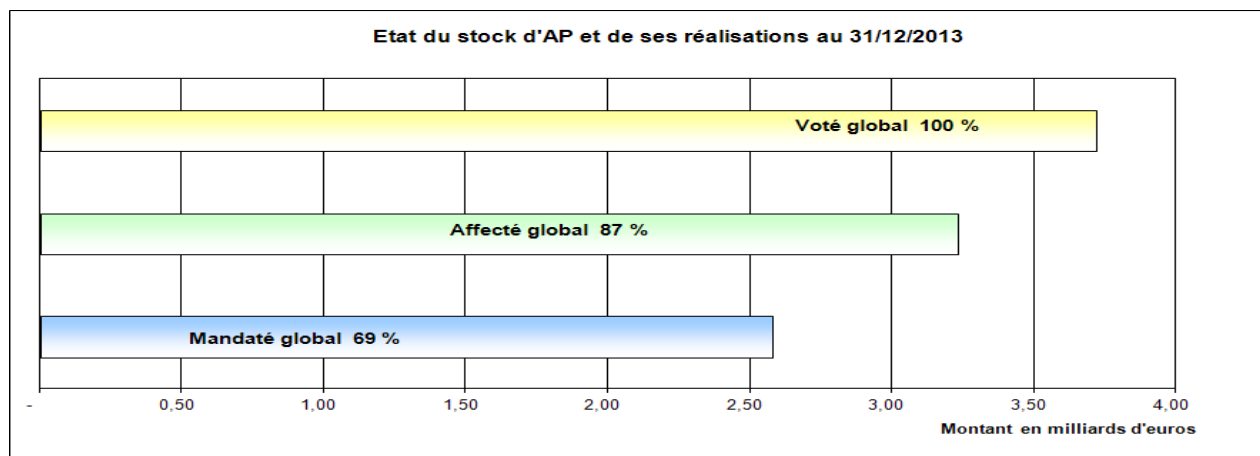
En 2013, 138 AP ont été créées au cours des étapes budgétaires 2013 pour un montant global de 357,2 M€, soit un niveau supérieur à celui de 2012 (90 AP créées pour 253,4 M€).

En outre, les abondements ou minorations d'AP antérieures à 2013 ont représentés un montant compensé de 3,7 M€. Le volume global d'AP votées en 2013 se situe donc à hauteur de **361 M€**.

L'augmentation des créations d'AP est principalement due à la mise en place de nouveaux contrats de territoire, à la mise en œuvre du nouveau dispositif « Ambition Recherche Développement 2020 », au lancement de travaux dans les lycées et d'appels à projets destinés à accompagner la dynamique d'innovation des PME/TPE de la région.

Aussi, compte tenu des annulations d'AP devenues sans objet mais également d'AP clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou partiellement, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2013 est de 3 719 M€.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AP à la fin de l'exercice 2013. A titre d'information, le montant cumulé des AP vivantes au 31/12/2012 était de 3 673 M€, l'affecté global à 89 %, et le mandaté global à 71 %.



## B. Les AP affectées :

- AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2013 :

Au 01/01/2013 le montant des restes à mandater sur les AP affectées antérieurement à 2013 se montait à **669,5 M€**.

- Flux d'AP affectées dans l'année :

Ce montant correspond au total des affectations réalisées en 2013 pour des AP votées avant ou au cours de l'année 2013, soit **319,3 M€**.

- Les AP affectées annulées :

Le flux des annulations d'affectations (revalorisations négatives), se situe à hauteur de **42 M€**.

- Le stock d'AP affectées restant à financer :

Le reste à mandater avant tout paiement 2013 pour toutes les AP affectées (antérieures ou non à 2013) résulte de l'addition au reste à mandater sur AP antérieures, du flux d'AP affectées dans l'année diminué des annulations d'affectations, soit **946,8 M€**.

- Les CP mandatés au budget de l'année N :

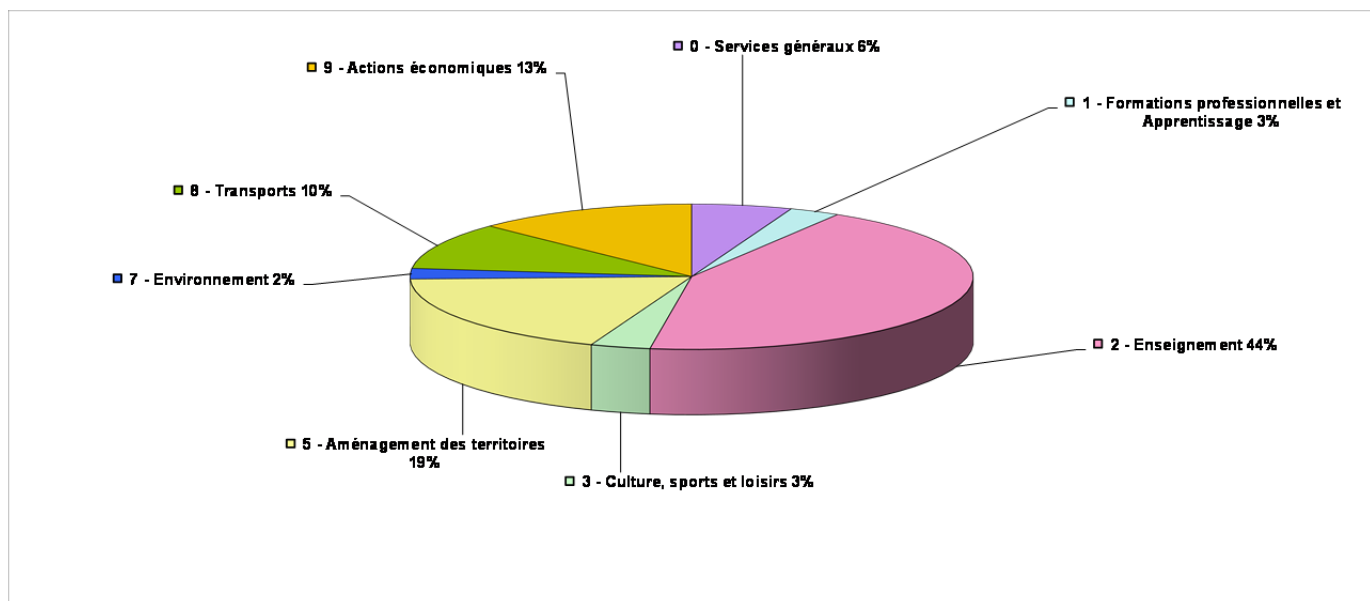
L'ensemble des mandats de l'année 2013 sur AP se monte à **294,6 M€**.

- Les AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2013 :

En conséquence, compte tenu de ces mouvements, le stock d'AP affectées restant à financer au 31/12/2013 s'élève à **652,3 M€**.

Ce stock diminue légèrement par rapport à 2012 et se maintient dans la tendance baissière observée sur les dernières années.

En outre, en établissant une répartition par fonction (selon la M71) sur ce stock, il est constaté que les compétences obligatoires et les priorités régionales (fonctions 2, 5 et 8) représentent 73 % du stock total.



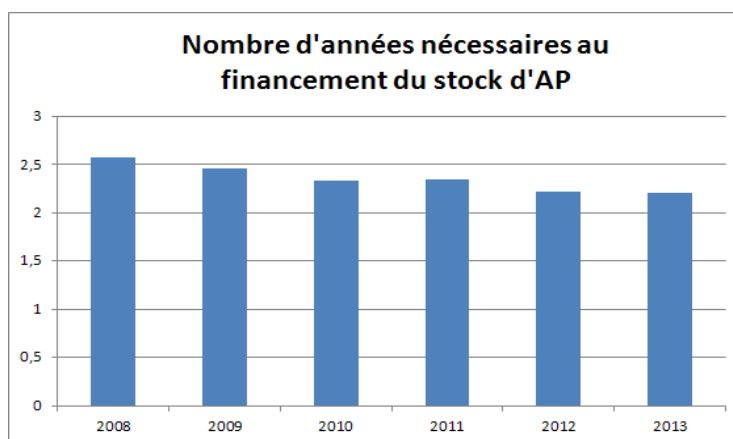
### C. Le ratio de couverture des AP affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AP affectées au 31/12/2013 et le montant de CP mandatés en 2013 (cf données chiffrées dans paragraphe I - B.)

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2013, **2,21** années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Ce ratio est quasiment identique à celui de l'exercice précédent (2,22 années).

L'évolution de ce ratio depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :



## **II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)**

A fin 2013, la section de fonctionnement représente 17,3 % de la totalité des crédits affectés aux AP / AE. Contrairement à la section d'investissement, le mode de gestion en AE ne représente que 17 % de la gestion globale de la section de fonctionnement.

### **A. Les stocks d'AE :**

- AE votées disponibles à l'affectation :

Au 31/12/2013, le montant des restes à affecter sur les AE votées et non clôturées s'élève à **55,5 M€**, en diminution par rapport au stock arrêté au 31/12/2012 (69,8 M€). Ces restes à affecter ne sont pas pris en compte dans le calcul du ratio de couverture des AE, détaillé en partie **II - C.** du présent document, mais représentent un stock d'engagements potentiellement mobilisables en termes de crédits sur les prochains exercices.

- AE votées dans l'année :

En 2013, 24 AE ont été créées au cours des étapes budgétaires 2013 pour un montant global de 43 M€.

En outre, les abondements ou minorations d'AE antérieures à 2013 ont représenté un montant compensé de 4 M€.

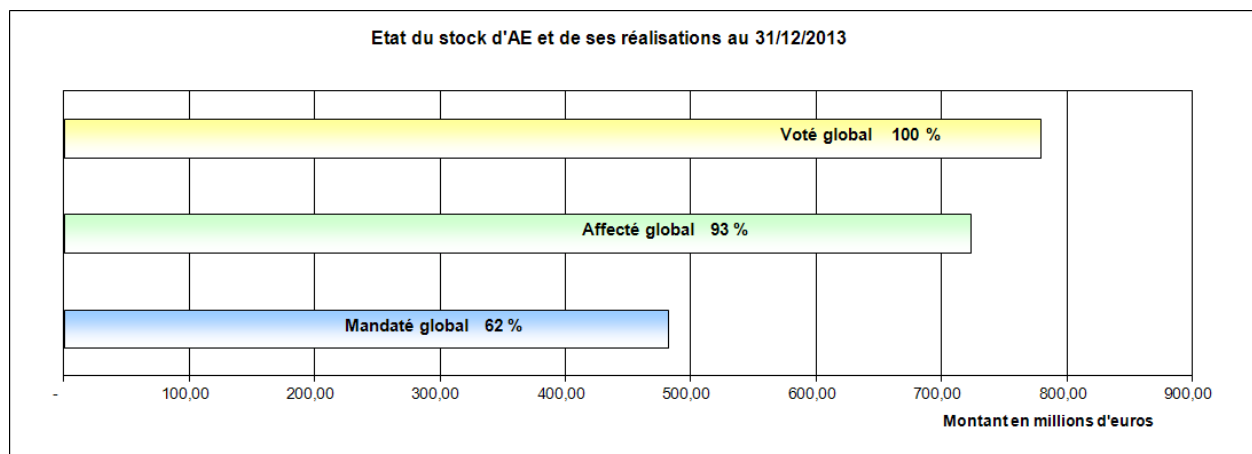
Le volume global d'AE votées en 2013 se situe donc à hauteur de **47 M€** soit un niveau largement inférieur à celui de l'année précédente.

En effet, il convient de rappeler qu'en 2012, 27 AE avaient été créées mais pour un montant global de 191,7 M€, dont près de 143 M€ dans le domaine de la formation lors de la DM 2 afin d'assurer le déroulement des marchés 2013 - 2014.

Aussi, compte tenu des annulations d'AE devenues sans objet mais également d'AE clôturées suite à leur exécution complète, mandatées intégralement ou au prorata, le montant cumulé des AE vivantes au 31/12/2013 est de 778,9 M€.

Le graphique ci-dessous permet de visualiser et comparer les différentes composantes du stock d'AE à la fin de l'exercice 2013. A titre d'information, le montant cumulé des AE vivantes au 31/12/2012 était de 744,7 M€, l'affecté global à 91 %, et le mandaté global à 51 %.





## B. Les AE affectées :

- AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2013 :

Au 01/01/2013 le montant des restes à mandater sur les AE affectées antérieurement à 2013 se montait à **295,9 M€**.

- Flux d'AE affectées dans l'année :

Ce montant correspond au total des affectations réalisées en 2013 pour des AE votées avant ou au cours de l'année 2013, soit **63,8 M€**.

- Les AE affectées annulées :

Le flux des annulations d'affectations (revalorisations négatives), se situe à hauteur de **4,1 M€**.

- Le stock d'AE affectées restant à financer :

Le reste à mandater avant tout paiement 2013 pour toutes les AE affectées (antérieures ou non à 2013) résulte de l'addition au reste à mandater sur AE antérieures, du flux d'AE affectées dans l'année diminué des annulations d'affectations, soit **355,6 M€**.

- Les CP mandatés au budget de l'année N :

L'ensemble des mandats de l'année 2013 sur AE se monte à **114,5 M€**.

- Les AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2013 :

En conséquence, compte tenu de ces mouvements, le stock d'AE affectées restant à financer au 31/12/2013 s'élève à **241,1 M€**.

Ce stock diminue fortement par rapport à 2012 après plusieurs années de hausse.

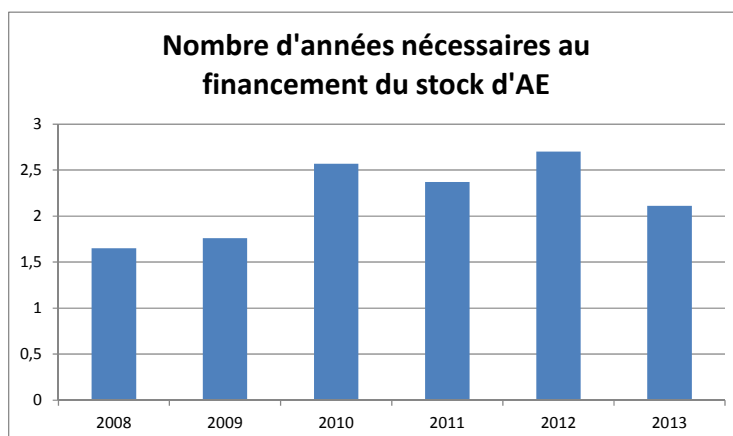
### C. Le ratio de couverture des AE affectées

Il correspond au rapport entre le reste à mandater sur AE affectées au 31/12/2013 et le montant de CP mandatés en 2013 (cf données chiffrées dans paragraphe II - B.).

Le ratio de couverture AE / CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il est exprimé en nombre d'années de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AE.

Au 31/12/2013, **2,11** années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AE. Ce ratio est nettement inférieur à celui de l'exercice précédent (2,7 années), compte tenu du très faible niveau de création d'AE.

L'évolution de ce ratio depuis 2008 est présentée dans le graphique ci-dessous :



## Glossaire

AE : Autorisations d'Engagement  
AP : Autorisations de Programme  
CP : Crédits de Paiement

→ **le stock d'AP/AE votées disponibles à l'affectation** : il s'agit du reste à affecter sur le voté des AP/AE non clôturées au 31/12/2013. Ce solde permet de mesurer pour une AP ou une AE donnée ce qu'il reste effectivement à affecter.

→ **les AP votées dans l'année** : cette donnée correspond à l'ensemble des AP/AE votées en Assemblée Plénière au cours des différentes étapes budgétaires (BP, BS, DM2) de l'année 2013.

→ **les AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2013** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2012. Cette colonne permet de mesurer pour une AP ou une AE affectées ce qu'il reste à mandater au 01/01/2013 pour son exécution complète.

→ **le flux d'AP/AE affectées dans l'année** : tient compte à la fois des affectations et des revalorisations positives au cours de l'année 2013.

→ **les AP/AE affectées annulées** : correspond aux affectations qui ont fait l'objet d'annulation (revalorisations négatives)

→ **le stock d'AP/AE affectés restant à financer** : il s'agit pour une AP/AE donnée (antérieure ou non à 2013) du reste à mandater avant tout paiement 2013.

→ **CP mandatés au budget de l'année N** : correspond à l'ensemble des mandats de l'année 2013.

→ **AP/AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2013** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2013. Ce solde donne une situation du stock du reste à réaliser sur les AP/AE affectées au 31/12/2013.

→ **Ratio de couverture des AP/AE affectées** : ce ratio AP-AE/CP correspond au rapport entre la part du stock d'AP ou AE affectées qui reste à financer et le montant des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement réalisé en 2013. On obtient ainsi le nombre d'années minimum de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP / AE affectées.

## LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRES SUR L'EXERCICE 2013

## INVESTISSEMENT

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	N° Virement
Lycées	902	222	2313	0014	063	Apprentissage	901	12	20422	1566	061	2 000 000,00	02/12/2013	
MGA	900	0202	2313	105001	013	TIC	905	56	204131	41020	44	46 000,00	10/12/2013	308
SPORTS	903	32	238	7199	072	DAT	905	52,1	204142	1700	41	1 851 055,00	10/12/2013	329
SPORTS	903	32	238	7199	072	DAT	905	52,2	204142	442	41	97 910,00	10/12/2013	330
SPORTS	903	32	238	7199	072	DAT	905	56	204132	45013	41	51 035,00	10/12/2013	331
TOURISME	909	95	204131	28012	053	DAT	905	56	204132	45013	41	320 000,00	10/12/2013	332
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	204111	7617	052	DAT	905	54	204182	7200	41	356 055,00	10/12/2013	333
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	204181	1608	052	DAT	905	54	204142	154	41	248 630,00	10/12/2013	334
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	204111	7617	052	DAT	905	53,1	204142	1867	41	785 685,00	10/12/2013	335
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	204181	1608	052	DAT	905	56	204132	45013	41	51 370,00	10/12/2013	336
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	902	23	204111	7617	052	DAT	905	56	204132	45013	41	238 260,00	10/12/2013	337
LYCEES	902	222	2313	14	063	DAT	905	56	204132	45013	41	1 991 860,00	10/12/2013	338
LYCEES	902	222	2318	0	063	DAT	905	56	204132	45013	41	199 996,00	12/12/2013	346
LYCEES	902	222	2313	0	063	DAT	905	56	204132	45013	41	838 520,00	12/12/2013	347
CULTURE	903	313	20422	7123	071	DIT	908	811	204121	1183	42	650 000,00	12/12/2013	348
CULTURE	903	313	204181	7101	071	DIT	908	811	204122	1183	42	700 000,00	12/12/2013	349
LYCEES	902	222	2313	14	063	DAT	905	56	204132	45013	41	7 684,00	10/12/2013	338
<b>Total Investissement 2013</b>												<b>10 434 060,00</b>		

## FONCTIONNEMENT

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	N° Virement
Moyens généraux financiers	943		66111		021	Moyens généraux financiers	930	202	6226		021	20 500,00	08/07/2013	42
Moyens généraux de l'administration	930	0202	6233	105402	0	Tourisme	939	95	65734	854	053	7 000,00	08/07/2013	43
Moyens généraux financiers	943		668	1073	021	Moyens généraux financiers	945			6866	0	111 357,27	23/08/2013	51
Moyens généraux financiers	943		668	1073	021	Territoires solidaires	935	56	6558	28020	041	99 600,00	09/09/2013	55
Lycées	932	28	65738	779	063	Communication	930	202	6231	1069	111	50 000,00	18/09/2013	65
Culture	933	312	6574	329	071	Communication	930	202	6231	1069	111	60 000,00	18/09/2013	66
Culture	933	312	6574	913	071	Communication	930	202	6231	1069	111	40 000,00	18/09/2013	67
Moyens généraux financiers	943		668	1073	021	Communication	930	0202	6231	1069	111	188 000,00	09/10/2013	80
Sports	933	32	6574	1068	111	Communication	930	0202	6232	1068	111	39 000,00	09/10/2013	81
Sports	933	32	6574	488	072	Communication	930	0202	6231	1069	111	11 400,00	09/10/2013	83
Sports	933	32	6227	7199	072	Communication	930	0202	6231	1069	111	4 100,00	09/10/2013	84
Sports	933	32	6227	7199	072	Communication	930	0202	6232	1068	111	35 000,00	17/10/2013	97
Sports	933	32	6574	1068	111	Communication	930	0202	6232	1068	111	10 750,00	29/10/2013	110
Tourisme	939	95	6574	854	053	Communication	930	0202	6231	1069	111	200 000,00	30/10/2013	123
Moyens généraux financiers	943		668	1073	021	Moyens généraux financiers	930	202	0202	1042	021	500,00	04/11/2013	127
Environnement	937	75	6574	7303	043	Communication	930	0202	6232	1068	111	200 000,00	13/11/2013	154
Moyens généraux de l'administration	930	202	617	1061	100	Europe	930	43	617	1506	081	58 566,00	19/11/2013	172
Moyens généraux de l'administration	930	202	6568	1061	100	Europe	930	43	617	1506	081	30 000,00	19/11/2013	173
Ressources humaines	930	0201	60636		031	Ressources humaines	932	222	60636	1851	031	1 557,00	19/11/2013	174
Moyens généraux financiers	943		668	1073	021	Moyens généraux financiers	940		73918	5061	021	2 446,25	21/11/2013	188
Enseignement Supérieur	932	23	6518	1626	052	Economie Innovation	939	91	6574	719	051	100 000,00	28/11/2013	272
Enseignement Supérieur	932	23	65738	1114	052	Economie Innovation	939	91	6574	584	051	100 000,00	28/11/2013	274
Enseignement Supérieur	932	23	6156	475	052	Economie Innovation	939	91	6574	584	051	140 000,00	28/11/2013	275
Enseignement Supérieur	932	23	65735	1114	052	Economie Innovation	939	91	6574	584	051	100 000,00	28/11/2013	277
Environnement	937	72	65734	7354	043	Transports et déplacements	938	811	65641	607	042	87 316,00	28/11/2013	265
Environnement	937	75	6574	7301	043	Territoires solidaires	935	53	65734	1710	041	3 716,00	28/11/2013	254
Environnement	937	75	6574	7301	043	Territoires solidaires	935	54	6574	18005	041	5 358,00	28/11/2013	258
Environnement	937	75	6574	7301	043	Territoires solidaires	935	58	65734	7253	041	22 844,00	28/11/2013	259
Environnement	937	75	6574	4776	043	Territoires solidaires	935	53,1	65735	1840	041	115 100,00	28/11/2013	261
Environnement	937	75	6574	7300	043	Territoires solidaires	935	53,1	65735	1840	041	84 228,00	28/11/2013	262
Environnement	937	76	6574	7908	043	Transports et déplacements	938	811	6188	1410	042	6 002,00	28/11/2013	284
Environnement	937	74	65734	7351	043	Transports et déplacements	938	811	6188	1410	042	57 159,29	28/11/2013	285
Environnement	937	76	6574	7903	043	Transports et déplacements	938	811	6188	1410	042	23 277,00	28/11/2013	286
Environnement	937	71	65734	7951	043	Transports et déplacements	938	811	6188	1410	042	111 031,00	28/11/2013	287
<b>Total Fonctionnement 2013</b>												<b>2 125 807,81</b>		

**LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS MEME CHAPITRE, ENTRE POLITIQUES SUR L'EXERCICE 2013**

**INVESTISSEMENT**

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	N° Virement
Apprentissage	901	12	20421	0180	061	Formations sanitaires et sociales	901	12	2153	1010	064	100 973,00	12/12/2013	351
Apprentissage	901	12	20421	0180	061	Formations sanitaires et sociales	901	12	2153	1010	064	75 027,00	12/12/2013	352
<b>Total Investissement 2013</b>												<b>176 000,00</b>		

**FONCTIONNEMENT**

Origine						Destination								
POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	POLITIQUE	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	N° Virement
Coopération Décentralisée	930	048	6574	0169	081	Communication	930	0202	6231	1069	111	30 000,00	16/09/2013	62
Economie-Innovation	939	91	6574	4003	051	Economie Innovation	939	92	65738	472	052	259 000,00	25/10/2013	107
Moyens généraux de l'administration	930	0202	6718	105308	022	Communication	930	0202	6236	1067	111	50 000,00	18/11/2013	169
Moyens généraux de l'administration	930	0202	6064	105301	013	Communication	930	0202	6236	1067	111	50 000,00	18/11/2013	168
Ressources humaines	930	0201	6184	3016	031	Communication	930	0202	6068	1068	111	91 750,00	28/11/2013	248
Recherche, Technologie et Innovation	939	92	65738	1424	052	Economie Innovation	939	91	6574	719	051	108 100,00	28/11/2013	271
Tourisme	939	91	6574	312	053	Economie Innovation	939	91	6574	719	051	80 800,00	28/11/2013	273
Ressources humaines	930	0201	6488	1029	031	Moyens généraux de l'Administration	930	021	6531	105404	015	152 000,00	10/12/2013	325
<b>Total Fonctionnement 2013</b>												<b>821 650,00</b>		